BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3941 du Mardi 24 Décembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PARLEMENT

Le budget de l'Etat exercice 2020 adopté par les deux Chambres

Page 3

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS POUR LA 53e JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

La paix, un chemin d'espérance: dialogue, réconciliation et conversion écologique

Le Pape François, grand défenseur de l'écologie

Page 3

VIE DES PARTIS

Guy-Brice Parfait Kolélas (UDH-Yuki) veut d'une élection apaisée

Page 3

Editorial

Joyeux Noël?

Page 3

BASKET-BALL AFRICAIN

Dernier avertissement au Congo

Page 23

EMPLOI

Offrir un service public innovant et meilleurs standards

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan opérationnel 2019-2020, la Direction générale du travail a organisé du 19 au 20 décembre à Brazzaville un conclave dénommé: *«Les inspecteurs du travail questionnent leurs pratiques professionnelles».* Les travaux ont été ouverts par Firmin Ayessa, vice premier ministre, chargé de la Fonction publique assisté de Joseph Akondzo Nguiambo, directeur général du travail.

Photo de famille

La rencontre a réuni les inspecteurs des onze directions départementales du travail que compte le Congo. Son objectif était de renforcer leurs capacités tout en mettant en œuvre la stratégie 2019-2021 de la Direction générale du travail et d'améliorer leurs pratiques professionnelles.

La rencontre a examiné une série d'outils de collecte d'information en vue de la standardisation des pratiques professionnelles, d'une direction départementale au niveau de la direction générale du travail. Les inspecteurs du travail ont amélioré leurs connaissances et leur savoir-faire en matière de contrôle, de conciliation, de conseil et de service public du travail offert par la commission de litiges.

Voulu et souhaité par les inspecteurs, a souligné Joseph Akondzo Nguiambo, *«ce conclave s'intègre dans l'amélioration continue du service public du travail que la direction générale du travail et ses services déconcentrés sont appelés à offrir aux différents usagers. Une telle perspective a été confirmée par le constat fait sur le terrain qui pourrait se lire à deux niveaux: des inégalités quant à la valeur ajoutée au service et le fait que certaines directions départementales du travail ont su, à travers le temps et nombre de situations de travail qu'elles ont été amenées à connaître».*

Le directeur général du travail a souligné que cette réunion s'est ouverte dans un contexte de fin des célébrations du centenaire de l'OIT avec l'appropriation par les différents Etats membres du rapport de la Commission national sur l'avenir du travail; l'adoption de la convention sur les violences et le harcèlement en milieu de travail et de la recommandation qui la complète; la révision en cours du code du travail et de ses textes d'application.

Le vice premier ministre Firmin Ayessa a estimé que ce conclave permet d'offrir un service public du travail innovant aux plus hauts standards de qualité; d'assurer le développement continu des agents, cadres et dirigeants pour gérer les efforts d'amélioration de la qualité du service public que les usagers et les administrés sont en droit d'attendre en matière de gestions. Les inspecteurs, a-t-il déclaré, *«doivent veiller à la bonne application de la réglementation du travail sur l'ensemble du territoire national. L'efficacité de vos actions, nombreuse et diversifiée sur le terrain doit être toujours en harmonie avec les trois processus clefs: le contrôle de l'application du travail, la conciliation devant l'inspecteur du travail et le conseil aux employeurs et aux travailleurs».*

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

LUTTE CONTRE LA SIDA

Atteindre les objectifs 90-90-90 et mettre fin au VIH-SIDA en 2030

Dans le cadre de l'atelier de la formation des pairs éducateurs de l'Association des jeunes positifs du Congo (AJPC) et d'autres associations actives sur le dépistage communautaire démédicalisé sur le SIDA, et d'une mission de plaidoyer menée par la présidente de l'ANSS et du Comité de pilotage de la Plateforme Afrique centrale et de l'Est (PACE), une conférence de presse a été animée conjointement par Fleury Passaka, coordonnateur de l'AJPC, Jeanne Gapiya, présidente de la PACE, Jean-Claude Pongault Elongo, représentant des populations clés et 1er Kipemosso, représentant la société civile pour la lutte contre le SIDA. C'était le 13 décembre 2019 à Brazzaville.

De g. a dr.: Fleury Passaka, Jeanne Gapiya et Jean-Claude Pongault Elongo

Les objectifs fixés par l'ONU/SIDA sont d'atteindre les 90-90-90 en 2020 et mettre fin au VIH-SIDA en 2030. Le constat fait au niveau mondial est que l'Afrique de l'Ouest et du Centre est en arrière par rapport à l'Afrique du Sud et au reste du monde, pour l'atteinte des objectifs de 2030. C'est ainsi que les Chefs d'Etat et les représentants des Gouvernements ont réaffirmé l'importance d'accélérer la riposte au SIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre et ont approuvé le Plan d'urgence de rattrapage et d'accélération de traitement porté par l'ONU-SIDA pour combler le retard accusé par cette région en matière de traitement du SIDA.

Sur les données épidémiologiques au Congo, il a été annoncé que la prévalence VIH est de 3,12% pour la population de 15 à 49 ans (estimation de l'ONU-SIDA en 2017) et à 2,6% dans les estimations de 2018 selon la même source. Sur les obstacles à l'atteinte du 1er 90, il a été relevé que pour le dépistage précoce du VIH, il n'existe que deux appareils fonctionnels à Brazzaville et à Pointe-Noire, le dépistage communautaire n'est pas encore en place et les stratégies différenciées n'ont pas été appliquées, les unités mobiles ont été sous-exploitées du fait de la réduction du financement et de stratégies d'utilisation, qui n'incluaient pas par exemple les acteurs communautaires… Aussi, il n'existe pas d'évidences concernant la performance de la référence des personnes dépistées vers les structures de prise en charge, tant qu'il n'y a pas de contre-référence. Face à ces obstacles, il est plus qu'urgent d'assurer la performance du dépistage, notamment en termes de ciblage des populations clés, des femmes enceintes, des enfants, adolescents et jeunes femmes, d'accroître l'offre et la disponibilité des services de dépistage du VIH à travers l'implication des acteurs communautaires et une utilisation optimale des plateformes existantes...

Une vue des journalistes

Le Congo a opté pour la délégation des tâches dans la mise en application des nouvelles lignes directrices de la prise en charge du VIH-SIDA validé en mars 2018, il a rédigé en septembre 2019 un Plan d'accélération de l'atteinte des cibles vers les cibles 90-90-90 de 2019 à 2020 avec pour cibles d'augmenter la proportion des personnes vivant avec le VIH qui connaissent leur statut sérologique de 33% en 2018 à 49% d'ici 2020, d'augmenter la proportion des personnes séropositives qui ont accès au TARV de 35% en 2018, à 37% d'ici 2020, d'augmenter la proportion des personnes sous TARV qui ont leur charge virale indétectable de 1% en 2018 à 50% d'ici 2020. Chaque partie prenante devra ainsi jouer un rôle afin de contribuer à l'atteinte de ses objectifs. L'AJPC en tant qu'acteur de la société civile Congolaise, avec l'appui de la PACE, de la coalition internationale SIDA, entend contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux, sur toute la ligne. Et pour commencer une formation de 34 pairs éducateurs issus des populations clés a été faite, sur le dépistage communautaire démédicalisé afin que ces derniers soient immédiatement opérationnels sur le terrain. Avec l'appui technique de la PACE, le premier pas vient d'être posé, et les résultats obtenus rassurent. Rien qu'en une journée de dépistage sur trois sites (Croix-Rouge, AJPC et UAFPA), sur les 127 personnes dépistées: 11,02% ont eu des résultats positifs au VIH (contre 2,6% de la prévalence nationale estimé en 2018 par l'ONU-SIDA) et sur les 42 HSH dépistés 13 ont des résultats positifs soit 30,95% de personnes infectées.

Les associations engagées dans la lutte contre le SIDA viennent d'avoir des compétences techniques nécessaires, mais sans la collaboration et le soutien du Gouvernement et des PTFS, elles auront beaucoup de mal à contribuer à l'accélération de la réponse contre le VIH-SIDA. Outre le besoin d'autorisation d'être des CDV, les associations auront besoin des intrants et autres matériels indispensables dans le dépistage et la bonne gestion des déchets bio médicales…

Alain-Patrick MASSAMBA

COMMUNICATION

Aline France Etokabeka et Nevy Chrisnelle Moundele-Ngolo installées dans leurs fonctions

Les journalistes Aline France Etokabeka et Nevy Chrisnelle Moundele-Ngolo, respectivement directrice de l'information et directrice de la production ont été installées officiellement dans leurs nouvelles fonctions par le directeur général de la Télévision nationale congolaise André Ondélé le 20 décembre dernier au Centre national de radio et de télévision (CNRTV).

Aline France Etokabeka et Nevy Chrisnelle Moundele-Ngolo

Premières femmes à occuper ces postes de directrices depuis la création de la télévision nationale congolaise en 1962, les nouvelles promues, nommées par le ministre de la Communication et des médias Thierry Lézin Moungalla arrivent à ces postes de responsabilité dans une vague qui fait suite à la disparition du journaliste vedette Miguel Borgia Samba Bouesso le 28 novembre dernier à Brazzaville.

Ainsi, Aline France Etokabeka succède au disparu, tandisque Nevy Chrisnelle Moundele-Ngolo remplace Lazare Bourangon affecté quant à lui comme directeur de Radio Brazzaville en remplacement de Jean Rodrigue Morapenda.

Au terme de la cérémonie de leur installation, le directeur de la télévision congolaise a invité les nouvelles promues à une collaboration sincère et exempte de toute mesquinerie. *«J'espère que vous contribuerez à sauver l'honneur de la télévision nationale congolaise en consolidant l'ordre qui y règne déjà. Je ne permettrai à personne, sous quelque prétexte que ce soit, de lézarder la cohésion au sein de la télévision. L'esprit d'équipe et de collégialité ne devrait en aucun cas être ébranlé. J'y veillerai personnellement»,* a-t-il promis.

«Vous devez répondre aux attentes des téléspectateurs. La bonne entente doit régner dans les relations aussi bien entre supérieurs qu'entre subordonnés pour améliorer nos performances, tel est le prix à payer…», a-t-il fermement indiqué.

Aline France Etokabeka a reconnu l'immensité de la tâche et la hauteur des défis à relever. Elle a promis, comme priorités de son action, d'assainir l'antenne en fédérant ses collègues journalistes autour de l'amélioration de l'écriture journalistique et de mieux s'appliquer sur la manière de construire et d'élaborer les reportages afin de reconquérir la confiance des téléspectateurs.

Quant à la directrice de la production Nevy Chrisnelle Moundele-Ngolo, elle dit compter sur tous les producteurs pour améliorer la qualité de la production, afin que les programmes de la Télévision nationale congolaise attirent davantage les téléspectateurs. C'est un défi qu'elle compte relever avec l'appui de tous les producteurs.

Installé lui aussi dans sa nouvelle fonction de directeur de la Radio Brazzaville, Lazare Bourangon fonde son espoir sur ses collaborateurs en vue de porter très haut la voix de Brazzaville.

A noter qu'Aline France Etokabeka est titulaire d'une licence en Langues vivantes étrangères de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Elle est détentrice d'un master en journalisme de l'Ecole supérieure de journalisme de Paris(France), et d'un master en communication institutionnelle de Paris.

Elle est aussi diplômée en journalisme d'investigation de l'Université de Minnesota aux Etats-Unis d'Amérique. Journaliste bilingue, elle a servi comme guide interprète chez Freelance contact au Congo. Elle a pratiqué le journalisme dans plusieurs médias internationaux comme France II, I-Télé, Télé Sud et TFI.

Nevy Chrisnelle Moundele-Ngolo, est détentrice d'une licence en Sciences et techniques de la communication de l'Université Marien Ngouabi. Elle a été successivement chef de service, coordonnatrice des actualités et rédactrice en chef à Télé-Congo. Elle a été décorée d'une médaille d'argent dans l'Ordre du mérite congolais. Elle est aussi membre du Réseau des femmes journalistes d'Afrique

Pour les anciens journalistes, notamment Jean-Claude Kakou et Michel Mboungou-Kiongo, la promotion de ces deux femmes, intelligentes et professionnelles, est une grande satisfaction. Leur promotion est bien méritée en même temps qu'elle est aussi une manière de mettre en valeur la parité, ont–ils ajouté.

Affe MASS *(Stagiaire)*

PARLEMENT

Le budget de l'Etat exercice 2020 adopté par les deux Chambres

Réunies en séances plénières de leur 7ème session ordinaire budgétaire, les 20 et 22 décembre dernier au palais de congrès, sous les auspices d'Isidore Mvouba et Pierre Ngolo, respectivement président de l'Assemblée nationale et du Sénat, les deux Chambres du Parlement congolais ont adopté à l'unanimité le projet de budget de l'Etat exercice 2020. Il est évalué en recettes à la somme de 2.175.384.669.503 de F.Cfa. C'est la ministre du Plan, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas qui a défendu le projet.

Le contexte de l'élaboration du projet de loi de finances 2020 est marqué du sceau de l'aboutissement des négociations avec le FMI par la signature, le 11 juillet 2019, d'un programme économique et financier triennal.

Les contraintes du programme avec le FMI en lien avec le budget de l'Etat sont: la conformité du budget aux termes du programme telle que reflétée dans le mémorandum des politiques économiques et financières qui sous-tendent l'accord; l'alignement sur les objectifs du programme de toute politique budgétaire à entreprendre dans la période; toute modification du cadrage devant nécessairement se faire d'accord parties pendant le programme car le budget de l'Etat doit se conformer au cadrage macroéconomique discuté, arrêté ou révisé avec le FMI; tout emprunt extérieur à contracter dans la période du programme devrait l'être à des conditions concessionnelles de maturité et de taux.

Les estimations récentes réalisées par le FMI sur l'économie congolaise tablent de 2,8% en 2020 contre 4% en 2019. *«Cette baisse s'explique par un recul du PIB du secteur pétrolier qui passe de 11,6% en 2019 à 3,5% en 2020, pendant que celui du secteur non pétrolier passe de 0,8% en 2019 à 2,5% en 2020. Le solde primaire hors pétrole, principal indicateur du programme, s'établirait de -24,8% en 2019 à -21,6% du PIB non pétrolier en 2020».*

Le budget de l'Etat est donc arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2.175.384.669.503 de F.Cfa

Le niveau prévisionnel de l'excédent budgétaire est estimé à 495.961.669.503 de F.Cfa. *«Cet excédent budgétaire doit permettre de réduire le déficit de trésorerie estimé à 931 milliards de F.Cfa. Il se dégage un gap de financement de 435.038.330.497 de F.Cfa.*

Ce budget a été élaboré dans un contexte mondial marqué par des incertitudes liées à la montée des tensions commerciales et géopolitiques, aux menaces qui pèsent sur les chaînes de valeur, ainsi qu'aux inquiétudes persistantes au sujet du Brexit, en Grande Bretagne.

Ce projet a également des ressources et des charges de trésorerie, respectivement de 114 milliards de F.Cfa et de 1045 milliards de F.Cfa, dégageant un besoin de financement de 931 milliards de F.Cfa.

Les recettes du budget général sont arrêtées à 2092 milliards 962 millions de F.Cfa. Les recettes fiscales sont fixées à 846 milliards de F.Cfa, en progression de 2% par rapport à 2019 et représentent 40,45% des recettes budgétaires. Elles se déclinent comme suit: impôts et taxes intérieurs (714.834.000.000 F.Cfa); droits et taxes de douane (131.800.000.000 F.Cfa); dons (28.000.000.000 F.Cfa); autres recettes (1.218.327.669.503 F.Cfa dont 1.197.000.000.000 F.Cfa de recettes pétrolières).

Pierre Ngolo

Isidore Mvouba

Les hypothèses qui sous-tendent le niveau des recettes pétrolières sont: prix du baril de pétrole à 55,2 dollars US; taux d'échange à 585 F.Cfa pour un dollar US; production annuelle de 140 milliards de barils.

Les dépenses du budget général sont, quant à elles, déclinées comme suit: charge financière de la dette (105 milliards de F.Cfa); dépenses du personnel (391 milliards de F.Cfa); biens et services (192 milliards de F.Cfa); autres dépenses (48 milliards de F.Cfa); transferts (515 milliards de F.Cfa); investissements (346 milliards de F.CFa).

Les recettes et charges annexes sont estimées à 10.016.000.000 de F.Cfa. Quant aux comptes spéciaux du trésor, les recettes et les charges sont estimées à 72.407.000.000 de F.Cfa.

Les recettes budgétaires étant supérieures aux dépenses budgétaires, il en résulte un solde budgétaire positif de 495 milliards 962 millions de F.Cfa. «Ce solde contribuera à la réduction du gap de financement de 931 milliards de F.Cfa. Il subsiste un gap résiduel de 435 milliards 038 millions de F.Cfa qui sera financé par les tirages estimées à 154 milliards de F.Cfa dans le cadre des appuis budgétaires du FMI et des autres partenaires financiers; la restructuration de la dette extérieure en cours de négociation et des emprunts éventuels pour la partie du gap non couverte».

Pour atteindre les objectifs de la politique budgétaire, le Gouvernement table sur quelques mesures déclinées en trois axes: la réduction des subventions dans le domaine pétrolier; la réduction des dépenses fiscales par le retrait des exonérations à certaines sociétés, à la suite des travaux de la commission en charge du contrôle des avantages fiscaux accordés dans les conventions d'établissement; la renforcement de la transparence budgétaire par l'application, d'une part, de la règle du produit brut, qui prône la comptabilisation de toutes les recettes et dépenses y compris celles prélevées en amont par les sociétés pétrolières dans le cadre des accords particuliers et, d'autre part, la limitation des paiements par des procédures exceptionnelles.

Cyr Armel YABBAT-NGO

VIE DES PARTIS

Guy-Brice Parfait Kolélas (UDH-Yuki) veut d'une élection apaisée

Après deux ans de silence médias, le président de l'Union des démocrates humanistes-Yuki a tenu à rencontrer la presse samedi matin 21 décembre dernier. A son domicile de Bacongo, Guy-Brice Parfait Kolélas a commenté l'actualité du moment et notamment le dernier message à la nation du Président Denis Sassou-Nguesso au Parlement réuni en congrès. Il a passé en revue les graves problèmes de l'heure, et répondu aux questions, même les plus gênantes. Devant une foule de ses partisans, et avec à ses côtés la présence solidaire du président du parti ami du PAR, Anguios Engangué, il s'est montré tel qu'à son ordinaire: passionné, polémiste mais toujours légaliste, assénant à plusieurs reprises qu'il fallait aller à l'élection présidentielle de 2021 à laquelle il veut être candidat dans la paix. Pas dans la guerre.

Guy-Brice Parfait Kolélas

Plus que tout, il tient à un dialogue mieux organisé et dont les objectifs seront d'organiser les élections dans la transparence et la bonne gouvernance: *«pas de tripatouillage, de conflit dans le Pool, pas d'instrumentalisation des pions de toujours qui créent les troubles avant; pendant et après les votes».*

«Constructions, destructions, reconstructions à répétition, tel est le cycle infernal dans lequel notre pays se trouve coincé. Impossible dans ces conditions de promouvoir le développement». D'autant que la véritable décentralisation manque. Car, au Congo, *«le vrai chef du Gouvernement, c'est le Président Denis Sassou-Nguesso, pas Clément Mouamba».*

Le Congo est un pays qui *«va mal»*. Où la corruption est galopante, les structures non soumises à l'obligation de rendre compte, avec un système politique fragile générant des frustrations. Pour lui, le message du président de la République à la Nation, le 17 décembre, n'a pas épuisé les contours de sagesse dont il pouvait s'entourer pour apaiser le pays: *«La grandeur d'un père de la nation, à la veille des fêtes de la nativité et du nouvel an, c'est de libérer les prisonniers de droit commun et d'opinion, acte de haute humanité qui redonnerait un sourire aux famille et apaiserait le peuple profond»*, a-t-il affirmé.

Mais loin de se limiter au catalogue des critiques, dont bon nombre ont d'ailleurs été faites par le Chef de l'Etat lui-même le 17 décembre dernier, l'Union des démocrates humanistes-Yuki se dit aussi porteuse de propositions pour la reconstruction et pour l'apaisement: *«Le Congo peut rebondir»*, affirme Guy-Brice Parfait Kolélas; un lendemain meilleur est possible, si le président de la République convoque un dialogue national républicain qui passe par la résolution définitive du conflit du Pool, et la promotion de la gouvernance électorale.

Aux journalistes, le président de Yuki a répondu: Oui, a-t-il dit en substance, je serai candidat en 2021 mais *«je suis prêt à m'effacer devant celui qui me convaincra».*

Sur quelles forces politiques compte-t-il s'apurer pour cela Sur le peuple, a-t-il dit. Avant de prôner le dialogue pour la Nation, ne vaudrait-il pas mieux l'exercer dans sa propre maison; se réconcilier avec ses cadets du MCDDI ? *«Le MCDDI est dans la majorité présidentielle, nous, nous sommes dans l'opposition. Mais mon cadet et ma sœur sont nourris de la même sève du développement intégral prôné par notre père».*

Guy-Brice Parfait Kolélas a également dit sa préférence pour une politique sous régionale concertée pour faire face au terrorisme en Afrique centrale. Quant au franc CFA, il a estimé que ce n'est pas la monnaie unique, même soutenue par la France, qui est la cause de l'effondrement économique du Congo.

En fin de compte, le leader de Yuki redit que même sans dialogue républicain, sa formation ira au vote: *«pas de chaise vide, pas de recul»*, a-t-il réaffirmé.

ASM

Editorial

Joyeux Noël?

De la sinistrose qui frappe le pays, nous pouvons seulement dire qu'elle n'est pas un mantra à répéter. Ce n'est pas en clamant que nous sommes un pays qui souffre, qui est malade, économiquement asphyxié que nous y ferons quelque chose. Le malade ne se guérit pas de crier, mais de se trouver les moyens de la guérison. Pour le Congo, ces moyens sont connus; ils sont énumérés avec la plus parfaire exhaustivité par nos hommes et femmes politiques. Dans son discours sur l'état de la Nation, le 17 décembre dernier, le Chef de l'Etat a dénoncé le manque de sanctions contre les mauvais comportements dans l'appareil public.

Dans les rangs de l'opposition où on se fait fort de juste dire le contraire de ce que proclame la majorité pour être applaudis, toutes les dénonciations n'ont pas qu'une valeur de com. Il en est qui collent à la réalité vraie du pays, et qui sont de véritables cris d'alarme du petit peuple. Mais, comme nous disons toujours, celui qui dénonce et celui qui rit ont souvent partie liée. Hier, seulement, l'un était l'autre dans des rôles tellement interchangeables que personne ne croit plus personne désormais.

Des échéances se préparent à l'horizon plus ou moins lointain. Cette semaine s'ouvre le 5è congrès du parti au pouvoir. La semaine prochaine, nous suivrons le message des vœux du Président. En 2021 auront lieu les cruciales élections présidentielles: qui se présentera ou se représentera? Qui est autorisé à le faire, qui non? Le champ politique sera agité de mille et une manœuvres de positionnement. Le tout dans un contexte économique assez gênant; où les financements promis par le FMI sont recalés du fait de la non-satisfaction de quelques-unes des clauses souscrites. Fâcheux!

Mais tout cela se vivra aussi dans l'apparente insouciance de toujours chez notre peuple si merveilleux d'exubérance.

Nous célébrons Noël et devrions être à la joie. Ou, à tout le moins, à l'espérance d'un renouvellement de la société. Cela n'a pas été le cas l'an dernier, espérons-le pour l'année qui vient. Elle nous apportera sûrement des motifs de joie, quelle que soit la dimension sociale ou de notre être qu'elle éclairera. Formalisme obligé, sans doute mais vœux sincères surtout: Joyeux Noël!

Albert S. MIANZOUKOUTA

TOURSIME

Ras-le bol des hôteliers

La ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault a échangé avec les patrons d'hôtels à Brazzaville, le 17 décembre 2019. Elle leur a fait une piqure de rappel sur ce qui les lie à son département. *«J'ai besoin de votre partenariat»*, a-t-elle déclaré.

Ces échanges interactifs ont permis d'harmoniser les points de vue et de fixer le cadre de la relation. *«Il y a encore beaucoup de choses que nous devons parfaire. Je veux essayer de comprendre ce qui ne va pas à votre niveau pour pouvoir avoir une hôtellerie en règle. A ce stade, lorsqu'on fait le point, il subsiste encore beaucoup d'opérateurs qui ne sont pas en règle»*, a déploré Mme Arlette Soudan-Nonault.

La ministre a également abordé la problématique des stands que le Congo doit tenir dans les foires et salons internationaux pour «nous permettre de lever la destination dream Congo», a-t-elle dit.

Pour les opérateurs d'hôtels, beaucoup d'obstacles entravent la promotion du tourisme au Congo. Il faut, par exemple, a expliqué Ahmed Toulout, directeur de l'hôtel Ledger, libérer l'aérien. *«Le problème de l'aérien est monopolisé par deux grandes compagnies: Air France et Royal Air Maroc. Les billets sont excessivement chers. Un billet aller-retour Brazzaville-Rabat, c'est deux semaines en Turquie. Il faut donner la possibilité à d'autres avionneurs. Ensuite, il faut que le pays soit viabilisé. Beaucoup de sites sont encore méconnaissables. Il faut encourager et inciter les investisseurs»*, a-t-il affirmé.

Le représentant de FEPACO a, quant à lui, déploré le coût élevé du visa. *«Les démarches sont compliquées. Le pays est confronté à des inondations, les problèmes de voiries et d'entretien routier»,* a-t-il souligné.

Dans sa réplique, Mme Arlette Soudan-Nonault a rappelé que le Congo a désormais une stratégie nationale du tourisme durable et responsable. *«Je pense que beaucoup d'hôteliers ne l'ont pas encore appropriée. Elle est sur le site Internet du ministère. Cette stratégie aborde tous les aspects, notamment le cadre de concertation qui a du mal à voir le jour parce que j'ai des équipes à qui mission a été confiée. Ça fait deux ans quelles peinent à mettre en place»*, a-t-elle regretté.

Devant cette difficulté, Mme Arlette Soudan-Nonault a menacé de sanctionner. *«J'ai pris l'engagement que si dans un mois, je ne l'ai pas, je vais devoir sanctionner. C'est inacceptable»*, a-t-elle martelé.

Quant aux inquiétudes sur le visa touristique émises par les hôteliers, la ministre a rassuré:

Arlette Soudan Nonault

«Nous avons terminé toutes les études. Nous avons déjà le visa touristique en document, il nous faut simplement installer le matériel au niveau des frontières. Nous travaillons en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et six autres ministères. Ce e-visa permettra d'avoir des facilités de venir sans trop d'encombrement au Congo», a-t-elle annoncé.

Elle a par ailleurs regretté le manque d'enthousiasme des hôteliers à fréquenter les bureaux d'information touristique. *«Vous ne vous en servez pas assez. Comme du site Internet qui est dédié à vous»*, a constaté la ministre qui a invité les hôteliers à se rapprocher de l'Office de la promotion de l'industrie touristique.

La ministre est revenue sur l'adoption des textes portant l'industrie touristique qui faisaient défaut. *«Tout est prêt. Il nous suffit simplement d'aller dans le cadre de leur mise en œuvre»*, a-t-elle fait savoir, tout en évoquant un aspect qui continue à faire défaut. *«C'est les ressources humaines qu'il faut renforcer».*

Elle a néanmoins attiré l'attention des partenaires sur certaines agences de voyage. *«Je n'ai pas de tours opérateurs comme tels»*, a-t-elle reconnu. Et d'ajouter: *«J'ai des partenaires qui essayent d'être des tours opérateurs et qui ne veulent pas se mettre aux normes. Ils font des bénéfices et plein d'activités. Ils ne communiquent pas parce qu'ils ne veulent pas se faire opérer. Ils ont mis un réseau informel de plein d'activités dans le loisir dans lequel ils évoluent»*, a précisé la ministre.

Face à cette réalité, Mme Arlette Soudan-Nonault promet d'interpeller les préfets pour les mises en demeure de toutes ces agences de voyage qui se présentent pour des tours opérateurs. *«Certaines ont même mis des vies humaines en danger dans certaines excursions»*, a-t-elle indiqué, tout en annonçant l'adoption dans le cadre du loisir, de la stratégie d'un loisir durable et responsable en République du Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MEMOIRE

Vers la réhabilitation du cimetière hollandais à Brazzaville

Le cimetière hollandais, datant de 1918, est l'un des plus anciens du Congo. Situé entre le Beach et le Port fluvial, ce site de mémoire où reposent 16 Hollandais et un Français a fait l'objet d'une visite de projection, dans le cadre de sa réhabilitation, décidée par le consulat des Pays Bas en République du Congo. Les ministres Arlette Soudan-Nonault, du Tourisme; Dieudonné Moyongo, de la Culture et Mme Fumey-Van Baggum, consule des Pays-Bas y étaient présents.

Les seize Hollandais étaient au Congo pour exercer le commerce de wax, laits et fromages, etc. Pour la consule des Pays Bas, Mme Fumey-Van Baggum, cette vieille histoire mérite d'être mise en valeur pour que les Congolais sachent pourquoi cette partie de ville est dénommée pointe hollandaise. *«Elle est liée à ce vieux cimetière qui était déjà là avant tous les autres. On n'a pas su préserver ce site qui va être ouvert au public. Je suis ravie que notre vœu soit pris en compte pour mettre en valeur ce site»*, a-t-elle déclaré.

Elle a par ailleurs indiqué que grâce aux partenaires néerlandais, congolais et quelques historiens, *«nous savons aujourd'hui les noms de tous les défunts».*

Le ministre Dieudonné Moyongo s'est dit heureux d'avoir été associé à cette visite. *«Il s'agit d'un lieu de mémoire. Le ministère de la Culture étant celui de la mémoire, il était de bon aloi que nous soyons là aux côtés de notre collègue du tourisme. Le consulat des Pays-Bas a décidé de réhabiliter cet endroit de mémoire, c'est pour ça que nous sommes là. C'est une partie de l'histoire commune entre les Pays-Bas et le Congo»*, a-t-il expliqué.

Les deux membres du Gouvernement et la consule des Pays-Bas devant la stèle

«Nous avons voulu dans le cadre d'un partenariat tripartite valoriser ce site qui n'est pas trop connu des Congolais. C'est le plus ancien cimetière du Congo. Il est dans un bel état. On trouve encore la peinture de l'époque, l'endroit où reposait le mât. Je pense que la réhabilitation ne devrait pas nous prendre beaucoup de temps parce qu'on a déjà identifié quelques partenaires qui sont prêts à apporter le financement. Nous allons adopter un plan d'action pour aller rapidement à la mise en œuvre de cette réhabilitation qui devrait permettre au plus grand public de revisiter ce site qu'il faudra préserver», a dit, quant à elle, Arlette Soudan-Nanault.

KAUD

ANAC

Le comité de direction a tenu sa session ordinaire

L'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) a tenu le 20 décembre 2019, la session ordinaire de son comité de direction, sous la présidence de Raphaël Ngatsono, directeur de cabinet du ministre des Transports.

Raphaël Ngatsono a invité les membres du comité à faire preuve de dextérité dans l'analyse des documents soumis à leur examen pour *«aller à l'essentiel des enjeux qui sont les nôtres dans le domaine de l'aviation civile et dans le respect des dispositions et actes qui régissent le champ étendu et large de l'aviation civile au niveau de notre pays, en tenant compte des contraintes juridiques et fonctionnelles de l'environnement international».*

Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour. Il s'agit, entre autres du niveau d'exécution des délibérations et recommandations du comité de direction, la session ordinaire de 2018; l'examen et l'adoption des rapports d'activité de 2018 clos et 2019 (9 mois); les projets de programme d'actions et du budget 2020, ainsi que des délibérations et recommandations.

Après évaluation des activités de 2019, *«nous venons de doter l'ANAC des instruments de travail pour l'année 2020. Je me permets de vous féliciter sur les contributions apporter à tous les projets de documents soumis à notre analyse»,* s'est- réjoui, en clôturant la session.

Les membres du Comité de direction de l'ANAC

C.A.Y-Ng

Coup d'oeil en biais

Arrêtés, les auteurs du vol de médicaments au CHU de Brazzaville

Des agents du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) seraient à la tête du réseau qui a soustrait frauduleusement le 4 décembre dernier des médicaments dans le dépôt pharmaceutique du plus grand centre hospitalier du pays. Tout le groupe impliqué dans ce vol a été arrêté par la police, soit trois personnes, dont le chef de la section réception et stockage, un major du même service et un secrétaire du service pharmacie. C'est l'arrestation d'un réceleur (Notre coup d'oeil du vendredi 13 décembre 2019) qui a permis d'arrêter toute la bande. Placés en garde à vue, les suspects ont avoué leur forfait et seront présentés devant le procureur de la République.

Attention aux objets vendus en seconde main

Les objets de seconde main, bien des Congolais en raffolent. Ce qui n'a rien de mauvais puisque, parfois, on y trouve des marchandises de bonne qualité, qui résistent bien au temps. Seulement, dans le contexte de banditisme où l'on ne sait pas qui est qui, certains ignorent que certains objets vendus en seconde main ont été volés. Un jeune homme s'est retrouvé à la Police pour un téléphone acheté sur le trottoir au marché Total de Bacongo.

Un cadavre jeté dans un caniveau à Kinsoundi!

Un corps d'homme a été retrouvé à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Ce serait celui d'un taximan, probablement assassiné, rapporte-t-on. Des passants ont fait l'horrible découverte aux premières heures du vendredi 20 décembre. Le corps gisait dans un caniveau. Assassinat crapuleux ou règlement de comptes? On se perd en conjectures.

L'intolérable tolérée: la fraude à la vaccination

De plus en plus de Congolais obtiennent des carnets de vaccination sans s'être fait vacciner. Une pratiqque encouragée par les agents des centres de vaccination eux-mêmes. Au centre des Grandes endémies, par exemple, un des lieux de vaccination habilitée de Brazzaville, ces derniers se pressent au portail d'entrée pour raccoler les usagers et leur proposer le certificat international de vaccination jaune dûment tamponné et signé, moyennant... quelque chose bien entendu. La même pratique est visible au Tribunal et aux mairies!

La méthode des hackers ne marche pas parfois

Les escrocs multiplient les techniques pour dépouiller les utilisateurs de comptes Mobile Money. Une femme n'aurait pas été vigilante que l'argent logé dans son compte Moblile Money se serait retrouvé dans celui d'un malfaiteur samedi 21 décembre 2019 à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Elle a reçu un message lui demandant de valider un retrait d'argent. Elle a supprimé instinctivement ce message. Quelques minutes polus tard, un message similaire s'est affiché. Elle l'a annulé une fois encore. C'est cela la nouvelle technique de ces hackers d'un autre genre. Ne validez rien que vous n'ayiez contrôlé!

Plus de vendeurs ambulants du café

La commercialisation du café prêt à consommer pratiquée dans les grandes artères et dans des marchés des villes du pays est désormais strictement interdite. Selon une note de service signée du directeur général adjoint de la police, le colonel André Fils Obami-Itou, cette commercialisation contribuerait au trafic des produits psychotropes, contenant des substances agissant principalement sur le système nerveux. Plusieurs personnes pratiquant ce commerce auraient été surprises en flagrant délit de vente de tramadol mélangé au café.

Les prix s'envolent

Les ménages de Brazzaville sont confrontés au surcoût des prix des produits de première nécessité. Les denrées alimentaires surgelées importées connaissent une majoration des prix. Le poulet de poids 12 vendu à 1000 francs Cfa est maintenant à 1500 francs Cfa. Le carton de poulet vendu à 9000 francs Cfa est passé à 11.500 francs Cfa.

Vaccinons!

Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé, a lancé à Kinkala, chef-lieu du Pool, jeudi 19 décembre 2019, les journées locales de vaccination pour une protection préventive des enfants. La poliomyélite est une maladie infectieuse aigue et contagieuse spécifiquement humaine causée par le poliovirus sauvage. Elle est encore active.

Pour lutter contre le Vih/Sida, les pairs éducateurs feront du porte à porte

Après leur formation à Brazzaville du 10 au 13 décembre dernier, les éducateurs mèneront une campagne de dépistage du Vih/Sida au sein des communautés, dénommée *«Le dépistage communautaire démédicalisé»*. Cette campagne est inscrite dans le cadre de l'atteinte des objectifs fixés par l'Onusida en vue de mettre fin à la pandémie d'ici à 2020. Les agents feront du porte-à-porte.

La CEEAC prend la mesure du terrorisme

Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ont tenu une session extraordinaire à Libreville, au Gabon, le 18 décembre dernier. La conférence a instruit la secrétaire générale de cette institution de préparer la stratégie régionale de prévention et de lutte contre le terrorisme. La secrétaire générale a également reçu mission de prendre des mesures en vue de la mise en place d'un mécanisme de coopération communautaire en matière de justice et de police.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

EXPOSITION

Passer progressivement à la mécanisation de l'agriculture

Les deux sociétés chinoises Tiancheng international (Grande quincaillerie) et China Lovol heavy industry ont organisé du 18 au 22 décembre 2019 à Brazzaville la première exposition des machines agricoles. C'est le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche qui a lancé cette exposition par la coupure du ruban symbolique, en présence de Li Anping, président directeur général de Tiancheng international et de Zhang Peng, responsable de China Lovol heavy industry.

Parmi les outils exposés, on trouve des râteaux à disques, des monopoles à disques, des tondeuses à gazon, des charrues à disques, des épandeurs d'engrais, des machines rotatives, des moissonneuses de pommes de terre, des charrues défonceuses

Le ministre Henri Djombo visitant les machines

et des remorques.

Entreprise de fabrication réputée en Chine, China Lovol heavy industry produit des machines agricoles et des machines de transformation des aliments sur la voie du progrès scientifique et technologique et du développement innovant, a relevé Li Anping, président directeur général de Tiancheng international. Les tracteurs Lovol, a-t-il dit, sont des produits de marque de classe mondiale et sont exportés vers plus de 100 pays et régions du monde. L'émergence des tracteurs Lovol a changé les méthodes de production agricole et amélioré l'efficacité opérationnelle des produits agricoles. La société Tiancheng international, a précisé son directeur général, a été créée au Congo en 2017. Dès sa naissance, cette société œuvre à introduire les équipements et machines de marque chinoise au Congo, afin de contribuer au développement de construction d'infrastructures du pays.

Le responsable de china Lovol heavy industry, Zhang Peng a estimé que la mécanisation agricole améliorera le niveau de vie du peuple et favorisera le développement et le progrès de tous les autres domaines d'un pays. Depuis 20 ans, les activités de Lovol heavy industry couvrent les machines agricoles, les engins des travaux publics et les véhicules. Aujourd'hui, elle compte parmi les plus grands fabricants chinois de matériels agricoles, en fournissant chaque année à ses clients du monde entier plus de 100 000 tracteurs, machines de récoltes et d'autres équipements agricoles, et 3 millions 40 milles tricycles.

Lovol a toujours mis l'accent sur un développement global. A ce jour, elle établit 9 bases de production en Chine et dans d'autres pays, dont les produits se commercialisent dans plus de 120 pays du monde, a affirmé Zhan Peng. La société dispose de quatre centres techniques dans le monde et a établi des centres de recherche et de développement en Europe et au Japon, qui compte plus de 2000 techniciens. Lovol heavy industry a déjà réalisé une vente de plus de 5 000 équipements agricoles aux clients Ouest-africains et la mise en place d'une chaîne de montage de tracteurs au Mali. Au Congo, a dit le responsable, Lovol renforcera sa collaboration avec Tiancheng international. Au-delà des livraisons des produits de machines agricoles aux clients, les deux entreprises entendent envoyer des ingénieurs afin d'avoir une équipe de service après-vente; créer des centres de services et de formation dans les régions agricoles clés du pays pour la formation des clients à manipuler correctement les machines agricoles; mettre en place des points de service après-vente dans les régions agricoles principales pour faciliter la fourniture aux clients les pièces de rechange du besoin urgent; former des techniciens locaux.

Le ministre d'Etat Henri Djombo a indiqué que cette exposition venait rappeler que l'agriculture demeure une des priorités nationales pour le développement et la croissance économiques. Elle doit se développer par la mécanisation comme un moyen d'accélérer à la modernisation. *«Cette exposition nous montre tous les types de matériels y compris la transformation des produits agricoles à tous les niveaux. J'invite les exploitants à visiter les stands et négocier les conditions d'acquisition de ce matériel. La mécanisation permet de réduire la pénibilité du travail de l'agriculteur, d'améliorer le rendement sur le terrain et d'attirer la jeunesse, parce que les jeunes veulent des techniques nouvelles en milieu rural»*, a-t-il déclaré.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

L'énergie est le moteur du développement. Quelle politique mettre en place dans ce sens pour développer l'économie congolaise?

Justine Dibayi (Kono-Lékoumou)

EDUCATION NATIONALE

Etat des lieux de la revue sectorielle du système éducatif

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en partenariat avec le Gouvernement congolais, a tenu du 16 au 17 décembre 2019 à Brazzaville la première revue sectorielle conjointe. L'état des lieux a réuni les bénéficiaires et les responsables de la mise en œuvre de l'éducation. Avec les représentants des pouvoirs publics du niveau central et local pour échanger sur les progrès réalisés, les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre et le suivi du plan sectoriel, ainsi que des opportunités et les perspectives pour l'amélioration, de la qualité et de l'efficacité de l'offre de l'éducation. C'était sous la houlette de Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur. En présence d'Hilaire Mputu, coordonnateur régional pour l'éducation en Afrique centrale de l'UNESCO, Micaela Marques De Souza, représentante de l'UNICEF au Congo et d'un parterre d'experts des six ministères en charge de l'éducation. Notamment: le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, de la formation qualifiante et de l'emploi, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, de la Jeunesse, et de l'Education physique et sportive.

Micaela De Souza, Bruno Jean Richard Itoua et Hilaire Mputu

La revue sectorielle de l'éducation ne peut pas être dissociée de la stratégie sectorielle de l'Education 2015-2025 endossée par les partenaires en mai 2015 et qui permet de faire partie du partenariat mondial pour l'éducation.

Cette stratégie sectorielle sur laquelle s'appuie la revue sectorielle de l'Education, comprend trois axes: offrir une éducation de base de qualité; répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente et, rendre efficace le pilotage et la gestion du système éducatif.

La représentante de l'UNICEF au Congo a expliqué que les activités pour réaliser ces trois axes stratégiques s'organisent: *«l'accroissement de l'accès et l'équité, l'amélioration de la qualité et l'amélioration de l'efficience à tous les niveaux du système éducatif»*, en sont les composantes essentielles.

Ainsi, en ce qui concerne l'Enseignement primaire par exemple, les indicateurs évoluent vers la scolarisation universelle car le taux d'accès est de 96%, le taux d'achèvement de 91% et l'index de parité de 1,03 légèrement en faveur des filles.

Et pour le ministre Bruno Jean Richard Itoua qui a ouvert les travaux, la rencontre du 16 et 17 décembre 2019 s'inscrivait dans une trajectoire d'échanges entre tous les acteurs et partenaires de l'éducation, à l'intention de renforcer une approche commune en matière d'accès, d'amélioration de la qualité et du pilotage du système éducatif.

Les différents acteurs du système éducatif congolais et les partenaires ont évalué durant deux jours les résultats enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du plan triennal (PND 2018-2022) qui trace un nouvel itinéraire de développement à caractère inclusif et durable. Il s'agit de réaliser des activités, les progrès quantitatifs et qualitatifs enregistrés par le système et les difficultés rencontrées en vue de proposer les corrections qui conviennent à l'atteinte des objectifs de la stratégie sectorielle, mais aussi pour s'arrimer à l'ODD4 de l'agenda 2030.

Gaule D'AMBERT

SANTÉ ANIMALE

Eviter les risques d'émergence des fièvres hémorragiques virales

Elaborer des plans de surveillance pour améliorer des capacités nationales et régionales des systèmes de détection précoce des maladies dans la faune sauvage, tel a été l'objectif de l'atelier de formation des points focaux nationaux des Etats membres de l'OIE en Afrique centrale sur les protocoles de surveillance des fièvres hémorragiques virales dans la faune sauvage. Cet atelier organisé par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), en collaboration avec le Gouvernement, à travers le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a eu lieu du 9 au 13 décembre 2019.

Les organisateurs et les participants à l'ouverture des travaux

Les travaux ont été ouverts par Georges Ganongo, directeur de cabinet par intérim du ministre de l'Agriculture, en présence de Mme Suze Percy Filippini, représentante de la FAO au Congo, du Dr vétérinaire Kora Brice Lafia, délégué du représentant régional Afrique de l'OIE et Mme Sophie Muset, coordonnatrice du projet Ebo-Sursy pour préserver la faune sauvage.

La formation a regroupé les experts nationaux et internationaux des secteurs de la santé animale, de la faune sauvage et de la santé publique, venus du Cameroun, du Gabon, de la République Démocratique du Congo (RDC), de la République Centrafricaine (RCA) et du Congo.

A la fin de la formation, les participants, à la lumière des débats ont reconnu avoir une compréhension et acquis des connaissances communes sur les grands principes de surveillance épidémiologiques dans la faune sauvage. Ils ont identifié les mécanismes de collaboration intégrant la faune sauvage dans la surveillance épidémiologique et ont co-construit un protocole de surveillance intégrant la faune sauvage.

L'augmentation de la fréquence des contacts entre la faune sauvage et les humains, ainsi que les animaux domestiques devient un facteur important de transmission des zoonoses émergentes et réémergentes. Au cours de ces 10 dernières années, les études ont montré qu'environ 75 % des nouvelles maladies qui ont affecté les populations humaines ont été transmises par les animaux ou des produits d'origine animale. La surveillance, la prévention et le contrôle des maladies de la faune sauvage sont des facteurs cruciaux pour la sauvegarde de la biodiversité et la préservation de la santé humaine et animale. Dans le cadre de son mandat pour protéger le bien-être et la santé des animaux, l'OIE s'attache à la sauvegarde de la faune sauvage et de la biodiversité. Mais, toutefois, plusieurs défis restent à relever et notamment identifier et mettre l'accent sur les zones dites à risques et souvent transfrontalières, appuyer un effort coordonné au niveau mondial, avec des pays se soutenant les uns les autres pour renforcer leurs services vétérinaires nationaux, développer une collaboration transectorielle au niveau national et enfin engager activement les acteurs locaux tels que les associations de chasseurs pour la détection précoce des maladies des espèces sauvages.

A la fin de la formation, le Dr vétérinaire Kora Brice Lafia a reconnu que les objectifs fixés ont été atteints. *«Les points focaux de l'OIE que nous avons rassemblés sont à même de développer les protocoles de surveillance des fièvres hémorragiques dans le fauve sauvage. Les services vétérinaires nationaux, en tant bien public mondial ont un rôle crucial à jouer dans la gestion des problèmes liés à la faune sauvage».* Mme Suze Percy Filippini a souligné que la FAO est pleinement engagée aux côtés de l'OMS et de l'OIE dans la coordination multisectorielle des efforts de lutte contre la maladie à virus Ebola aux niveau national, régional et mondial.

Ouvrant les travaux, Georges Ganongo a déclaré que l'Afrique centrale constitue une zone naturelle à risque pour l'émergence et la réémergence de maladies animales de nature zoonotique, de par sa situation géographique et sa diversité de ses écosystèmes. Cette situation, a-t-il dit, a été amplifiée par plusieurs facteurs de risque. *«Les changements intervenus dans nos écosystèmes suite à l'action de l'homme à des fins d'habitation, de chasse, d'exploitation forestière et de commerce des animaux sauvages ont considérablement réduit l'espace vital de nombreuses espèces animales, accentuant ainsi les contacts faune sauvage- faune domestique homme…».*

Philippe BANZ

MÉDIAS

Canal+ récompense la fidélité de quelques abonnés

La société canal + Congo a lancé le 21 novembre 2019 une promotion dénommée *«l'incroyable Noël»*. Elle court jusqu'au 25 décembre. Entre autres privilèges accordés à ses abonnés actuels ou potentiels: la réduction du décodeur HD à 5000fcfa au lieu de 10000fcfa habituellement. Pendant cette période, tout réabonnement avant la coupure des images donne la possibilité à l'abonné de bénéficier de 15 jours de la formule tout Canal. Alors que la promotion touche à sa fin, cette société procède à la récompense de quelques abonnés. Par l'entremise d'une tombola initiée récemment et qui s'étend jusqu'au 31 décembre en cours.

Pendant la remise des kits

L'annonce a été faite vendredi 20 décembre dernier à Brazzaville, par Leger Dira Ossombi et Boris Agbley, respectivement responsable communication et responsable réabonnement chez Canal+ Congo. C'était à l'occasion de la remise des lots aux heureux gagnants du premier tirage au sort effectué à Brazzaville pour la zone nord et à Pointe Noire pour la zone sud.

Dans chaque zone, Canal+ fait gagner un téléviseur plasma de 43', un groupe électrogène, deux téléphones, et 50 bons d'achats d'une valeur de 10000 FCFA par semaine.

A cela il faut ajouter que désormais pour avoir un abonnement Canal+ on débours non seulement une somme de 5000fcfa, mais surtout l'abonné a la possibilité de choisir sa formule. Donc, il est possible d'avoir un abonnement Canal+ à 10500 FCFA, si on opte pour la formule Accès.

Photo de famille avec les bénéficiaires

Boris Agbley justifie la remise des lots par le fait de la *«générosité»*, dit-il, de Canal+, à *«récompenser la fidélité de ses abonnés en fin d'année»*. Pour participer à la tombola, il suffit de se procurer un nouveau décodeur ou de se réabonner, pour être éligible au tirage au sort hebdomadaire. Le tirage réalisé en début de la semaine dernière a concerné soit les nouveaux abonnés, en achetant un kit, soit des réabonnés. Ceux-ci ont posé l'acte d'achat du 9 au 15 décembre 2019. Et toutes les opérations d'achat qui se feront jusqu'au 31 décembre, quelle que soit la localité où l'acte d'achat ou de réabonnement a été posé, leurs auteurs passeront par un tirage au sort et sont éligibles et susceptibles de bénéficier une récompensé.

Gaule D'AMBERT

ATELIER DE RESTITUTION

Accompagner les personnes âgées vulnérables

Une délégation de l'ONG *«Le livre du Congo Blanc»* conduite par son secrétaire général Dubblon Ngarcel, coordonnateur national, a effectué une descente du 24 novembre au 2 décembre 2019, dans la Likoula, la Sangha, la Cuvette-Ouest et dans les Plateaux pour aider les personnes âgées autochtones. Dubblon Ngarcel a fait la restitution du séjour de travail le mercredi 11 décembre dernier.

Les personnes âgées recevant les dons

70 sacs de friperies ont été distribués aux personnes âgées, leur permettant de tenir un commerce; 700 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire. 21 logements ont été construits et équipés en faveur de ces personnes. La vulnérabilité a été l'un des critères pour obtenir les différents dons.

Une des bénéficiaires répondant au nom d'Atobia a remercié l'ONG d'avoir mis à sa disposition un lieu pour s'abriter. *«Je ne peux que remercier l'ONG qui vient de loin pour subvenir à nos besoins. Je vivais dans une maison faite en plantes, j'étais exposée aux intempéries de tout genre»*, a-t-elle dit.

Certains bénéficiaires ont souhaité que ce genre d'initiative se pérennise et, ont invité le Gouvernement à emboîter le pas pour aider les personnes vulnérables.

Après les départements suscités, l'ONG *«Le livre du Congo Blanc»* va s'étendre dans le département du Pool, en 2020, car, selon Dubblon Ngarcel, dans ce département aussi les peuples autochtones vivent dans la précarité.

Créée en 2010, l'ONG *«Le livre du Congo Blanc»,* est une association qui s'affirme comme inter-action sociale entre institutions de développement socio humanitaire et de préservation de l'environnement. Elle s'inscrit dans l'amélioration des conditions de vie de la vieillesse au Congo, pour que cessent les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes du troisième âge. L'ONG leur apporte une aide directe, notamment administrative et sanitaire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

FÊTE DE NOËL

La fondation Eboko offre le sourire aux enfants

Afin de permettre aux enfants orphelins de trois orphelinats sélectionnés à Brazzaville de bien passer la fête de Noël ce 25 décembre, la fondation Eboko a procédé à la remise des jouets et offert un repas à ces enfants, le tout couronné par les animations culturelles des artistes de la place. La cérémonie a été rehaussée de la présence du directeur du Centre culturel russe, M. Sergey Belyaev, de plusieurs invités et évidemment de quelques membres de cette fondation.

Beremy Merveilles Gouli Otto pendant la remise des jouets

Dans son mot de bienvenue, Sergey Belyaev souhaitant une joyeuse fête aux jeunes, a rappelé l'historique des relations russo-congolaises. Plusieurs éminents cadres congolais sont issus des écoles russes. Il a annoncé à l'assistance que le centre, cadre de culture et d'apprentissage, est ouvert pour la formation de l'élite.

La fondation Eboko qui a entre autres objectifs la protection de l'environnement, la vulgarisation du patrimoine culturel africain et la promotion des œuvres caritatives a souhaité à l'occasion de la fête de noël 2019 donné un brin d'espoir aux enfants. C'est par des mélodies harmonieuses livrées par le chœur Sanctus que la journée festive dédiée aux enfants, 70 au total, dont l'âge est compris entre 0 et 13 ans des orphelinats Maison Notre Dame de Nazareth, Maison de la charité (Mpila, dans le 5e arrondissement Ouenzé) et Saint Clair Francis (Makélékélé, 1er arrondissement) a démarré. Des prestations de slam déclamées par la slameuse Guerevie et la comédie faite par l'artiste Djaust Pounga ont enchanté les enfants. Toutes ces prestations prônaient l'amour et le partage.

Le président de la section Brazzaville de la fondation Eboko, Beremy Merveilles Gouli Otto remettant symboliquement le don, a précisé qu'il était opportun de faire ce geste pour que ces enfants passent des bons moments comme d'autres enfants, entendu que la fondation a un volet qui lutte contre l'exclusion sociale. *«Il n'ya pas plus bon que d'offrir un cadeau à un enfant»*.

Par la même occasion, il a lancé un appel à toutes les fondations et autres structures de penser à ces enfants, car ils ont aussi besoin de notre affection, de notre considération: *«qui sait si demain pourront sortir de ces milieux certains cadres qui dirigeront le Congo!»*

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le budget exercice 2020 de l'IRSSA s'élève à plus de 300 millions de fcfa

Entité du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSSA) que dirige le Professeur Charles Ngombé Mbalawa, a tenu son Conseil d'établissement jeudi 19 décembre dernier à Brazzaville. Les éléments essentiels du conseil, cette année, ont été représentés en trois points. Il s'agit, entre autres, du bilan de l'exécution budgétaire de l'année 2019, le projet de règlement de l'IRSSA, et la discussion sur le projet de budget 2020. L'exercice budgétaire pour 2020 a été fixé en recettes et en dépenses à hauteur de 350 millions de FCFA, dont 17 millions 589.365 FCFA pour le Comite éthique de recherche en sciences de la santé.

Pr Charles Ngombé Mbalawa

Un budget taillé sur mesure pour accomplir, entre autres, les tâches ci-après: l'appui aux activités de recherche, l'implantation des zones de recherche hors de Brazzaville, le recrutement du personnel de recherche. Outre cela, assurer la formation du personnel, réaliser les entretiens, réhabilitation et construction, consolider le partenariat existant et en ouvrir d'autres.

Pour le Dr Marie-Claire Makambila, directrice scientifique de l'IRSSA, l'année 2019 a été pour leur institution de recherche une année très difficile en ce sens que le budget 2019 n'a pas pu être décaissé. *«Jusqu'à maintenant nous n'avons travaillé qu'avec le budget 2018. Avec ça, il fallait faire face à certaines charges de fonctionnement, parmi lesquelles, les indemnités des agents…donc, c'était difficile de faire la recherche»*, a-t-elle déploré. Espérant une amélioration l'an prochain. Puisqu'aussi bien, l'institution entend étendre son champ d'investigation. Le Dr Makambila a expliqué que IRSSA est tout de même un institut national de recherche en science de la santé qui ne doit pas se limiter à Brazzaville. Sa vocation est de s'étendre à travers le pays. D'où il a été initié des zones de recherche qui doivent fonctionner pour faire avancer la recherche en santé. Déjà, quelques sites ont été ciblés à Pointe Noire, Oyo, Ouesso, Dolisie. Mais pour qu'ils fonctionnent, il faut du matériel, il faut réhabiliter les locaux qui ont été cédés à l'institution.

L'IRSSA entretient des liens de coopération avec plusieurs autres institutions publiques et privées comme l'Université Marien Ngouabi, dont les étudiants de l'ENS, ENSP, ENSAF, FST, FSSA sont reçus en stage. A cela il faut ajouter le partenariat signé avec la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) qui se concrétise par la participation mutuelle aux activités programmées et à la mise en œuvre des projets de recherche.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

CENTRAFRIQUE

L'ancien président François Bozizé de retour à Bangui

Des milliers de partisans ont acclamé l'ancien président François Bozizé, samedi 21 décembre 2019 à Bangui, la capitale centrafricaine. Pour sa première apparition publique depuis son retour d'exil, en début de semaine passée, l'ex-général a participé à un meeting de son parti, le Kwa Na Kwa (Convergence nationale, KNK), sur un terrain de foot près de l'aéroport de Bangui.

François Bozizé (à dr) saluant ses partisans

François Bozizé n'était pas apparu devant ses concitoyens centrafricains depuis son renversement, en 2013. La foule en liesse voulait le voir, et elle l'a vu. Pas sûr, toutefois, qu'elle l'ait entendu. Et pour cause, les cris de joie et les klaxons rendant tout discours inaudible. Cela tombait bien. François Bozizé n'avait pas l'intention de se faire entendre. A l'arrière d'un véhicule de type Pick-up, il a salué ses supporters en langue sango, mais n'a pas fait de grand discours.

Selon une source, l'ancien chef de l'Etat avait hésité à se rendre à ce meeting. Ses porte-paroles avaient même annoncé qu'il ne participerait à aucun rassemblement à son retour, tant qu'il n'aurait pas rencontré le président Touadéra. Ainsi que l'avait expliqué l'un d'eux, *«quand on arrive dans un village, on commence par saluer le chef».*

Seulement voilà, une semaine après son arrivée commençait à trouver le temps long. Pendant combien de temps devra-t-il ronger son frein, lui qui est rentré en Centrafrique dans l'espoir de reconquérir le pouvoir par les urnes?

Pas question pour lui, toutefois, de se lancer à ce stade dans la mêlée. Il est rentré à Bangui, selon ses proches, dans un esprit de paix et de réconciliation nationale.

Gaule D'AMBERT

MONNAIE

L'Afrique de l'Ouest met bientôt un terme au franc CFA

La zone CFA va disparaître dès 2020 en Afrique de l'Ouest. L'annonce a été faite samedi 21 décembre 2019 à Abidjan par les présidents ivoirien Alassane Ouattara et français Emmanuel Macron à l'occasion d'une tournée de ce dernier en Côte d'Ivoire et au Niger. La France se retire des instances de gestion du CFA qui peut opérer sa mutation en zone ECO. Une réforme importante de cette monnaie en Afrique de l'Ouest qualifiée d'historique par le président français. Les calendriers de mise en œuvre de la nouvelle monnaie (ECO) restent à déterminer.

E. Macron et A. Ouattara annonçant la fin du FCFA zone Afrique de l'Ouest

Officiellement, le nouvel accord monétaire signé entre Paris et les pays de la zone Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) prend effet immédiatement. Dans la réalité, l'application de ces dispositions débutera en 2020, après juin, au moment des bilans annuels.

«La France quittera alors le navire», a affirmé Bruno Le Maire, ministre français de l'Economie et des finances. En précisant que «c'est beaucoup plus qu'une décision symbolique. La décision qui a été prise par le président Alassane Ouattara et par le président de la République Emmanuel Macron met fin au franc CFA en Afrique de l'Ouest. C'est donc une décision historique. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que les Etats membres du franc CFA en Afrique de l'Ouest n'iront plus déposer leurs réserves dans un compte du Trésor, le compte spécial du Trésor sera fermé. Jusqu'à présent, ils étaient obligés de déposer 50% de leurs réserves. C'était perçu effectivement par certains comme du «post-colonialisme».

Si les principes de fonctionnement de l'ECO sont acquis, il faut maintenant résoudre des questions techniques. Il faudra aussi plusieurs années, précise Romuald Wadagni, ministre béninois des Finances, avant de pouvoir tenir l'ECO dans sa main. Si l'ex-zone CFA d'Afrique de l'Ouest constituera l'avant-garde, à quelle date les autres pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vont-ils rejoindre la zone éco et adopter cette monnaie? Il y a tout un processus avec des dispositions qui prennent du temps. L'histoire de la monnaie commune en Europe, l'Euro, est assez édifiante dans ce sens, a-t-il poursuivi. Jusqu'ici, la CEDEAO avançait la date de 2020, mais ce n'est plus certain indiquait samedi 21 décembre la ministre des Finances du Nigeria, Ngonzi Okonjo-Iweala. Car au sein de la Cédéao les pays ne respectent pas suffisamment les critères de convergence. Ces critères, comme le taux d'inflation ou le déficit budgétaire doivent être peu à peu alignés dans tous les pays, afin de s'assurer de la stabilité de la monnaie commune. Le travail à faire est donc encore long. Mais ce qui est espéré, c'est que la transformation de la zone CFA en zone ECO donne une impulsion nouvelle à tous les pays de la CEDEAO.

C'est en 2017 que le discours français change sur cette question. A Ouagadougou, Emmanuel Macron affirmait que c'est aux Africains de proposer une réforme. La réflexion commence en coulisse. Elle s'accélère en juin dernier. Pendant six mois, sous la houlette de la Banque de France et de la BCEAO, les dirigeants se mettent au travail. Deux camps apparaissent au sein des pays de l'UEMOA. Le Niger et le Burkina Faso plaident pour un arrimage de la future monnaie à un panier de devises, conformément aux souhaits de la CEDAO, mais le Sénégal et la Côte d'Ivoire réclament un arrimage avec l'Euro uniquement, au nom de la continuité. Ils finiront par avoir gain de cause.

L'autre zone CFA, l'Afrique centrale, n'est pas concernée par les annonces faites le week-end dernier de la disparition en 2020 du franc CFA. Pourtant, le débat existe bel et bien sur place. Après cette décision de l'Afrique de l'Ouest de se débarrasser du franc CFA, certains Africains du centre ont aussi commencé à rêver de sortir de cette monnaie en cours dans leurs pays. Mais pour Pierre Jacquemot, ancien ambassadeur de France au Kenya, au Ghana et en RDC, *«la dynamique entre les deux zones n'est pas du tout la même. Au niveau de la CEMAC, on en parle mais chacun des pays est un peu occupé par ses problèmes intérieurs: le Cameroun avec la région anglophone, le Congo avec sa dette, la Guinée équatoriale avec l'avenir de ses réserves pétrolières, la Centrafrique avec les problèmes de sécurité, le Tchad qui est un peu écartelé, il fait partie de l'Afrique centrale mais il a aussi des relations avec les pays de l'Afrique de l'Ouest».*

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DIPLOMATIE

Expulsion de l'ambassadeur du Bénin à l'Union européenne

Le chef de la mission diplomatique du Bénin à Bruxelles (Belgique) a été expulsé jeudi dernier par l'UE, en réponse au renvoi de son propre ambassadeur à Cotonou fin novembre écoulé. Le doute planait depuis quelques temps et la rumeur enflait, sur l'expulsion de l'ambassadeur du Bénin près l'Union européenne (UE) à Bruxelles. Cotonou avait officiellement saisi Bruxelles pour demander le départ d'Oliver Nette, le chef de la délégation de l'Union européenne au Bénin.

Poignée de main entre Patrice Talon et Oliver Nette

L'affaire remonte à l'accusation par les autorités béninoises du diplomate de l'UE *«d'ingérence»* dans la vie politique. Elles lui avaient donné jusqu'au 1er décembre pour plier bagage. Il était désormais devenu persona non grata à Cotonou. C'était juste un an et demi après avoir présenté ses lettres de créance. Le ministère béninois des Affaires étrangères a demandé à Bruxelles de rappeler son ambassadeur. A en croire plusieurs sources au sein de l'exécutif béninois, qui lui a donné jusqu'au 1er décembre pour quitter ses fonctions dans le pays, Olivier Nette aurait, *«à plusieurs reprises et lors de diverses rencontres en présence d'officiels»,* écorné *«la légitimité»* de l'actuelle Assemblée nationale installée à la suite des législatives d'avril 2019, lors desquelles aucune liste de l'opposition n'avait pu présenter de candidats. Son homologue béninois paye ainsi à son tour pour cette expulsion.

«Le chef de la mission de la République du Bénin auprès de l'Union européenne sera déclaré persona non grata. Cette décision fait suite à la décision du gouvernement béninois de déclarer le chef de la délégation de l'UE au Bénin persona non grata», a annoncé le Conseil de l'Europe.

L'UE considère que l'expulsion de son représentant *«est totalement injustifiée et contraire à l'objectif de l'UE de développer les relations et de construire des partenariats dans les pays tiers».*

C'est fin novembre que l'ambassadeur de l'UE au Bénin, l'Allemand Oliver Nette, a quitté le pays. L'ultimatum qui lui a été adressé l'accuse d'avoir trempé son nez dans les affaires de politique intérieure et d'activités *«subversives»* par le gouvernement du président Patrice Talon.

Azer ZATABULI

NECROLOGIE

La veuve ZOU-MASSENGO née Denise DIATOULOU et les enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de leur époux et père, Camille ZOU-MASSENGO «ZOUX», agent de la Fonction publique à la retraite, ancien Directeur des Etudes et de la planification (DEP) au ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, survenu le mercredi 18 décembre 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N°9 de la rue Foulou André, quartier Sangolo (derrière le domaine de Koulounda, arrêt Sénégalais).

La date et le lieu des obsèques seront communiqués ultérieurement.

Contact:
Tél.: 06 690 80 39 / 06 885 29 50

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS POUR LA CÉLÉBRATION DE LA LIIIe JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX, LE 1ER JANVIER 2020

La paix, un chemin d'espérance: dialogue, réconciliation et conversion écologique

A l'occasion de la cinquante-troisième Journée mondiale de la paix qui se célèbrera travers le monde, le mercredi 1er janvier 2020, Sa Sainteté le Pape François a publié son traditionnel message: *«La paix, un chemin d'espérance: dialogue, réconciliation et conversion écologique». «Le chemin de la réconciliation exige patience et confiance. On n'obtient pas la paix si on ne l'espère pas.»*, affirme le Pape. Ci-dessous, l'intégralité de ce message.

Le Pape François

1. La paix, chemin d'espérance face aux obstacles et aux épreuves

La paix est un bien précieux, objet de notre espérance auquel aspire toute l'humanité. Espérer la paix est un comportement humain qui renferme une tension existentielle; c'est pourquoi même un présent parfois pénible *«peut être vécu et accepté s'il conduit vers un terme et si nous pouvons être sûrs de ce terme, si ce terme est si grand qu'il peut justifier les efforts du chemin»* [1]. De cette façon, l'espérance est la vertu qui nous met en chemin, qui nous donne des ailes pour aller de l'avant, même quand les obstacles semblent insurmontables. Notre communauté humaine porte dans sa mémoire et dans sa chair les signes des guerres et des conflits qui se sont succédé avec une capacité destructrice croissante, et qui ne cessent de frapper spécialement les plus pauvres et les plus faibles. Aussi, des nations entières peinent à se libérer des chaînes de l'exploitation et de la corruption, lesquelles alimentent haines et violences. Aujourd'hui encore, à tant d'hommes et de femmes, d'enfants et de personnes âgées, sont niées la dignité, l'intégrité physique, la liberté, y compris religieuse, la solidarité communautaire, l'espérance en l'avenir. De nombreuses victimes innocentes portent sur elles le supplice de l'humiliation et de l'exclusion, du deuil et de l'injustice, voire même les traumatismes de l'acharnement systématique contre leur peuple et leurs proches.

Les terribles épreuves des conflits civils et internationaux, aggravées souvent par des violences sans aucune pitié, marquent pour longtemps le corps et l'âme de l'humanité. Toute guerre, en réalité, est un fratricide qui détruit le projet même de fraternité inscrit dans la vocation de la famille humaine.

La guerre, nous le savons bien, commence souvent par l'intolérance à l'égard de la différence de l'autre, qui renforce le désir de possession et la volonté de domination. Elle naît, dans le cœur de l'homme, de l'égoïsme et de l'orgueil, de la haine qui pousse à détruire, à renfermer l'autre dans une vision négative, à l'exclure et à le faire disparaître. La guerre se nourrit de la perversion des relations, d'ambitions hégémoniques, d'abus de pouvoir, de la peur de l'autre et de la différence perçue comme un obstacle ; et en même temps elle alimente tout cela.

Il est paradoxal, comme j'ai eu à le souligner durant mon récent voyage au Japon, que *«notre monde vit la perverse dichotomie de vouloir défendre et garantir la stabilité et la paix sur la base d'une fausse sécurité soutenue par une mentalité de crainte et de méfiance qui finit par envenimer les relations entre les peuples et empêcher tout dialogue possible. La paix et la stabilité internationales sont incompatibles avec toute tentative de construction sur la peur de la destruction réciproque ou sur une menace d'anéantissement total; elles ne sont possibles qu'à partir d'une éthique globale de solidarité et de coopération au service d'un avenir façonné par l'interdépendance et la coresponsabilité au sein de toute la famille humaine d'aujourd'hui et de demain»* [2].

Toute situation de menace alimente le manque de confiance et le repli sur soi. Le manque de confiance et la peur renforcent la fragilité des rapports et le risque de violence, dans un cercle vicieux qui ne conduira jamais à une relation de paix. En ce sens, la dissuasion nucléaire ne peut que créer une sécurité illusoire.

Par conséquent, nous ne pouvons pas prétendre maintenir la stabilité mondiale par la peur de l'anéantissement, dans un équilibre plus que jamais instable, suspendu au bord du gouffre nucléaire et enfermé dans les murs de l'indifférence, où l'on prend des décisions socio-économiques qui ouvrent la voie aux drames de l'exclusion de l'homme et de la création, au lieu de nous protéger les uns les autres [3]. Comment, alors, construire un chemin de paix et de reconnaissance réciproque? Comment rompre la logique macabre de la menace et de la peur? Comment briser la dynamique de la défiance qui prévaut actuellement?

Nous devons poursuivre une fraternité réelle, basée sur la commune origine divine et exercée dans le dialogue et la confiance réciproques. Le désir de paix est profondément inscrit dans le cœur de l'homme et nous ne devons nous résigner à rien de moins que cela.

2. La paix, chemin d'écoute basé sur la mémoire, sur la solidarité et sur la fraternité

Les Hibakusha, les survivants des bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki, sont parmi ceux qui, aujourd'hui, maintiennent vivante la flamme de la conscience collective, témoignant aux générations successives l'horreur de ce qui est arrivé en août 1945 et les souffrances indicibles qui ont suivi jusqu'à aujourd'hui. Leur témoignage réveille et conserve de cette façon la mémoire des victimes afin que la conscience humaine devienne toujours plus forte face à toute volonté de domination et de destruction: *«Nous ne pouvons pas permettre que les générations présentes et nouvelles perdent la mémoire de ce qui est arrivé, cette mémoire qui est garantie et encouragement pour construire un avenir plus juste et plus fraternel»* [4].

Tout comme eux, de nombreuses personnes partout dans le monde offrent aux générations futures le service indispensable de la mémoire qui doit être conservée, non seulement pour ne pas commettre de nouveau les mêmes erreurs ou pour que les schémas illusoires du passé ne soient reproposés, mais aussi pour que celle-ci, fruit de l'expérience, constitue la racine et suggère le chemin pour les choix présents et futurs en faveur de la paix.

De plus, la mémoire est l'horizon de l'espérance: bien des fois, dans l'obscurité des guerres et des conflits, même le rappel d'un petit geste de solidarité reçu peut inspirer des choix courageux et même héroïques, peut susciter de nouvelles énergies et rallumer une nouvelle espérance chez les individus et dans les communautés.

Ouvrir et tracer un chemin de paix est un défi d'autant plus complexe que les intérêts qui sont en jeu dans les relations entre les personnes, les communautés et les nations, sont multiples et contradictoires. Il faut avant tout faire appel à la conscience morale et à la volonté personnelle et politique. La paix, en effet, trouve sa source au plus profond du cœur humain, et la volonté politique doit toujours être revigorée afin d'initier de nouveaux processus qui réconcilient et unissent personnes et communautés.

Le monde n'a pas besoin de paroles creuses, mais de témoins convaincus, d'artisans de paix ouverts au dialogue sans exclusions ni manipulations. En effet, on ne peut parvenir vraiment à la paix que lorsqu'il y a un dialogue convaincu d'hommes et de femmes qui cherchent la vérité au-delà des idéologies et des opinions diverses. La paix est un édifice *«sans cesse à construire»* [5], un chemin que nous faisons ensemble, en cherchant toujours le bien commun et en nous engageant à maintenir la parole donnée et à respecter le droit. Dans l'écoute réciproque, la connaissance et l'estime de l'autre peuvent se développer jusqu'à reconnaître, dans l'ennemi, le visage d'un frère.

Le processus de paix est donc un engagement qui dure dans le temps. C'est un travail patient de recherche de la vérité et de la justice qui honore la mémoire des victimes et qui ouvre, pas à pas, à une espérance commune plus forte que la vengeance. Dans un État de droit, la démocratie peut être un paradigme significatif de ce processus si elle est basée sur la justice et sur l'engagement à sauvegarder les droits de chaque personne, en particulier si elle est faible ou marginalisée, dans la recherche continuelle de la vérité [6]. Il s'agit d'une construction sociale et d'une élaboration en devenir, où chacun apporte de manière responsable sa propre contribution, à tous les niveaux de la collectivité locale, nationale et mondiale.

Comme le soulignait saint Paul VI, *«la double aspiration vers l'égalité et la participation cherche à promouvoir un type de société démocratique […]. C'est dire l'importance d'une éducation à la vie en société où, en plus de l'information sur les droits de chacun, soit rappelé leur nécessaire corrélatif: la reconnaissance des devoirs à l'égard des autres; le sens et la pratique du devoir sont eux-mêmes conditionnés par la maîtrise de soi, l'acceptation des responsabilités et des limites posées à l'exercice de la liberté de l'individu ou du groupe»* [7].

Au contraire, la fracture entre les membres d'une société, l'accroissement des inégalités sociales et le refus d'utiliser les instruments en vue d'un développement humain intégral mettent en péril la poursuite du bien commun. Par contre, le travail patient basé sur la force de la parole et de la vérité peut réveiller chez les personnes la capacité de compassion et de solidarité créative.

Dans notre expérience chrétienne, nous faisons constamment mémoire du Christ qui a donné sa vie pour notre réconciliation (Cf. Rm 5, 6-11). L'Eglise participe pleinement à la recherche d'un ordre juste, tout en continuant à servir le bien commun et à nourrir l'espérance de paix à travers la transmission des valeurs chrétiennes, l'enseignement moral et les œuvres sociales et éducatives.

3. La paix, chemin de réconciliation dans la communion fraternelle

La Bible, en particulier à travers la parole des prophètes, rappelle les consciences et les peuples à l'alliance de Dieu avec l'humanité. Il s'agit d'abandonner le désir de dominer les autres et d'apprendre à se regarder réciproquement comme des personnes, comme des enfants de Dieu, comme des frères. L'autre ne doit jamais être enfermé dans ce qu'il a pu dire ou faire, mais il doit être considéré selon la promesse qu'il porte en lui. C'est seulement en choisissant la voie du respect qu'on pourra rompre la spirale de la vengeance et entreprendre le chemin de l'espérance.

Le passage de l'Évangile qui rapporte l'échange entre Pierre et Jésus nous guide: *«Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner? Jusqu'à sept fois? Jésus lui répond: "Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois"»* (Mt 18, 21-22).

Ce chemin de réconciliation nous appelle à trouver dans le fond de notre cœur la force du pardon et la capacité de nous reconnaître frères et sœurs. Apprendre à vivre le pardon fait grandir notre capacité à devenir des femmes et des hommes de paix.

Ce qui est vrai de la paix dans le domaine social est vrai aussi dans le domaine politique et économique, puisque la question de la paix traverse toutes les dimensions de la vie communautaire: il n'y aura jamais de vraie paix tant que nous ne serons pas capables de construire un système économique plus juste. Comme l'écrivait Benoît XVI, il y a dix ans, dans l'Encyclique Caritas in veritate: *«Vaincre le sous-développement demande d'agir non seulement en vue de l'amélioration des transactions fondées sur l'échange et des prestations sociales, mais surtout sur l'ouverture progressive, dans un contexte mondial, à des formes d'activité économique caractérisées par une part de gratuité et de communion»* (n° 39).

4. La paix, chemin de conversion écologique

«Si une mauvaise compréhension de nos propres principes nous a parfois conduits à justifier le mauvais traitement de la nature, la domination despotique de l'être humain sur la création, ou les guerres, l'injustice et la violence, nous, les croyants, nous pouvons reconnaître que nous avons alors été infidèles au trésor de sagesse que nous devions garder».[8]

Face aux conséquences de notre hostilité envers les autres, du manque de respect de la maison commune et de l'exploitation abusive des ressources naturelles – considérées comme des instruments utiles uniquement pour le profit d'aujourd'hui, sans respect pour les communautés locales, pour le bien commun ni pour la nature – nous avons besoin d'une conversion écologique.

Le récent Synode sur l'Amazonie nous pousse à adresser, de manière nouvelle, l'appel à une relation pacifique entre les communautés et la terre, entre le présent et la mémoire, entre les expériences et les espérances.

Ce chemin de réconciliation est aussi écoute et contemplation du monde qui nous a été donné par Dieu pour que nous en fassions notre maison commune. En effet, les ressources naturelles, les nombreuses formes de vie et la terre elle-même nous sont confiées pour être "cultivées et gardées" (Cf. Gn 2, 15) aussi pour les générations à venir, avec la participation responsable et active de chacun. En outre, nous avons besoin d'un changement, dans les convictions et dans le regard, qui ouvre davantage à la rencontre avec l'autre et à l'accueil du don de la création qui reflète la beauté et la sagesse de son Auteur.

En découlent, en particulier, des motivations profondes et une nouvelle manière d'habiter la maison commune, d'être présents les uns aux autres, chacun dans sa diversité, de célébrer et de respecter la vie reçue et partagée, de se préoccuper des conditions et des modèles de société qui favorisent l'éclosion et la permanence de la vie dans l'avenir, de développer le bien commun de toute la famille humaine.

La conversion écologique à laquelle nous faisons appel nous conduit donc à avoir un nouveau regard sur la vie, en considérant la générosité du Créateur qui nous a donné la terre et nous rappelle à la joyeuse sobriété du partage. Cette conversion doit être comprise de manière intégrale, comme une transformation des relations que nous entretenons avec nos sœurs et nos frères, avec les autres êtres vivants, avec la création dans sa très riche variété, avec le Créateur qui est l'origine de toute vie. Pour le chrétien, elle demande de *«laisser jaillir toutes les conséquences de la rencontre avec Jésus-Christ sur les relations avec le monde»* [9].

5. On obtient autant qu'on espère [10]

Le chemin de la réconciliation exige patience et confiance. On n'obtient pas la paix si on ne l'espère pas.

Il s'agit avant tout de croire en la possibilité de la paix, de croire que l'autre a le même besoin de paix que nous. En cela, l'amour de Dieu pour chacun d'entre nous peut nous inspirer, un amour libérateur, sans limite, gratuit, inlassable.

La peur est souvent source de conflit. Il est donc important d'aller au-delà de nos craintes humaines, en nous reconnaissant comme des enfants dans le besoin devant celui qui nous aime et qui nous attend, comme le Père du fils prodigue (Cf. Lc 15, 11-24). La culture de la rencontre entre frères et sœurs rompt avec la culture de la menace. Elle fait de toute rencontre une possibilité et un don de l'amour généreux de Dieu. Elle nous pousse à dépasser les limites de nos horizons restreints afin de toujours viser à vivre la fraternité universelle comme enfants de l'unique Père céleste.

Pour les disciples du Christ, ce chemin est aussi soutenu par le sacrement de la Réconciliation, donné par le Seigneur pour la rémission des péchés des baptisés. Ce sacrement de l'Eglise, qui renouvelle les personnes et les communautés, invite à avoir le regard tourné vers Jésus qui a réconcilié *«tous les êtres pour lui, aussi bien sur la terre que dans les cieux, en faisant la paix par le sang de sa croix»* (Col 1, 20) ; et il demande d'abandonner toute violence en pensées, en paroles et en actions, aussi bien envers le prochain qu'envers la création. La grâce de Dieu le Père s'offre comme un amour sans conditions. Une fois reçu son pardon dans le Christ, nous pouvons nous mettre en chemin afin de l'offrir aux hommes et aux femmes de notre temps. Jour après jour, l'Esprit Saint nous suggère des comportements et des paroles pour que nous devenions des artisans de justice et de paix.

Que le Dieu de la paix nous bénisse et vienne à notre aide.
Que Marie, Mère du Prince de la Paix et Mère de tous les peuples de la terre, nous accompagne et nous soutienne, pas à pas, sur notre chemin de réconciliation.
Et que toute personne venant en ce monde puisse connaître une existence paisible et développer pleinement la promesse d'amour et de vie qu'elle porte en elle.

Du Vatican, le 8 décembre 2019
François

Notes:

[1] Benoît XVI, Lett. enc. Spe salvi (30 novembre 2007), n°1.
[2] Discours sur les armes nucléaires, Nagasaki, "Atomic Bomb Hypocenter", 24 novembre 2019.
[3] Cf. Homélie à Lampedusa, 8 juillet 2013.
[4] Discours sur la Paix, Hiroshima, Mémorial de la Paix, 24 novembre 2019.
[5] Conc. œcum. Vat. II, Const. past. Gaudium et spes, n° 78.
[6] Cf. Benoît XVI, Discours du pape Benoît XVI aux dirigeants des associations chrétiennes des travailleurs italiens, 27 janvier 2006.
[7] Lett. ap. Octogesima adveniens (14 mai 1971), n° 24.
[8] Lett. enc. Laudato si' (24 mai 2015), n° 200.
[9] Ibid., n. 217.
[10] Cf. Jean de la Croix, Nuit obscure, II, 21, 8.

COLLÈGE CARDINALICE

Le cardinal Sodano quitte ses fonctions de doyen

Le Pape François a accepté la renonciation de l'ex-secrétaire d'État de la charge de doyen du Collège cardinalice, poste qu'il occupait depuis 2005. Cette charge est transformée en mandat de cinq ans, éventuellement renouvelable. Le Pape a accepté la renonciation du cardinal Angelo Sodano de la charge de doyen du Collège cardinalice, présenté en raison de son âge avancé, et a établi par un Motu proprio que dorénavant cette charge aurait une durée de cinq ans et serait éventuellement renouvelée, et qu'à l'issue de son mandat, le cardinal sortant recevrait le titre de *«doyen émérite».*

Le Pape saluant le cardinal Sodano (Vatican Media)

La décision du Saint-Père a été rendue publique après les traditionnels vœux à la Curie romaine qui se sont ouverts avec le salut du doyen. Angelo Sodano, 92 ans, évêque et nonce apostolique depuis 1978, secrétaire d'État de 1990 à 2005, a été le successeur de Joseph Ratzinger en tant que doyen du Collège cardinalice, désigné comme prévu par les normes parmi ses frères cardinaux de l'ordre des évêques.

Le 26 juin 2018, le Pape François avait décidé d'élargir le nombre de membres de l'ordre des évêques, jusqu'alors composé par les cardinaux titulaires des diocèses suburbicaires et par les patriarches orientaux créés cardinaux, incluant aussi le secrétaire d'État Pietro Parolin, le préfet de la congrégation pour les Églises orientales Leonardo Sandri, le préfet de la congrégation pour les Évêques Marc Ouellet et alors préfet de la congrégation pour l'Évangélisation des peuples, Fernando Filoni, aujourd'hui Grand Maître de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre.

«Maintenant, cependant, - écrit le Pape François dans le nouveau Motu proprio – en ayant accepté la renonciation» du cardinal Sodano, *«que je remercie vivement pour le grand service rendu au collège des cardinaux pendant les presque quinze ans de son mandat, et eu égard au fait qu'avec l'accroissement du nombre des cardinaux, des engagements toujours plus grands viennent peser sur la personne du cardinal doyen, il m'est apparu opportun que dorénavant le cardinal doyen, qui sera toujours élu parmi les membres de l'Ordre des évêques selon les modalités établies par le canon 352 § 2 du code de droit canon, reste en charge pour un quinquennat éventuellement renouvelable et qu'au terme de son service, il puisse assumer le titre de doyen émérite du Collège cardinalice».*

Le cardinal doyen préside le Collège mais n'a pas de pouvoir de gouvernement sur les autres cardinaux, étant *«primus inter pares»*. Jusqu'à aujourd'hui, la charge n'avait pas de durée limitée. Le doyen convoque le conclave en cas de siège vacant ou le préside s'il a moins de 80 ans et est donc inscrit sur la liste des électeurs. Lors du dernier conclave, en mars 2013, le cardinal Sodano, qui avait déjà dépassé les 80 ans, avait présidé les congrégations générales des cardinaux mais n'avait pas pu entrer dans la chapelle Sixtine et c'est le vice-doyen, Giovanni Battista Re qui avait présidé le vote.

(Sources vaticanes)

LE PAPE AUX EMPLOYÉS DU SAINT-SIÈGE

Accueillir et transmettre le sourire de Dieu

Le Pape François a reçu dans la salle Paul VI, samedi 21 décembre 2019, les employés du Saint-Siège et du gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican pour leur adresser ses vœux de Noël. Le Saint-Père a d'abord résumé son discours par un mot: *«sourire»*. Une attitude qui l'a beaucoup marqué parmi la population rencontrée lors de son voyage apostolique en Thaïlande – "le pays du sourire" - le mois dernier. *«Cette expérience est restée imprimée dans ma mémoire, et me fait penser au sourire comme expression d'amour et d'affection, typiquement humaine».*

Le Pape François avec les employés du Saint-Siège (Vatican Media)

Puis le Pape s'est arrêté sur le sourire du nouveau-né, spécialement celui de l'Enfant Jésus. *«Jésus est le sourire de Dieu»*, a-t-il expliqué, *«il est venu nous révéler l'amour du Père, sa bonté, et la première façon dont il a l'a fait, ce fut en souriant à ses parents, comme chaque nouveau-né de ce monde»*. La Vierge Marie et saint Joseph ont su y reconnaître *«la miséricorde de Dieu pour eux et pour tous ceux qui attendaient sa venue»*. Aujourd'hui, toute personne qui contemple la crèche peut *«regarder l'Enfant Jésus et sentir que Dieu lui sourit».*

Le Pape François a alors invité les employés du Saint-Siège à se laisser *«renouveler par l'Enfant Jésus»*, à laisser *«sa bonté désarmée»* purifier les cœurs *«des scories qui souvent [s'y] incrustent»* et empêchent de donner le meilleur de soi-même. Hors du travail, a reconnu le Pape, il y a d'autres lieux où l'on *«s'exprime de manière plus pleine et plus riche»*. Mais c'est au travail que l'on passe la plupart de son temps, *«et nous sommes convaincus que la qualité du travail s'accompagne de la qualité humaine des relations, du style de vie»*, a souligné François. *«Cela vaut spécialement pour nous, qui travaillons au service de l'Église et au nom du Christ»*.

Le Saint-Père a ensuite expliqué que le sourire de Dieu est nécessaire lorsqu'il nous est difficile de sourire. Seul Jésus peut nous aider, car *«Lui seul est le Sauveur, et parfois nous en faisons l'expérience concrète dans notre vie»*. Mais ce sourire nous est aussi nécessaire lorsque tout va bien, car il y a le risque *«de se sentir trop sûrs et d'oublier les autres qui ont du mal»*. Dans de tels moments, le sourire de Dieu *«nous dépouille des fausses sécurités et nous ramène au goût de la simplicité et de la gratuité».*

Le Pape François a enfin souhaité à son auditoire d'accueillir le sourire du Fils de Dieu à la crèche afin de pouvoir à son tour *«porter aux autres un humble et simple sourire»*, en particulier aux personnes âgées ou malades. *«Qu'il sentent la caresse de votre sourire. C'est une caresse. Sourire est caresser; caresser avec le cœur, caresser avec l'âme»*, a conclu le Souverain Pontife.

(Sources vaticanes)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2019-2020

Année 2019

Du 7 au 13 octobre: 48e Assemblée Plénière au CIO/Brazzaville

Du 1er au 8 décembre: Retraite spirituelle des Evêques à Liambou/Pointe-Noire

Année 2020

25 janvier: Cérémonie d'échanges des Vœux au CIO/Brazzaville

Du 20 au 23 avril: Session Pastorale au CIO/Brazzaville

A retenir:

15 août: 60e Anniversaire de l'indépendance du Congo (1960-2020)

REFLEXION

L'identité chrétienne

Bien-aimés dans le Seigneur, de nos jours, l'identité chrétienne pose problème dans la vie d'enfants de Dieu. La mission d'un chrétien est noble, elle consiste à dire la vérité et à dénoncer les injustices et les fausses croyances. Notre identité n'est autre que la référence au Christ. Ceci implique une vraie vie en Christ, tout en mettant notre foi en Jésus Christ et de ne pas nier cette foi, qui devrait être forte plus que tout. Suite aux événements du monde contemporain, nous arrivons à refuser notre chrétienté, par peur et par honte, parce que nous ne savons pas ce que nous-mêmes nous sommes réellement. Notre regard est plutôt fixé hors de la face du Seigneur; notre appartenance est orientée vers un autre idéal. La base catholique est mise de côté; parce que nous voulons servir deux maîtres au même moment à savoir Dieu et Satan, Satan, le père du mensonge; ce serpent qui a entrainé le premier homme dans le péché (Cf. Gn. 3, 1 – 24). La gloire ou le pouvoir terrestre ne doivent pas, nous écarter de Dieu.

Abbé Rostand Boukaka-Nsadi

Nous sommes appelés à nous incliner devant la croix glorieuse du Christ sauveur. Les sectes exotériques, nous donnent un bonheur éphémère et de l'argent facile. Nous oublions très vite celui qui nous donne le souffle de vie jour après jour. Au fait, notre identité chrétienne est changeante comme le caméléon qui prend les couleurs en fonction du milieu où il se trouve. Le Symbole de Nicée - Constantinople nous rappelle que nous devrions croire qu'en un seul Dieu: *«Je crois en un seul Dieu, le Père tout – Puissant, Créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible (…) Je crois en l'Eglise, une, Sainte, Catholique et Apostolique…»*, Nous comprenons bien que notre foi est un acte humain, c'est pourquoi «dans la foi, l'intelligence et la volonté humaine coopèrent avec la grâce divine: *«Croire est un acte de l'intelligence adhérant à la vérité divine sous le commandement de la volonté mue par Dieu au moyen de la grâce»* (Cf. Catéchisme de l'Eglise catholique au n°155). Les influences des pratiques magico–religieuses, ne devraient pas nous faire peur, ce qui est mieux, c'est notre connexion perpétuelle avec Jésus. Aujourd'hui notre conception de foi est nullité à cause de l'ingratitude que nous présentons à Dieu, surtout le syncrétisme qui domine dans nos familles. Il faut que nous soyons des témoins du Christ, dans la foi absolue et vraie. Dans sa bonté infinie, Dieu est notre fondement de l'espérance, le Pape Benoît XVI dit ce qui suit: *«Dieu est le fondement de l'espérance – non pas n'importe quel dieu, mais le Dieu qui possède un visage humain et qui nous a aimés jusqu'au bout – chacun individuellement et l'humanité tout entière.»*1 (Lettre encyclique Spe Salvi, n°31).

Pour être heureux avec Dieu; il faut le craindre c'est–à – dire le respecter et reconnaître sa Puissance. La foi en Dieu nous engage en tout, c'est pourquoi l'abbé Gustave Makaya affirme: *«La foi en Dieu engage tout l'homme: son cœur, son âme, sa pensée, en un mot tout ce qui constitue son être et sa vie. Le croyant est d'abord une personne en situation, il est un ordre dans un ordre: son milieu social et culturel»* (Gustave Makaya, Les enjeux de la nouvelle évangélisation en République du Congo, Edition l'Harmattan, Paris, 2015, PP 97–98).

Frères et sœurs, nos talismans; totems; crâne des ancêtres ou autres objets, ne peuvent pas remplacer notre identité chrétienne, Dieu est au-delà de toutes ces pratiques limitées et qui ne nous conduisent qu'au malheur, autrement dit à la mort non choisie. Finalement dans quel chemin faut–t-il suivre Dieu (la vie) ou Satan (la mort)? La réponse est toute simple, il suffit d'être fidèle au Seigneur et de s'éloigner des œuvres du diviseur (Satan). La vie chrétienne est marquée, par les gestes de charité, de compassion et d'attention envers nos prochains. Personne n'a le monopole de notre foi, seul Jésus le Fils de Dieu. Etre chrétien, c'est devenir ami du Christ d'où nous pouvons arriver jusqu'au martyr. Nier sa foi chrétienne, c'est être un mécréant ou une mécréante.

Les persécutions ne devraient pas nous décourager, ni affaiblir notre foi, malgré nos faiblesses, il faut se confier au Christ, Saint Paul nous dit ceci: *«Je n'hésiterai pas à mettre mon orgueil dans mes faiblesses, afin que la puissance du Christ habite en moi. C'est pourquoi, j'accepte de grand cœur pour le Christ les faiblesses, les insultes, les contraintes, les persécutions et les situations angoissantes. Car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.»* (2 Co 12, 9b –10). Avançons tous avec Jésus Christ, notre modèle et notre guide vers son Père Céleste. Enfin, Garder sa foi au nom de Jésus, c'est se laisser éclairer par son Evangile, par contre nier sa foi s'est refouler la grâce de Dieu.

Abbé Rostand BOUKAKA – NSADI

Prêtre du diocèse de Pointe–Noire, aumônier diocésain de l'enfance, aussi aumônier diocésain et national du Mouvement d'enfants Yamboté.

Note:

1 Lettre encyclique Spe Salvi, n°31

PAROISSE NOTRE-DAME DES VICTOIRES DE OUENDZE (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Imiter les vertus mariales à l'égard de Jésus

A l'occasion du 45e anniversaire de la Fraternité Immaculée conception de la paroisse Notre-Dame des Victoires, cent deux participants ont pris part à la conférence-débat vendredi 6 décembre dernier sous le thème: *«Soldat de Marie, qu'as-tu fais de tes vertus mariales?»* (Jean 2,1-12). Elle a été animée par le frère Eric-De-Marie Wellot-Samba, catéchète, animateur et formateur.

Frère Eric-De-Marie Wellot-Samba

Dans son exposé, le frère Eric-De-Marie Wellot-Samba s'est appesanti sur cinq vertus de la Vierge Marie: la disponibilité, l'attention-intercession, la foi et l'espérance dans l'intercession, l'humilité et l'obéissance.
Abordant la première vertu, celle de la disponibilité (il y eut des noces à Cana et la mère de Jésus était là) Jn 2,1-2, le conférencier a souligné que Marie accepte l'invitation pour donner la vie, la joie de la fête; elle est disponible. *«Nous devons être disponibles dans et pour l'Eglise en se mettant à son service et mettre à son profit nos talents, nos compétences, nos charismes».*
Mettant l'accent sur l'attention-intercession (comme le vin manquait, Marie dit à Jésus: ils n'ont pas de vin), Jn 2,3. L'orateur a dit que l'attention-intercession sont deux vertus mariales qui vont ensemble, se complétant l'une et l'autre. Marie est cette femme toujours attentive aux besoins de ses enfants, attention qui l'oblige à intercéder auprès de son Fils. Elle est donc médiatrice. *«Notre attention ne doit pas être 'stérile', mais productive et doit nous obliger à intercéder, à prier pour l'autre, pour notre Eglise».*
La foi et l'espérance dans l'intercession, a-t-il indiqué, ont conduit Marie à être disponible et à intercéder pour ses enfants. Marie est ainsi investie de tous les pouvoirs de *«Médiatrice maternelle et universelle». «Nous aussi, soyons disponibles pour notre prochain et pour l'Eglise, attentifs et médiateurs, mais écrasés parfois par la déception…La foi et l'espérance doivent dominer nos passions, notre être; croire en Jésus et espérer en Lui…»*, a-t-il dit.
S'agissant de l'humilité (Jésus dit aux serviteurs: remplissez d'eau ces jarres…), Jn 2,7-10; le frère Eric-De-Marie Wellot-Samba a noté que Marie s'efface pendant l'inquiétude des mariés et après le miracle d'eau en vin, comme elle le fit jadis dans sa collaboration-participation au *«Projet de société de Dieu pour nous»* (Cf. Lc 1,1-38), car *«l'humilité est l'antichambre de toutes les perfections»* (Cf. Lc 1,48).
En ce qui concerne l'obéissance, a relevé l'intervenant, obéir veut dire se soumettre à la volonté de quelqu'un, à un règlement, exécuter un ordre, céder à une incitation ou à un sentiment: *«Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole»* (Lc 1,38). L'obéissance est la condition fondamentale *«de notre existence: Dieu nous as créés pour obéir, car l'obéissance nous donne la vie, et la désobéissance, la mort».*
La foi, l'humilité et le renoncement sont les exigences de l'obéissance.
A qui obéir: A Jésus ou à Marie? s'est-il interrogé. L'obéissance, a-t-il répondu revient à Jésus. *«Notre obéissance mariale doit être étroitement subordonnée, liée, rattachée à l'obéissance en Jésus. Notre obéissance à Marie doit nous conduire ipso-facto à notre obéissance à Jésus»*
Imiter les vertus mariales et ses quatre sentiments à l'égard de Jésus, c'est unir nos vies, nos vues, nos volontés et nos dévotions à celles de Jésus…», a conclu le frère Eric-De-Marie Wellot-Samba.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

PAROISSE NDONA–MARIE DE MFILOU-NGAMABA (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Auguste Nkounkou s'en est allé vers le Seigneur

La confrérie Cardinal Emile Biayenda de la paroisse Ndona-Marie est éprouvée. M. Auguste Nkounkou s'est éteint le 21 novembre 2019 à Brazzaville, à l'âge de 80 ans, à son domicile, des suites d'une longue maladie.

M. Auguste Nkounkou

Né le 24 avril 1939 à Ngoungou dans les encablures du district de Kindamba, de feus François Massamba et Pauline Moutombo Nkouka, il a fait ses études primaires à la mission catholique de Kindamba. Auguste Nkounkou est ensuite admis à l'école des instituteurs. Après trois ans de formation, il obtient son diplôme de l'enseignement primaire. Il a travaillé à Linzolo, Nkoué, Madzia puis à Kindamba comme enseignant. Il a occupé plusieurs fonctions dont celle de directeur des écoles primaires, secrétaire général du district de Kindamba. Il a pris sa retraite en 1992, a reçu sa bénédiction nuptiale le 13 septembre 1965. M. Auguste Nkounkou laisse une veuve, 10 enfants et 19 petits-enfants, dont sœur Arlis Guylia Nkounkou, membre de la congrégation des sœurs de la Croix de Chavanod, originaire de la paroisse Ndona-Marie.
C'était le samedi 7 décembre 2019, après la messe de requiem à Ndona-Marie, présidée par l'abbé Fernand Bourgerole Ndoudi vicaire de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice de Voka, dans le diocèse de Kinkala, que le disparu a été conduit à sa dernière demeure.
Trois prêtes ont concélébré avec lui, parmi lesquels les abbés: Raymond Nzonzi, curé de la paroisse Ndona-Marie, Ildevert Mathurin Mouanga, recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda.
Grâce Chardelly Mienanzambi vicaire de la paroisse Saint joseph de tout pour le peuple, aumonier adjoint de la confrérie Cardinal Emile Biayenda, Bernard Ntota secrétaire général adjoint de ladite confrérie, de nombreuses confréries sœurs venues de diverses paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville notamment: des confréries Cardinal Emile Biayenda des paroisses Saint Jean Apôtre de Kinsoundi, Ndunzia Mpungu de Mfilou-Ngamaba, Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, Notre-Dame du Suffrage de Moussosso, Saint-Esprit de Moungali, Saint Jean Marie Vianney de Mouleké, Saint Michel de Ngangouoni et l'Association des Unis de Kindamba pour le développement. Des religieux et religieuses des autres congrégations y ont également pris part. L'animation du chant a été assurée par la chorale diocésaine de la confrérie Cardinal Emile Biayenda.
Dans son homélie tirée de l'évangile de Saint Mathieu 5,1-10, l'abbé Fernand Bourgerole Ndoudi a interrogé la mort: *«Qu'est-ce que nous pouvons dire pour la mort de Tata Nkounkou que nous pleurons aujourd'hui? La mort a gagné, nous sommes dans l'angoisse, dans le deuil. Il avait aussi le poids de l'âge, car le Seigneur qui donne toute vie l'a retirée. Nous avons encore besoin de Tata Auguste pour son sourire. Il avait ses passions, ses secrets, ses défauts. Il aimait le Christ. Il y a eu plusieurs témoignages: il a encouragé beaucoup d'enfants à reprendre le chemin de l'école. Le président actuel de la confrérie Cardinal Emile Biayenda de Ndona –Marie, M. Ndzoungou a dit: «Tata Auguste Nkounkou, avait confiance en Dieu, il avait la crainte de l'Eternel et fut un enseignant digne, prenant pour modèle l'humilité et la piété qui sont les vertus fondamentales du Cardinal Emile Biayenda.»*
A tous les parents et amis du défunt, le Conseil pastoral paroissial de Ndona-Marie, a présenté ses très vives et sincères condoléances. La dépouille mortelle a été conduite, après la messe de requiem, au cimetière de Loukanga II, où il repose désormais.

Juvet Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndona-Marie

NATIVITE DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST - MESSE DU JOUR

«Et le Verbe s'est fait chair»

***Textes**: Is 52, 7-10; Ps 97 (98); He 1, 1-6; Jn 1, 1-18*

Chers Frères et Sœurs,
Chaque 25 décembre, l'Eglise, notre mère, célèbre la solennité de la Nativité du Seigneur. A travers cette Nativité, le Seigneur veut raviver en nous la joyeuse espérance du salut. A l'aune de cette espérance du salut, nous accueillons dans l'allégresse le Fils unique de Dieu qui vient pour nous racheter. Il va sans dire que *«Dans le mystère de la Nativité, celui qui par nature est invisible se rend visible à nos yeux; engendré avant le temps, il entre dans le cours du temps. Faisant renaître en lui la création déchue, il restaure toute chose et remet l'homme égaré sur le chemin»* du Royaume de Dieu (Cf. Préface de la Nativité, n°II).
Célébrer la Nativité du Seigneur, c'est fêter Noël. Mais Noël, avant d'être une célébration chrétienne, était une fête païenne. En effet, avant l'essor du Christianisme, les Romains célébraient la fête du Sol invictus (le soleil invincible). Cette fête correspondait au solstice d'hiver et à la naissance de la divinité solaire Mithra. Plus tard, avec l'Edit de Milan en 313, de l'Empereur Constantin, qui fit du Christianisme une religion officielle, l'Eglise christianisa un bon nombre de fêtes païennes. C'est ainsi que pour la fête du Sol invictus, dans la mesure où l'anniversaire de la naissance de Jésus était inconnu, l'Eglise décida de remplacer la fête du Sol invictus par la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ puisqu'il est la lumière du monde (Jn 8, 12) et le vrai soleil qui illumine ceux qui habitent les ténèbres et l'ombre de la mort.
Loin de faire un tapage médiatique sur la date de naissance de Jésus, nous devons croire qu'avec la célébration de la Nativité du Seigneur, nous contemplons le mystère de l'Incarnation. C'est ce que nous lisons dans le Prologue de saint Jean. *«Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis»,* Et le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous. L'Incarnation désigne la venue de Dieu dans la chair et son habitabilité au milieu des hommes, mieux son emmanualité, Dieu-avec-nous. Le fait de voir le Verbe qui était au commencement auprès de Dieu venir à l'existence, quand on sait qu'en lui est la vie et la vie est la lumière des hommes, cela mérite notre profonde vénération, contemplation et adoration. Oui, à l'Incarnation, comme le pensait saint Irénée de Lyon *«Dieu s'est fait homme pour que l'homme se fasse Dieu».*
C'est le message profond de cette Nativité. Mais, la question est de savoir comment l'homme peut se faire Dieu? En d'autres termes, comment l'homme peut se spiritualiser à un niveau où ce n'est plus lui qui vit mais le Christ qui vit en lui? La réponse est dans le fait d'accepter Jésus comme unique Sauveur et Seigneur avec tout ce que cela comporte comme exigence, renoncement et ascèse. De ce fait, *«à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné de pouvoir devenir enfants de Dieu, eux qui croient en son nom. Ils ne sont pas nés du sang, ni d'une volonté charnelle, ni d'une volonté d'homme: ils sont nés de Dieu».*
L'effort à faire, soutenu par la grâce, est donc de recevoir Christ dans sa vie pour ne pas que le Prologue nous rattrape: *«Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu»*. Il est venu chez lui dans la mesure où *«Au Seigneur, le monde et sa richesse, la terre et tous ses habitants»* (Ps 23,1). Nous sommes les créatures de Dieu et il peut visiter qui il veut, quand il veut, comme il veut. A nous de le recevoir dignement puisque nous sommes à lui et c'est de lui que nous tenons la vie, le mouvement et l'être (Ac 17, 28).
Dieu, en ces temps qui sont les derniers, *«a parlé par son Fils qu'il a établi héritier de toutes choses et par qui il a créé les mondes»* (He 1, 1-2). Nous croyons que Dieu a parlé une fois pour toutes en son Fils Jésus-Christ qui est le summum de la Révélation. A nous donc de savoir écouter ce que Dieu dit en son Fils comme il nous le confirmera à son Baptême *«Celui-ci est mon Fils bien-aimé; écoutez-le»* (Mc 9, 7). En écoutant le Fils nous parler, nous devons donner toute l'adhésion de notre cœur à sa Parole de vérité. Enfin, comme nous l'a rappelé récemment le Pape François dans sa Lettre Apostolique Admirabile Signum sur la signification et la valeur de la crèche (1er décembre 2019), *«En contemplant la scène de Noël, nous sommes invités à nous mettre spirituellement en chemin, attirés par l'humilité de Celui qui s'est fait homme pour rencontrer chaque homme. Et, nous découvrons qu'Il nous aime jusqu'au point de s'unir à nous, pour que nous aussi nous puissions nous unir à Lui»* (n°1). Entrons donc dans la dynamique de l'humilité de ce Dieu à qui il convenait qu'il vienne dans notre monde afin qu'il nous rétablisse dans notre dignité et pour que nous participions à la divinité de son Fils bien-aimé, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU
Vicaire à Saint Augustin de la Tsiémé

REMERCIEMENTS

Les Sœurs de Saint Joseph de Cluny et la famille Semo expriment leur reconnaissance à l'égard de Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, la Conférence épiscopale du Congo et toute la chrétienté, pour leur soutien multiforme lors du décès de leur chère Sœur, tante Sœur Solange LOZI.

Que Dieu nous bénisse!

APPELS A CANDIDATURE

Membre d'un Groupe International et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville:

Deux inspecteurs juniors:
Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection, les inspecteurs juniors auront pour mission:
- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection;
- Formuler et faire suivre des recommandations.

Activités liées au poste:
- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers;
- Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes;
- Assister les inspecteurs/auditeurs séniors et chefs de mission dans la réalisation des missions;
- Participer à la réalisation des plans de mission;
- Réaliser les travaux de recherche et d'investigation;
- Rédiger les premières synthèses de travail.

Profil:
De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.
Savoir: - Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Avoir des connaissances en langage de programmation;
- Avoir des connaissances en gestion de projet;
- Connaitre les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM, …).

Savoir-faire:
- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access);
- Avoir la pratique de la réglementation CEMAC;
- Concevoir un programme de mission d'audit;
- Préparer les éléments nécessaires à un audit;
- Transmettre des éléments nécessaires à un audit;
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, …

Savoir-être:
- Avoir l'esprit d'analyse;
- Être disponible;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Être rigoureux;
- Être intègre;
- Avoir le sens du questionnement.

Un Auditeur Système d'Information junior:
Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection, l'auditeur Système d'Information junior aura pour mission d'évaluer les risques liés aux systèmes d'information nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

Activités liées au poste:
- Faire la gouvernance des systèmes d'information;
- Faire l'audit informatique;
- Faire l'audit d'application du logiciel de l'entreprise;
- Faire l'audit de projet;
- Faire la revue de migration des systèmes;
- Faire l'audit de conformité réglementaire;
- Faire la revue de processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier;
- Gérer les accès, les habilitations et de la séparation des tâches dans les systèmes d'information;
- Faire de l'analyse des données.

Profil:
De formation universitaire BAC+4/5 en Audit avec une expérience d'au moins 1 an à un poste similaire.

Savoir:
- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Connaissance des métiers / produits / services bancaires;
- Avoir une maîtrise des techniques d'audit;
- Maîtrise de la réglementation bancaire;
- Avoir une vision transversale des métiers de la banque.

Savoir-faire:
- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access);
- Avoir la pratique de la réglementation CEMAC;
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, …

Savoir-être:
- Avoir la Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Être disponible;
- Avoir la capacité à travailler en équipe;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Être rigoureux;
- Être intègre;
- Avoir l'esprit de curiosité;
- Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:
- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 31 décembre 2019, l'adresse suivante: frecrutement2018@gmail.fr

Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83 - E-mail: batia_paul@yahoo.fr - 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex-BATA, à Côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire — Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associée unique de «CHINA WU YI CONGO», Société à Responsabilité Limitée, au capital de 10.000.000 F. CFA, ayant son siège social préalablement dans la zone portuaire, avenue Mâ Loango/Moe Poaty, Centre-Ville, Arrondissement I, Lumumba, Pointe-Noire, régulièrement enregistrée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire sous le no CG/PNR/13 b 1102, reçues en forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 14 Octobre 2016, soumise selon le voeu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 25-10-2016, à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 100/20 N°7011, il a été décidé de:
-Transfert du siège social de la société ;
-L'extension de l'objet social ;
-La mise à jour des statuts de la Société ;
La société «CHINA WU YI CONGO» est désormais domiciliée au: Nkounda, Circonscription N°5, Mongo-Mpoukou, Pointe-Noire.
Outre son objet social initial, l'associée unique ajoute: l'exercice de l'activité de laboratoire d'essais des matériaux de construction.
En conséquence de cette résolution, l'associé unique de «CHINA WU YI CONGO» décide de la modification corrélative des statuts de la société.

Pour avis,
Le Notaire.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO «C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire - Tél.: 06 953 97 97

WELLBORE INTEGRITY SOLUTIONS
(Succursale du Congo)
Siège Social: 117, Avenue Monseigneur Théophile BEMBA
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/19 B 415 Congo

NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique de la société WELLBORE INTEGRITY SOLUTIONS NETHERLANDS B.V, du 30 septembre 2019, il a été décidé de:
La nomination d'un nouveau d'un nouveau représentant légal: L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur James Alexander MCKENNA de ses fonctions de responsable de la succursale du Congo, et décide de désigner Monsieur Arsène Pitchou NGOMA MPIKA en qualité de nouveau Responsable de la succursale.
Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'associé unique, sous le numéro 19 DA 1453, le 17 Octobre 2019.
Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro 19 B 415 du 17 Octobre 2019.

Pour avis.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

WELLBORE INTEGRITY SOLUTIONS
(Succursale du Congo)
Siège Social: 117, Avenue Monseigneur Théophile BEMBA
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/19 B 415
Congo

CREATION D'UNE SUCCURSALE A POINTE-NOIRE

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique de la société WELLBORE INTEGRITY SOLUTIONS NETHERLANDS B.V, du 7 Août 2019, il a été créé une succursale en République du Congo ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: WELLBORE INTEGRITY SOLUTIONS (Succursale du Congo) ;
Adresse de la succursale: 117, Avenue Monseigneur Théophile BEMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;
Objet social: Les réparations et la maintenance de l'équipement pour l'industrie pétrolière ;
Représentant légal: Monsieur James Alexander Mckenna, né le 12 décembre 1968 à Glasgow, de nationalité Britannique, en qualité de responsable de la succursale ;
Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'associé unique, sous le numéro 19 DA 1452, le 11 Octobre 2019.
Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro 19 B 415 du 11 Octobre 2019.

Pour avis.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83 –
E-mail: paul_batia@yahoo.fr -98, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex-BATA, en diagonal, de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire — Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du conseil d'administration de la société «SIEMENS» S.A, dont le siège est sis à 1654 Beersel (HUIZINGEN), guido Gezellestraat 123, reçue en forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 18 novembre 2019, soumise selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 27 novembre 2019, à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 218/32 no 9786, le conseil d'administration a décidé et adopté à l'unanimité de:
-La fermeture de la succursale située à Pointe-Noire.
La succursale de la Société SIEMENS, située à Pointe-Noire, Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville, est désormais radiée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour avis,
Le Notaire.

Ouverture des inscriptions à l'ESCIC.
Rentrée des formations professionnelles en Janvier 2020

- Bachelor of Business Administration (BBA) Troisième année (Licence professionnelle en Management en français / diplôme de IFAM de Paris.
- Master en Contrôle de Gestion (MCG) / diplôme de ITESCIA Paris.
- Master en Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement (MQHSE) / diplôme de ITESCIA Paris
- Master Management des Organisations/Entreprises (MMO) / (diplôme de ITESCIA Paris
- Master of Business Administration (MBA) / diplôme de ESLSCA Paris
- Master en Management des Ressources Humaines (MRH) / diplôme de ESLSCA Paris
- Master professionnel en Management de la Chaine Logistique (MMCL) / diplôme de ESLSCA Paris.

Inscrivez-vous à L'ESCIC, formez-vous tout en poursuivant vos activités professionnelles…. Et décrochez un diplôme de nos partenaires reconnus internationalement.

Contacts: (+242) 06 638 85 87 / 04 431 48 27
Site web: www.escic-cg.com
Email: escicinfo2013@escic-cg.com;
Facebook: @esciccg
Immeuble PBG, Ruelle ancienne Radio Pointe-Noire, Boulevard Loango, Centre-ville

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO:
BRAZZAVILLE-2019-034

POSTE VACANT: STANDARTISTE/AGENT COURRIER
(TELEPHONE OPERATOR/MAIL CLERK)

Grade - FSN-04
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:
13 Décembre 2019
DATE DE CLOTURE: 27 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins un BEPC ou équivalent
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
• Justifier d'au moins un (1) an d'expérience professionnelle dans une administration

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision directe du superviseur du service courrier, le/la titulaire du poste a la charge de gérer les communications téléphoniques internes et externes à l'ambassade américaine de Brazzaville et s'occupe de la réception et distribution du courrier. Il/elle doit pouvoir conduire et posséder un permis de conduire local valide.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: www.lasemaineafricaine.net

LA PRINCESSE TATIE SE TRANSFORME POUR VOTRE BONHEUR

POURQUOI LE CHANGEMENT ?

Après de nombreuses années de vie sous sa forme actuelle, le Groupe SOMDIAA a jugé nécessaire de revisiter sa marque de sucre **Princesse Tatie** et de la faire évoluer en vue de répondre aux attentes des consommateurs de plus en plus exigeants et capitaliser sur les leviers d'action nécessaires à une meilleure notoriété et attractivité de la marque sur le marché.

QUI EST PRINCESSE TATIE ?

Princesse Tatie , c'est la marque de sucre panafricaine, commune à toutes les sucreries du Groupe SOMDIAA présent dans 6 pays d'Afrique : **le Congo, le Cameroun, le Tchad, la Centrafrique, le Gabon et la Côte d'Ivoire** depuis 2013 et touche ainsi près de 80 millions de consommateurs.

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

- **La Signature**

De « Princesse Tatie sucre vos envies » à « **Le grand sucre des petits bonheurs** »

Cette petite phrase de 6 mots exprime 3 choses : l'activité de la marque, l'excellente qualité de ses produits et le bénéfice émotionnel qu'ils procurent.

- **Le logo**

1. **L'ovale** : Représente la féminité
2. **La typographie** : Dessinée à la main pour la rendre unique et rappeler l'authenticité de l'art africain.
3. **La représentation de la princesse** :
   - Des accessoires qui révèlent une femme coquette et moderne revendiquant son africanité
   - Une posture qui démontre une certaine assurance
   - Une calebasse qui évoque l'abondance et la générosité

- **Les emballages**

Les éléments caractéristiques des nouveaux emballages consommateurs :

- Le logo « Princesse Tatie »
- La main de la Princesse suggérant des situations de consommation : Café, Yaourt, Tartes…
- Les codes couleur différenciés (rose pour le sucre blanc et orange pour le sucre roux) pour différencier les produits
- L'origine naturelle : Les cannes à sucre en mouvement respectant les codes couleur de différenciation des produits.
- Les informations nutritionnelles sur les packaging haut de gamme
- Un numéro de service consommateur

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU LANCEMENT ?

Pour la SARIS CONGO :

- Renforcer l'image positive et moderne adaptée à notre clientèle de plus en plus exigeante
- Créer un contrat de confiance avec les consommateurs
- Augmenter la notoriété et la reconnaissance de « Princesse Tatie » au niveau local et régional.

Pour nos clients grossistes :

- Valoriser nos produits vis-à-vis de nos clients et orienter le choix des consommateurs en vue de participer à l'accroissement de leur volume d'affaires

Pour nos consommateurs :

- Innover dans l'offre produit par la mise sur le marché des nouveaux conditionnements afin de répondre aux besoins spécifiques des consommateurs.
- Etre plus proche des consommateurs.

Retrouvez nos produits dans notre réseau de distribution habituel.

A propos de SARIS Congo

La Société Africaine de Raffinage Industriel de Sucre, en sigle SARIS CONGO est une Société Anonyme de droit congolais, au capital de 20.940.000.000 francs CFA. SARIS CONGO a pour siège Nkayi, dans le Département de la BOUENZA : BP 71 N'Kayi – RÉPUBLIQUE DU CONGO

La SARIS Congo a été créée en 1991, après la privatisation de la SUCO, producteur historique dont la première campagne sucrière date de 1966 à l'époque SOSUNIARI. La SARIS Congo est propriétaire d'une concession de 19 794 ha sur lesquels sont plantés 12 000 ha de cannes à sucre.

Activités principales

- Culture / Exploitation de plantations de cannes à sucre
- Transformation industrielle des cannes à sucre
- Commercialisation de sucre granulé (blanc, Roux) et Morceaux à destination des ménages et des industriels

Autres activités

1-Usine de broyage de calcaire

La SARIS a acquis en 2007 une usine de broyage de calcaire située à Madingou, à 30km de N'Kayi. Cette usine produit du calcaire qui peut être apporté en poudre pour l'amendement des champs de cannes ou en gravier pour les travaux de génie civil. Le stock de calcaire est disponible à la vente.

2-Le projet Maïs

La SARIS souhaite participer au développement de la culture villageoise de maïs à proximité de la zone cannière et de participer à leur valorisation industrielle. La Saris Congo a commencé à cultiver des variétés locales et hybrides qui permettront de déterminer celles qui seront optimales dans l'environnement de la SARIS.

Initiatives

Depuis 2007 la SARIS :

- A planté plus de 60 000 pieds d'eucalyptus sur l'ensemble de son périmètre, pour permettre un reboisement rapide des terres alentours.
- S'est lancée dans la recherche de débouchés pour ses sous produits (bagasse, mélasse)

QUELQUES CHIFFRES CLES

- 650 000 tonnes de cannes récoltées par an
- 60 000 tonnes de sucre produit par an
- 3 500 Emplois en campagne sucrière

Les Blancs et les Jaunes ne respecteront pas l'Afrique, aussi longtemps que l'Afrique sera faible aux plans politique, économique et militaire

Par Dominique NGOÏE-NGALLA

L'ordre de la nature est ainsi fait que, à moins que l'humanité ne se convertisse à l'amour du prochain, comme le recommande l'Evangile de Jésus, le fort dominera le faible et voudra le maintien de ce rapport de domination. Certes, par leur intelligence et leur qualité de coeur, tournés vers le bien, les meilleurs de notre humanité se battront pour mettre un terme à une situation qui scandalise la raison et la conscience. Mais, il y a à craindre que les résultats escomptés de ce combat soient bien minces. De petits progrès ici ou là, mais pour l'essentiel, la situation des faibles ne connaîtra pas d'amélioration sensible aussi longtemps que les faibles seront devenus des forts, eux-aussi de la sorte établissant l'équilibre dans les relations entre les peuples, les races et les nations.

Certes, totalement homme comme le Blanc et le Jaune qui les discriminent, mais victime d'une histoire injuste qui lui fabriquera un destin terrible, le Noir allait pour longtemps se courber devant le Blanc et le Jaune sur le plan ses connaissances et des techniques, mieux équipés, et livrer le combat du développement humain, malheureusement.

Comme dans ce combat, le Blanc et le Jaune donnent le primat à la rationalité et non à la raison, et à la conscience orale, écoutant plus les pulsions de l'instinct que les avertissements de la conscience personnelle, les-voilà peu aptes et disposés à voir dans le Nègre un semblable que la conscience personnelle (s'ils l'écoutaient) leur fait l'obligation de respecter comme

Dominique Ngoïe Ngalla

personne et à ne pas discriminer. Mais il faut bien se rendre compte de la lenteur de la conscience des Blancs et des Jaunes à s'éveiller dans l'histoire au problème de l'homme. Un meilleur niveau de conscience morale eût évité de se placer dans ces entreprises criminelles que sont la traite des Noirs et la colonisation commandées par la conviction que les Noirs ne sont peut-être pas des humains, encore que ce doute aurait pu les retenir. Et c'est scandale que les Lumières où triomphent la raison et la critique aient escamoté le débat sur le problème de l'esclavage des Noirs.

En fait, tout en restant Noirs, s'ils avaient été une puissance économique, technologique et

militaire, à cause de leur force de frappe, le sort des Noirs eût été différent.

Les Blancs et les Jaunes les eussent trouvés dignes de respect. Ils ne leur eussent pas attribué les facultés intellectuelles faibles d'une sous-humanité. Ils n'eussent pas fait du corps noir, le siège de vices monstrueux.

Les Blancs qui, hier, se moquaient des yeux bridés des Chinois, à partir de l'observation du caractère encore rudimentaire de leurs techniques, ne croyaient pas au développement de la Chine avant longtemps, respectent aujourd'hui les Chinois, à cause du bond spectaculaire de la Chine dans son développement sera respecté par le Blanc et lent.

Je ne doute donc pas que, si jamais l'Afrique devenant, demain, une puissance économique et militaire, le Nègre sera respecté par le Blanc et le Jaune qui en auront oublié sa peau noire et les traits de son visage grimaçants. Et c'est triste que les humains n'aient pas entre eux un rapport de respect et de dignité à partir de ce qu'ils sont: des personnes, des êtres humains;

mais seulement à partir du potentiel de la force de frappe de chacun, laissant à la nature avec ses énergies sauvages diriger le destin de l'humanité; le respect dû à l'individu étant déterminé par sa capacité de frappe, et de riposte à la force et à la terreur de l'ennemi: vim vi, metum metui, voilà la réaction de la nature éternelle.

Et comme les Blancs et les jaunes agissent, vis-à-vis des Noirs, selon la logique aveugle de la nature, leur rapport au Noir ne changera pas, aussi longtemps que les Noirs se trouveront dans la situation des faibles et des assistés qui constitue pour les forts, les Blancs et les Jaunes comme un appel d'air.

Ils volent au secours des pauvres, mais au mieux de leurs intérêts.

C'est scandaleux et tyrannique la logique du capitalisme marchand à son principe, la soif sacrée de l'or.

Les révolutionnaires du marxisme-léninisme les plus intransigeants n'ont pas persisté à sa tentation: la Russie, la Chine et leurs disciples bornés du tiers monde.

En faveur d'un meilleur veuvage de la femme au Congo

L'homme ou la femme dont le conjoint ou la conjointe vient de décéder rentre ipso facto dans une période dite de veuvage.

Celle-ci s'accompagne d'une série de contraintes dont la nature et le degré diffère selon qu'il s'agit du veuf ou de la veuve.

Nous préférons volontiers aborder ici le veuvage de la femme selon la tradition car c'est dans ce cas qu'il est le plus expressif, en prenant comme exemple le veuvage de la femme chez les Kongos.

Après le descriptif du veuvage, nous évoquerons les évolutions intervenues ces derniers temps, puis nous formulerons quelques suggestions pour essayer de faire bouger les lignes.

Dans la tradition kongo, la vie de celle qui vient de perdre son conjoint subit une transformation brusque et multiforme imposée par la société.

Cette transformation affecte notamment l'accoutrement et la relation de la veuve avec l'entourage proche. En effet, le vestimentaire devient particulièrement sobre avec l'obligation de se décoiffer, d'ôter les parures et de se déchausser, sinon de se chausser sommairement.

Tout au long des funérailles, la veuve est installée sur une natte posée à même le sol en compagnie exclusive d'autres femmes, veuves ou non. Il lui est fait interdiction de communiquer avec les hommes et réciproquement. Le salut manuel est proscrit. Dès la survenue du décès, la belle-famille barricade la chambre conjugale qu'elle ferme à clé jusqu'à la tenue du conseil de famille. Cette mesure vise à empêcher quiconque d'y entrer, de peur d'y soutirer des objets appartenant au conjoint en particulier. Par ailleurs, il est fait obligation à la veuve de contribuer financièrement aux obsèques. Cette contribution généralement est d'autant plus forte que le statut social de la veuve et ou du défunt conjoint est appréciable.

Signalons qu'au retour de l'inhumation, les cheveux de la veuve sont rasés.

Elle ne pourra se coiffer qu'à l'occasion du retrait de deuil qui interviendra un ou deux ans plus tard. Une fois les funérailles terminées, l'on interdit à la veuve de sortir du domicile après la tombée de la nuit, *«de peur qu'elle ne rencontre l'esprit de son mari».*

La liste des contraintes n'est pas exhaustive, seules les principales sont rapportées ici.

Les funérailles s'achèvent par la tenue d'un conseil de famille. Celui-ci débat d'un certain nombre de questions, notamment du sort du patrimoine du couple et du statut de la veuve qui continue ou non à résider au domicile conjugal. C'est lors de ce conseil de famille qu'est organisé le rite appelé *«Mpemba»* (blanchiment), rite à l'issue duquel la veuve reçoit l'autorisation de pouvoir se remarier plus tard, selon son gré.

De nos jours, la tendance est à la modération. Mais la contribution financière de la veuve fait encore hélas l'objet de surenchère, sous prétexte du statut social élevé de la veuve et ou de son défunt mari.

Alors que dans certaines ethnies africaines cette contribution n'est pas exigée. Bien au contraire, l'on estime que la veuve se retrouvant sans soutien, c'est elle qui bénéficie d'une aide financière, pour lui permettre d'aborder les premiers moments du veuvage sans trop de difficultés.

Quant à nous, nous pensons que l'on pourrait, tout simplement, laisser à la discrétion de la veuve le soin de déterminer elle-même le niveau de sa contribution.

S'agissant du patrimoine immobilier, il existe deux cas de figures. Ou bien le couple est lié par un contrat matrimonial dûment contracté lors du mariage à l'état civil, et la solution réside dans les termes de ce contrat.

Ou bien, il n'existe pas d'union à l'état civil, et l'on se fie alors à la compréhension, à la bonne volonté de la belle-famille.

En pratique, la condition réservée à la veuve est tributaire du niveau culturel, et du statut social du milieu. Le deuil qui se caractérisait naguère par le port des vêtements noirs ou blancs a pratiquement disparu. De nos jours, la veuve est uniquement habillée avec sobriété. Cette période de sobriété qui remplace le deuil dur est réduite à 45 jours. A l'issue de celle-ci est éventuellement célébré un culte religieux en mémoire du défunt et/ou offert un apéritif. Ce n'est qu'à ce terme que la veuve revient à la vie normale.

Le veuvage pour la femme ne doit plus rimer avec maltraitance, comme cela s'observe encore parfois: maltraitance corporelle, financière, privation de libertés et de domicile. Car, in fine, comment pourrons-nous aujourd'hui justifier la persistance de différence entre le veuvage de la femme particulièrement privatif et celui de l'homme.

Professeur
Prosper SENGA

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.
  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique.
  BP : Secrétariat Bureautique – Maintenance Informatique et Réseaux

  - ***Durée de la formation : Pâtisserie = 6 mois – Hôtellerie = 12 mois dont 2 mois de stage pratique – Cuisine = 11 mois dont 2 mois de stage en entreprise – Secrétariat Bureautique = 6 mois – Filière B.P = 9 mois***

Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 07 Octobre 2019

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**
- **Musique (Piano – Guitare)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

Le Groupe BGFIBank

VOUS SOUHAITE UN

JOYEUX

Noël

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France -Gabon - Guinée Équatoriale - Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Principe - Sénégal

www.groupebgfibank.com

BGFI Bank

Votre partenaire pour l'avenir

Le conservateur du Parc National de Nouabalé-Ndoki reçoit le prix «African Ranger Award»

Le Directeur Général de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées a le réel plaisir d'annoncer à l'opinion nationale que Monsieur Marcel NGANGOUE, Conservateur du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) a été compté parmi les récipiendaires du prix «African Ranger Award», lors d'une cérémonie organisée le 15 novembre 2019 à Accra, au Ghana.

Il convient de signifier que ces prix ont été créés par Jack Ma en partenariat avec la Paradise Foundation. Ils visent à sensibiliser l'humanité sur la nécessité de conserver la nature, tout en soulignant le rôle joué par les gardes forestiers africains, qui consiste, entre autre, à endiguer le déclin effréné des espèces de faune sauvage, dû au braconnage, à la perte d'habitat et au commerce illégal.

Au cours de la cérémonie susmentionnée, au total Cinquante rangers ont été sélectionnés parmi 115 nominés originaires de 17 pays Africains, par un jury international, en fonction de leur dévouement, de leur contribution, des menaces et des défis surmontés, ainsi que de leur leadership et de leur inspiration. Le pays ayant enregistré le plus grand nombre des récipiendaires est le Kenya soit Dix-neuf lauréats, suivi de la Tanzanie qui a quant elle, compté 5 lauréats. La République Démocratique du Congo, le Rwanda ont chacun compté 3 lauréats tandis que le Libéria, le Malawi, la Zambie, le Zimbabwe, le Bénin, et le Cameroun ont n'en compté chacun deux. Le reste des pays ont chacun compté un seul lauréat, notamment la République Congo, l'Afrique du Sud, la Namibie, le Nigeria, le Soudan et l'Uganda.

Prenant la parole, lors de cette cérémonie de remise haut en couleur, Monsieur Marcel NGANGOUE, unique représentant de la République du Congo, n'a pas manqué d'exprimer son émotion tout en décrivant les temps forts de ses 20 ans de carrière au service de la faune et de la flore du Congo, en ces termes : *«La forêt primaire de Nouabalé-Ndoki est l'une des seules au monde à n'avoir jamais été exploitée ou habitée. Elle fait partie du complexe transfrontalier d'aires protégées du Tri-National de la Sangha, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais la protection de cette forêt est de plus en plus difficile, car les braconniers appliquent des modes opératoires complexes et utilisent des armes et munitions de guerre. En dépit de cette intense pression, la population d'éléphants y est restée stable depuis 2006 grâce à la bonne gestion de la Fondation Nouabalé-Ndoki, fruit d'un partenariat public-privé entre WCS et le Gouvernement congolais à travers l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées.»*

Ranger salutes Marcel Ngangoue
Credit Jeff Morey WCS

Il sied de préciser que Monsieur Marcel NGANGOUE a fait l'intégralité de sa carrière au service de la protection de la faune du Congo. Il a débuté dans la gestion des écogardes du PNNN, en tant qu'adjoint au conservateur de l'époque, puis a travaillé dans la périphérie du Parc en tant que premier responsable de la lutte anti-braconnage dans le cadre du projet PROGEPP. À partir de 1998, ses activités se sont étendues aux concessions forestières de Kabo, Loundougou et Pokola afin d'améliorer la sécurité des zones périphériques du Parc. Après avoir était à la tête de la lutte anti-braconnage au sein du PROGEPP, Marcel a étendu ses connaissances sur la faune sauvage au cours d'une formation de deux ans à l'Ecole de Faune de Garoua, au Cameroun. A son retour, il a été affecté à l'Unité de Surveillance et de Lutte Anti-Braconnage (US-LAB) de l'Unité Forestière d'Aménagement de Bétou-Missa au Nord du PNNN. Il est revenu au Parc National de Nouabalé-Ndoki en tant que Conservateur en 2015.

C'est ainsi qu'après 23 ans d'exercice comme gardien de la forêt, le prix African Rangers Award vient couronner ce travail bien accompli. Il est symbole de reconnaissance, de valorisation et d'espoir pour les hommes et femmes qui défendent la nature.

Le parc national de Nouabalé-Ndoki est au cœur de l'un des écosystèmes forestiers tropicaux les plus riches et les plus intacts d'Afrique. Placé sous la tutelle de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées, le parc est géré par la Fondation Nouabalé-Ndoki, fruit d'un accord de partenariat public-privé entre le gouvernement congolais et le Programme WCS Congo. Le travail du parc avec les communautés locales est rendu possible grâce au financement du Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (CARPE) de l'Agence des États-Unis pour le développement international, du U.S. Fish and Wildlife Service, du U.S. Forest Service et de la Sangha Trinational Foundation (FTNS).

Contact presse:
Flore Monteau, Chargée de communication WCS Congo
fmonteau@wcs.org / +242 06 979 2560

Letycia NING-BALA, Chef de service du Contentieux et de Relations Publiques à l'ACFAP
adicia2006@yahoo.fr 242 06 952 23 01

«BP INDUSTRIES»
En sigle «BPI-SAS»
Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000.000 F. CFA
Siège social: 22, Rue Kitouba, quartier Siafoumou, arrond. N°4 Loandjili,
Pointe-Noire, République du CONGO

RCCM: 19 B 479

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Florence BESSOVI, Notaire titulaire d'un Office de Résidence à Pointe-Noire, le 26 Octobre 2019, il a été constitué une Société commerciale de droit congolais dont les statuts ont été enregistrés à la recette de Loandjili de Pointe-Noire, le 31 Octobre de la même année, sous le numéro 408, folio 136/9; présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société Par Action Simplifiée «SAS»;
Dénomination: «BP INDUSTRIES», en sigle «BPI» ;
Siège social: le siège social est établi à Pointe-Noire, 22 rue Kitouba, quartier Siafoumou, arr. 4 Loandjili, République du Congo ;
Capital social: le capital social est fixé à la somme de Cinq millions (5.000.000) Francs CFA, divisé en Cinq cents (500) actions égales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune numérotées de Un (1) à Cinq cents (500) entièrement souscrites et libérées en numéraire ;
Objet social: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger, toutes opérations de prestations de services, de commerce, d'études, de travaux, d'examens et contrôle se rapportant notamment à:

L'industrie du pétrole et du gaz ;
L'industrie de l'énergie et de l'hydraulique;
L'industrie minière ;
L'industrie du bâtiment ;
L'industrie du transport ;

La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objets similaire ou connexe ;

Et, de manière générale, elle pourra accomplir au Congo, ainsi qu'à l'étranger, tout acte et opérations financières, industrielles, informatiques, commerciales, mobilières ou immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet social ou à tout objet connexe pouvant en faciliter la réalisation.

Elle pourra, entre autres, gérer toutes entreprises et sociétés dans lesquelles elle aurait des intérêts, prêter ou emprunter des fonds en vue de la conclusion de toutes affaires, donner et recevoir toutes garanties, s'intéresser par voie d'association, d'apports, de fusion, de souscription ou de toutes autres manières à toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit l'activité, vendre les participations ou intérêts qu'elle aurait acquis.

Les activités nécessitant une autorisation spéciale ou agrément ne seront pas exercées avant la délivrance desdites autorisations ou agréments. Les autres activités pourront être exercées au libre choix.

L'objet social, tel ci-dessus énoncé, pourra être modifié à tout moment par une décision de la collectivité des associés prise en la forme extraordinaire ;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Apports en numéraire: par acte notarié de souscription et de versement du capital social reçu par Maître Florence BESSOVI, le 26 Octobre 2019 et enregistré le 31 Octobre de la même année sous le numéro 405, folio 136/4, numéro 406, folio 136/5, numéro 407, folio 136/6, numéro 407, folio 136/8, les souscripteurs des actions de la société ont intégralement libéré les actions sociales ;

Gérance: la société est présidée par Monsieur KOUASSI YAO Franck Hermann Bécanty, né le 22 Mai 1981 à Boukake (Côte d'ivoire); de nationalité Ivoirienne, titulaire du passeport délivré par l'autorité S/D PAF, le 10 Juillet 2018, sous le numéro 18AR42466 et venant à expiration le 09 Juillet 2023;

Dépôt au Greffe: les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 Décembre 2019, sous le numéro 19 DA 1491 ;

Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, le 02 Décembre 2019 sous le numéro CG/PNR/19 B 479.

Pour insertion,
La Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 – Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«CONGOLAISE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT MINIER»
EN SIGLE «COREDEM» SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de: Un Million (1 000 000) Francs CFA
Siège social: Base SOREMI Vindoulou, Route Nationale no 1, rue bitumée, à gauche avant la société TERASCOM, Immeuble R + 2, derrière le parking de la Mairie, Boîte postale: 313
Pointe-Noire - République du Congo

RCCM: CG/PNR/09 B 834

AVIS DE CLÔTURE DE LA LIQUIDATION

La liquidation de la société «CONGOLAISE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT MINIER», en sigle «COREDEM» SARLU, décidée par Procès-verbal des résolutions de l'Associée Unique du 10 octobre 2019 a été clôturée le 13 décembre 2019 par Procès-verbal des résolutions de l'Associée Unique qui a :

- Approuvé le rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation;
- Examiné et approuvé le compte définitif de liquidation ;
- Donné quitus au liquidateur et déchargé celui-ci de son mandat ;
- Constaté la clôture de la liquidation.

La société «CONGOLAISE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT MINIER», en sigle «COREDEM» SARLU, a été radiée du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 décembre 2019.

Fait à Pointe-Noire, le 19 décembre 2019.

Pour insertion,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

FORUM RÉGIONAL DES JEUNES DE LA CEMAC SUR LE SIDA

Eradiquer la maladie, une priorité commune

L'association pour l'appui aux initiatives de santé communautaire et le marketing social au Congo (AAISC/AMSCO) dans le cadre de la mise en œuvre du projet Prévention du VIH/SIDA en Afrique centrale (PPSAC) a organisé du 17 au 19 décembre à Brazzaville les 12e assises du forum régional des jeunes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en lutte contre le SIDA. C'est la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo qui a ouvert les travaux en présence du secrétaire exécutif de l'OCEAC, Manuel Nso Obiang Ada.

Manuel Nso Obiang Ada et Jacqueline Lydia Mikolo

Placées sous le thème: *«FREJES XII: vers une nouvelle vision de la réponse jeune à la problématique de la Ssr et VIH/SIDA dans la zone CEMAC»*, ces assises visent à mettre en place progressivement dans les différents pays de la zone les cinq piliers de FREJES. Cette plateforme inter-pays permet de renforcer le savoir-faire et le savoir-être des jeunes face à cette maladie endémique, de mobiliser les jeunes et de diversifier le partenariat autour de cette problématique.

Après Douala au Cameroun en 2018, le FREJES a posé ses valises au Congo-Brazzaville pour échanger sur cette maladie que l'ONUSIDA classe comme l'une des plus meurtrières de ces trente dernières années. En Afrique subsaharienne, la sous-région Afrique centrale est l'une des régions les plus affectée. La prévalence bien qu'en baisse constante (passant de 5,2% en 2004 à 3,66% en 2016) dans la région CEMAC, reste encore élevée et se présente ainsi: 1,3% au Tchad, 4% en RCA, 6,2% en Guinée équatoriale, 3,6% au Gabon. Les prévalences du Congo et du Cameroun sont respectivement: 3,1% et 3,8%. Malgré les multiples réponses locales, nationales et régionales et la baisse de l'incidence à VIH dans tous ces pays, la pandémie reste toujours généralisée.

La rencontre de Brazzaville a permis d'évaluer le niveau de mise en place des recommandations des dernières assises, de partager les expériences des différents pays de la sous-région au cours de l'année 2019, d'identifier les défis auxquels sont confrontés les jeunes face à la santé sexuelle et de reproduction, de mettre en place des stratégies spécifiques pour rendre opérationnelle l'approche santé de reproduction couplée à la lutte contre le VIH/SIDA en milieu jeune et de mobiliser les jeunes autour du dépistage du VIH. Un partage des acquis s'est fait à travers une exposition des productions des Unités jeunes de la CEMAC, des jeux divers et concours. Comme de coutume, un dépistage volontaire du VIH et une soirée culturelle a clôturé les journées, avec la remise du *«Prix CEMAC»* aux lauréats de l'exercice 2019.

Les officiels et les jeunes participants de la CEMAC

Encourageant les jeunes dans cette démarche qui se revêt importante pour la sous-région, Jacqueline Lydia Mikolo a rappelé que l'Afrique centrale est l'une des sous-régions les plus affectées par l'épidémie du VIH. *«Grâce aux efforts du Gouvernement, des partenaires, des jeunes comme vous… ont permis d'atteindre les résultats remarquables au cours de la dernière décennie».*

Le PPSAC cible principalement les jeunes de 15 à 24 ans. Pour la première phase de ce projet (2006-2008) trois pays étaient concernés: le Cameroun, le Tchad et la RCA. Dans la seconde phase (2009-2013), le Congo a été intégré. Les deux derniers pays (Gabon et la Guinée équatoriale) ont participé régulièrement aux différentes assises jusqu'à leur admission totale.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ENFANTS DE TROUPE

Présentation au fanion et proclamation des résultats

L'école militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) a abrité samedi 21 décembre dernier à Brazzaville, les cérémonies de présentation au fanion et de parrainage des élèves de 6e et de proclamation des résultats du premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020. C'était sous les auspices du chef d'Etat-major des Ecoles des Forces armées congolaises (FAC), le colonel Martin Akambo.

La présentation des élèves de 6e au fanion de l'école

Proclamant les résultats obtenus au cours de ce premier trimestre, le directeur des études, Raoul Ngassaki a fait savoir que 54 enfants de troupe ont obtenu des moyennes comprises entre 14,00 et 16,99/20; 135 entre 12,00 et 13,99/20; 173 entre 10,00 et 11,99/20. Soit un taux de réussite global de 80%. Sept des élèves de l'école militaire préparatoire ont été inscrits au lycée Français Saint-Exupéry de Brazzaville, de la quatrième en terminale, dans le cadre du partenariat existant entre les deux établissements. Leurs performances scolaires ont été honorables, a-t-il indiqué. La plus forte moyenne étant 17,30 avec un taux de réussite de 100%.

Le major de la promotion au cours de ce premier trimestre est Ivan Essimba Mbela, de la seconde C (inscrit au lycée français), avec une moyenne de 17,30. Ce dernier avec d'autres meilleurs élèves (enfants de troupe) de l'établissement ont été nommés aux grades écoles qu'ils ont porté et reçu des diplômes des mains des autorités présentes qui les ont encouragés au regard des bons résultats scolaires réalisés.

Les autres temps forts de la cérémonie ont été l'exécution de l'hymne de l'école par les enfants de troupe, la présentation du fanion de l'école, la prestation de serment - au cours duquel ils ont pris l'engagement solennel de vivre et de travailler conformément aux valeurs de l'établissement incarnés par le fanion, de le respecter et de le défendre de toutes leurs forces -, le port des attributs par les élèves de 6e, suivi du parrainage par leurs aînés de la terminale, devenant ainsi après ce rituel des enfants de troupe à part entière, et la parade marquant le clou de la cérémonie. Huit jeunes de nationalités angolaise, béninoise, camerounaise (deux), nigérienne (deux) et togolaise (deux) font partie de cette promotion.

Des meilleurs élèves; au premier plan le major de la promotion

Pour le commandant de l'EMPGL, le colonel Raphaël Ngoubou, le taux de réussite au collège pour le premier trimestre est de 88,65% contre 65,38% au lycée. *«Les performances réalisées au cours de ce trimestre ne sont pas tout à fait satisfaisantes. Elles sont légèrement inférieures à celles de l'année dernière, à la même période. Notre détermination à les améliorer au cours des prochains trimestres reste constante. J'exige des enfants de troupe d'intérioriser la devise de l'école "S'élever par l'effort", pour suivre le chemin tracé par leurs anciens»*, a-t-il déclaré.

Au plan pédagogique, comme dans tous les autres secteurs, a-t-il assuré, *«nous accomplissons tous les jours notre tâche avec ferveur, abnégation et la satisfaction du devoir accompli. Notre ambition de toujours améliorer nos performances demeure inébranlable, et notre engagement à rendre nos apprenants plus compétitifs constant».*

Pour Ivan Essimba Mbela, major de la promotion, le diplôme obtenu lui permet de faire encore mieux. *«Je tenais à faire cette moyenne pour honorer ceux qui m'encouragent. Le secret de ma réussite émane de mes trois principes: prière, travail, discipline, qui sont la base de toute chose sur terre».*

Au titre de l'année scolaire 2019-2020, l'EMPGL compte présentement 464 élèves (enfants de troupe), répartis ainsi: 278 enfants de troupe au petit collège et 179 au grand collège. Un sous-officier de nationalité nigérienne fait partie de l'encadrement.

Boris B.

DROITS DE L'HOMME

Pour une nouvelle synergie d'actions entre différents acteurs de la chaine pénale

Une quarantaine de protagonistes du monde pénitentiaire et judiciaire a participé à un atelier de capitalisation tenu à Brazzaville du 17 au 18 décembre 2019, sous le thème: *«Projet de lutte contre la détention préventive abusive en République du Congo: bilan et perspectives trois ans après sa mise en œuvre».* Cette session s'est déroulée en présence du conseiller à la politique pénale du ministre de la Justice, Clement Ntari, et du président de l'ACAT-Congo, Christian Loubassou.

Organisé par la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (ACAT-Congo), cet atelier a été une occasion de faire le bilan du projet et d'entrevoir les perspectives d'une pérennisation et d'une extension de l'action vers d'autres juridictions. Tout comme de faire un état des lieux des mauvaises et bonnes pratiques identifiées lors de la mise en œuvre du programme.

Lutter contre la détention abusive au Congo demande en effet l'implication de tous, de même que *«des synergies qui se sont développées lors de notre action où nous avions côtoyé, tour à tour, les partenaires techniques et financiers pour un même objectif: concourir au développement de la politique publique en matière d'administration de la justice et de politique pénale. Cela nous interpelle tous pour une réflexion de fond sur la peine, et l'engagement du Gouvernement à redonner confiance en la justice à ses justiciable»*, a dit Christian Loubassou.

Les participants venus de Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville, Paris et Bruxelles, ont échangé sur la problématique de la contribution des ONG des droits de l'homme dans le développement des politiques publiques de lutte contre la surpopulation carcérale, notamment sur les forces et les faiblesses; la collaboration entre ONG des droits de l'homme et l'administration pénitentiaire dans le cadre de l'amélioration des conditions de détention en République du Congo.

Le projet, mis en œuvre depuis trois ans, a permis à l'ACAT-Congo le 31 octobre 2019, d'identifier plus de 500 cas de détentions préventives abusives et d'obtenir 60% de décisions de justice.

Les participants ont souhaité que soit informatisé la chaine pénale pour un traitement rapide des dossiers et soit diligentée l'adoption et la promulgation des Codes révisés: les codes pénal et pénitentiaire.

Clôturant les travaux, Clément Ntari a fait savoir que la mise en œuvre du projet de lutte contre la détention préventive abusive en République du Congo a montré ses preuves dans les départements de Brazzaville et Pointe-Noire, avec l'amélioration de condition de détention dans les prisons et l'accélération des procédures judiciaires à l'endroit des prévenus ayant dépassé la durée légale de leur détention préventive. *«Nous voulons voir le programme être dupliqué dans d'autres départements»* a-t-il souhaité.

Le projet est financé par l'Agence française de développement (AFD), la Fondation Tavola Valdese et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Jeannette Laure MAVOUNGOU
(Stagiaire)

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:
Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

ENFANTS EN SITUATION DE RUPTURE

Encore des défis à relever!

Le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants de la rue (REIPER) a tenu le 12 décembre dernier à Brazzaville, sa réunion annuelle, dans le cadre du Projet *«Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables (ADAPAEV)»* à son siège à Brazzaville. Tous les responsables des structures membres de ce réseau y étaient présents.

Dans une ambiance apaisée, ils ont examiné les points à l'ordre du jour parmi lesquels la présentation du rapport d'activité du REIPER lié aux projets ADAPAEV, PISCCA, les projets avec TGH, AA+ et au partenariat avec le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire; l'examen du diagnostic du réseau et adoption du plan stratégique et des priorités 2020-2021; examen et adoption de la charte du REIPER.

Dans leur charte, les structures membres ont défini entre autres, les valeurs et la vision du Réseau qui se résume à *«un Congo où les droits de l'enfant sont promus, respectés, protégés et réalisés»*; sa mission qui est de créer une synergie entre les membres, de coordonner leurs interventions afin que les droits de chaque enfant dans le pays soient promus, respectés, protégés et réalisés.

Le Réseau s'engage pour les valeurs de justice sociale, de solidarité, d'humanisme, de transparence, d'équité et de respect. Il s'engage également à placer les droits et le bien-être de l'enfant au cœur de son travail.

Il ressort du plan stratégique et des priorités 2020-2021 que le REIPER va s'atteler à améliorer la protection et la promotion des droits de l'enfant en promouvant des actions de sensibilisation et en renforçant les capacités d'intervention des acteurs impliqués. En perspective, le Réseau entend développer des partenariats nationaux et internationaux; mettre en place une ligne téléphonique *«urgence protection des enfants»*; promouvoir l'accompagnement des familles et lutter contre la violence à l'égard des enfants.

Faisant le bilan de l'action de leur Réseau, les participants ont reconnu qu'il en a accompli plusieurs dans divers domaines, avec le concours des partenaires techniques et financiers depuis sa mise en place.

Des actions de lobbying et de plaidoyer ont été menées auprès des pouvoirs publics pour la gratuité des soins aux enfants en situation de rupture. Lorsque le plateau technique des officines et cliniques conventionnés par les associations de REIPER étaient dépassés par l'acuité des maladies des enfants, les associations se sont référées aux établissements sanitaires publics. Le coût de la prise en charge sanitaire était bien entendu ici hors de portée des associations. Les structures membres se sont rendus en effet compte que la généralisation de la gratuité n'est pas effective partout.

Les responsables des structures du REIPER pendant les travaux

La sensibilisation des communautés aux droits de l'enfant a été entreprise, tout comme des actions socio-éducatives en faveur des mineurs incarcérés. La sensibilité genre est entrée dans les actions sociales orientées vers les mineurs en situation de rue.

Par ailleurs, des formations ont été organisées, notamment la formation des éducateurs des enfants en situation de rue. Les capacités organisationnelles des structures membres ont été renforcées. Malheureusement, les mesures d'accompagnement n'ont pas suivi pour plus d'efficacité dans le fonctionnement des structures. Des pans entiers de la gouvernance associative, de la culture de la collégialité du management de réseau et de création/consolidation des compétences pour la qualité des informations financières et comptables n'ont pas été abordés dans le cadre de renforcement des capacités.

Sur le plan communicationnel, l'objectif d'accroitre la visibilité du réseau a été partiellement réalisé avec la production de plaquettes relatives à l'identité et aux avantages comparatifs des associations du réseau. Des comptes facebook et twitter ont été créés. Mais, la stratégie communicationnelle formalisée reste à élaborer.

Les associations membres, dans leur agir, ont mis l'accent sur l'accueil et l'hébergement des enfants en situation de rupture; l'insertion professionnelle en vue de leur autonomisation; l'accompagnement et la prise en charge sociale, scolaire et sanitaire; la formation des éducateurs pour améliorer la prise en charge de ces enfants vulnérables; le plaidoyer auprès des autorités publiques et la sensibilisation du grand public sur la protection des droits de l'enfant.

Faisant son autocritique, le Réseau a reconnu ses forces et faiblesses. L'existence légale, les textes de gouvernance et la charte fixant l'identité du REIPER, la reconnaissance de l'utilité sociale du REIPER par les acteurs étatiques et non étatiques et la capacité de mobilisation des partenaires stables: Apprentis d'Auteuil, Triangle Génération Humanitaire, l'Union européenne, l'État congolais, ont été soulignés entre autres comme forces. En revanche, le déficit de la qualité des informations financières et comptables, les réunions statutaires épisodiques pour défaut de financement, la faible structuration de certaines associations, le manque de comptable notamment, et la concentration des activités du Réseau à Brazzaville et Pointe-Noire, ainsi que le nombre limité de partenaires financiers et techniques et le dysfonctionnement du système de communication du REIPER, etc., ont été relevés comme des faiblesses.

En termes d'opportunités, l'analyse de l'environnement externe du REIPER a permis de noter que la thématique abordée répondait aux attentes des organisations internationales de développement centrées sur l'enfant. Mais, des nouveaux défis restent à relever pour la période 2020-2023. On peut citer, entre autres, la restauration de la dignité des enfants en rupture par leur capacitation en autopromotion; la redynamisation du Réseau à travers l'apprentissage organisationnel; la mobilisation de fonds pour les actions des associations membres et la capacitation des familles pour la croissance socio affective des enfants et la prévention de la rupture des liens familiaux.

Quatre axes stratégiques prioritaires ont été choisis: renforcer les droits de l'enfant, transformer le REIPER en organisation apprenante, accroitre ses ressources financières et renforcer les familles extrêmement vulnérables pour prévenir la perte de la prise en charge des enfants.

Viclaire MALONGA

L'Affermissement de la foi demande en ces temps difficiles une Eglise à la hauteur

Fluctuat nec mergitur. Ballotée, la barque ne sombre cependant pas. L'Eglise avait repris à son compte la belle métaphore du poète latin. Mais elle savait aussi que pour éviter le naufrage, le navire doit être bien gréé. Le gréement ici, ce sont, à des niveaux divers dans la hiérarchie, les ecclésiastiques chargés de mener à bon port le navire. Mais si donc jeté dans cette formidable aventure ou, dès le commencement, le péril fut grand, l'Eglise jusqu'ici a tenu bon, c'est que, pour conjurer le péril, il s'était chaque-fois trouvé en son sein, des hommes de foi d'une solide formation intellectuelle.

Par Dominique NGOIE-NGALLA

Aux temps anciens de sa fondation, l'aventure de l'Eglise eut probablement tourné cours, sans la vaste culture et le haut niveau de sainteté de Paul de Tarse. La qualité exceptionnelle de sa foi, sa culture redoutable, enracinèrent l'Eglise naissante dans des soubassements sûrs. Ce haut niveau de savoir et de spiritualité lui fit, plus tard, traverser sans trop de dommages, les épouvantables deuxième, troisième siècles, qui furent des siècles de persécution des chrétiens, terrible, avant l'avènement de Constantin qui ouvre, pour l'Eglise et les chrétiens, un quatrième siècle, serein, celui-là, l'Eglise fondée par Paul fut aux deuxième et troisième siècles, près de sa fin, lorsque se levèrent ces hommes d'exception, philosophes ou Avocats doublés de grands Saints, qui méritèrent, plus tard, d'être appelés Pères de l'Eglise : Tertullien, Cyprien, Lactance, Ambroise de Milan, Jérôme de Jérusalem, Augustin d'Hypone, pour la partie latine. Athanase, Irénée de Lyon, Grégoire de Nice, Grégoire de Naziance, Jean Chrysostome, Eusèbe de Césarée...

Ils ne furent pas seulement des Saints brûlés au feu de l'évangile, mais aussi, et en même temps, des intellectuels à la pensée puissante. Moyennant quoi, le naufrage promis à l'Eglise n'eut pas lieu. Pour être de nature différente, plus complexe dans ses éléments constitutifs, la tempête dans laquelle l'Eglise se trouve prise aujourd'hui, n'en demande pas moins au clergé, aux laïcs aussi, la même intelligence et le même courage dans la foi que celle qui secoua l'Eglise primitive, celle dite des Pères de l'Eglise. Mais

pour qu'il en soit ainsi, pour que l'Eglise affronte victorieuse l'ennemi d'aujourd'hui qui s'appelle l'indifférence aux valeurs de l'esprit, l'appétit de la boue, il faut que soit donnée une plus solide formation intellectuelle dans les séminaires, petits et grands. Avec, pour base et sous-bassement, les humanités gréco latines qui ouvrent sur le vaste champ de la culture générale qui fait tant défaut au clergé africain aujourd'hui. Avec, pour conséquence fâcheuse, ces homélies informes, inutilement longues et ennuyeuses. Autre conséquence fâcheuse de ce défaut de culture dans le milieu ecclésiastique africain, en Afrique centrale notamment, le désœuvrement et l'ennui, fille de la pauvreté intellectuelle. Ils poussent à aller voir dehors où, malheureusement, le démon guette. Mais le prêtre, ou le pasteur cultivé qui a sans cesse faim des nourritures de l'esprit, occupe son temps libéré par la lecture de grandes œuvres, et la méditation, ponctuées par la récitation, en latin, des heures du bréviaire où passe un tel souffle poétique! Dernière conséquence fâcheuse du défaut, au sein de l'Eglise, d'une solide formation intellectuelle, la haute probabilité de l'interprétation erronée de l'inculturation, qui est le recours aux cultures locales, dans l'intention de mieux faire passer le message de l'Evangile dans la sensibilité et l'intelligence des ouailles supposées encore immergées dans leurs cultures ; avec, ce faisant, de fortes chances, pense-t-on, d'un meilleur encrage du message dans celles-ci.

Je me demande si le Concile Vatican II (1965) avait réfléchi aux plus que probables extravagances auxquelles pouvait conduire son exhortation à des communautés chrétiennes africaines où la prévalence culturelle de l'émotion sur la pensée ordonnée constitue un obstacle de taille à une inculturation réussie. Et, justement, (préalable obligé), immersion dans une culture, dans le but d'en remonter avec des valeurs susceptibles, par leurs qualités humaines, de servir de support à l'enseignement de l'Evangile (dans le cas où un accord est trouvé entre ces valeurs locales et les préceptes évangéliques), l'inculturation n'est une bonne opération que si celui qui s'y emploie est intellectuellement formé; il dispose, de la sorte, de moyens de repérer, d'identifier, des valeurs, par leurs qualités humaines intrinsèques, compatibles avec les exigences des valeurs de l'Evangile qu'il annonce. Cela fait que celui qui travaille à l'inculturation de l'Evangile doit être formé en sociologie, en ethnologie et en anthropologie culturelle. Faute de quoi, les rituels de célébration liturgique qu'il invente, œuvre misérable de son imagination où l'initiative est laissée plus au corps qu'à l'esprit, sont plus un théâtre de mauvais goût qu'ils ne sont le support de la prière authentique. Ils n'aident à prier personne qui est allé au temple, ou à l'Eglise avec l'intention de parler à Dieu dans sa propre demeure. Le lieu de culte est, tout simplement, transformé en salle de spectacle où l'assistance déconnectée de Dieu s'abandonne aux ondulations de la danse, au lieu de se recueillir, et de prêter son attention à l'essentiel. Et vraiment l'essentiel, ce ne sont pas ces roulements de tambour, ni les fifres des chorales, mais Dieu présent en ces lieux, aux pieds de qui, conscient de son insignifiance, le fidèle est venu déposer le fardeau de ses misères.

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Kimpa Vita: que savons-nous d'elle?

Par le Professeur Joseph Itoua

L'histoire du Royaume Kongo est l'une des mieux connues de l'histoire des anciennes monarchies de l'Afrique centrale, à cause de l'abondance des documents écrits par les Européens (Portugais, Espagnols, Italiens, Français), conséquence de la découverte précoce de ce royaume à la fin du XVè siècle par les Portugais. Cette histoire a connu son âge d'or à partir du XVè siècle, avec des grands rois (Mani) comme Nzinga A Nkuwu, Affonso Ier, Ndo Ngalasia II, etc. Mais l'introduction du christianisme par les missionnaires européens qui s'occupèrent davantage de la traite des esclaves que de l'évangélisation du Kongo porta un coup fatal aux institutions du royaume. Quand débuta le XVIIè siècle, le royaume était en proie à des guerres civiles d'une rare violence suite aux intrigues des Portugais mus par la volonté politique de répandre l'influence culturelle et économique du Portugal hors de ses frontières. On vit apparaître de nombreux prophètes et messies, désireux de reconstruire l'unité nationale mise à mal par l'étranger. Parmi ces «visionnaires», se trouvait une jeune noble Kongo, Kimpa (Chimpa) Vita, plus connue sous le nom de Dona Béatrice.

En ce mois de mars 2018 consacrée à la femme à travers le monde en général et aux violences faites aux femmes congolaises en particulier, nous nous intéressons à Kimpa Vita, une femme exceptionnelle qui a subi le martyre dont les séquelles et le traumatisme restent vivants dans la mémoire collective des Kongo, ce depuis le début du XVIIIè siècle.

Rappelons que cet ancien Royaume Kongo couvrait un vaste territoire réparti aujourd'hui entre trois Etats: l'Angola, la République Démocratique du Congo et la République du Congo. Un bout de ce même royaume intègre la République gabonaise, aux confins du Loango. C'est par un devoir de mémoire, et pour dresser un portrait d'une femme exceptionnelle que nous développons ces lignes. Le but poursuivi ici est de susciter une prise de conscience de la femme du Bassin du Congo, puis de faire connaître Kimpa Vita aux générations futures.

I. Biographie de Kimpa Vita

Né probablement vers 1684, Kimpa Vita est une femme Kongo de la grande noblesse qui a reçu une double éducation: éducation traditionnelle et éducation chrétienne.

Sur le plan traditionnel, dès sa jeunesse, Kimpa Vita était initiée au sein de la société secrète dite Kimpasi. La société Kimpasi avait mission de délivrer les populations des forces du mal à travers des cérémonies d'exorcisme appelées Mbumba Kindonga. Elle fut reconnue comme Nganga Marinda, intermédiaire entre les hommes et le monde des esprits. Elle y avait été initiée par Mama Appolonia Mafuta «Fumaria», une prophétesse de Mbanza Kongo.

Sur le plan chrétien, Kimpa Vita grandit à une époque où une grande partie de la population du Royaume Kongo était catholique, l'évangélisation ayant commencé dès la fin du XVè siècle, avec le baptême du roi Nzinga A Nkuwu sous le nom de Jean 1er. A une date inconnue, Kimpa Vita fut baptisée par Luis de Mondonça, prêtre métis originaire d'Angola.

C'est de cette éducation chrétienne qu'elle est plus connue sous son nom chrétien de Dona Béatrice.

A ces deux éducations, s'ajouta la formation politique. En effet, Kimpa Vita grandit aussi à une époque où la guerre civile faisait rage entre les différentes factions au sein du Royaume Kongo, affaibli par des conflits incessants avec les Portugais et certains peuples voisins. Elle grandit également à une époque où l'esclavage aussi bat son plein. Ce qui forgea de la part de Kimpa Vita une prise conscience nationaliste.

Mais que signifie Kimpa Vita dans la société Kongo où le nom a une grande importance?

Dans la langue Kongo, Kimpa signifie fable, légende, devinette, mystère, caractère difficile d'une personne. S'agissant, par exemple, d'expliquer des problèmes difficiles, comme ceux de la création du monde et de Dieu, les Kongo disent qu'il y a un «kimpa», c'est-à-dire un mystère.

Quant à Vita, ce nom signifie embuscade, embûche, piège dans la cadre de l'organisation d'une guerre. Est-ce à dire que Kimpa serait née dans des conditions difficiles ou son nom symboliserait-il les difficultés de la vie éprouvées par ses parents?

Au stade actuel de nos connaissances, il est difficile de savoir pourquoi ce nom de Kimpa lui a été attribué.

Le Professeur Joseph Itoua

Ainsi donc, Kimpa Vita était une prophétesse Kongo, fondatrice et dirigeante du mouvement antonianiste, une forme de syncrétisme entre catholicisme et religion traditionnelle.

II. Portrait de Kimpa Vita

Grâce aux Pères Bernado da Gallo et Laurent de Lucques, nous connaissons le portrait de Kimpa Vita.

Dans un croquis en couleur, le Père Bernado da Gallo représente Kimpa Vita somptueusement vêtue et portant au cou et aux bras de magnifiques et riches bijoux. Sa tête était ornée d'une couronne dorée de «nsanda» et elle était drapée des vêtements vêts. Le Père Bernado da Gallo indique aussi qu'elle était âgée de 20 ans.

Quant au Père Laurent de Lucques, il souligne que Kimpa Vita était âgée de 22 ans environ. Elle avait la taille élancée et des traits fins. Elle paraissait très dévote, parlait avec une gravité, ayant l'air de peser ses mots. Elle prédisait l'avenir.

III. L'oeuvre de Kimpa Vita

L'œuvre de Kimpa Vita se manifeste au plan religieux par la mise en place d'une église Kongo et indépendante, et au plan politique par la restauration du royaume Kongo.

1. La mise en place d'une église Kongo et indépendante

Après Francisco Kassola au XVIIè siècle, Kimpa Vita est la première femme Kongo, messie, qui a fondé au XVIIIe siècle une église Kongo et indépendante, libérée de tous les problèmes de sorcellerie et de tous les autres antagonismes susceptibles de diviser la société politique du royaume.

Inspirée par Saint-Antoine, ayant conquis le peuple, le roi et la reine à son parti, elle propage dans le pays la religion nouvelle qu'elle venait de fonder avec le concours de ce Saint : la sainte antonienne. Patron des prisonniers, des naufragés et des objets perdus, Saint Antoine a été en vogue non seulement au Portugal, mais également dans le royaume Kongo.

Kimpa Vita

C'est alors que Kimpa Vita choisit dans le peuple quelques hommes qu'elle nomma «anges» ou «petits antoines», avec la mission d'informer les Kongo sur les buts véritables de la religion nouvelle. Elle s'avéra une redoutable prêtresse à qui l'on attribue des visions et des prophéties. Elle est également présentée comme une enseignante de religion, prônant un ordre moral. Comprenant qu'il fallait aller vers le peuple, elle fit ce travail de village en village.

Comme Saint Antoine, Kimpa Vita commença à opérer des miracles qui permirent à sa religion de connaître un grand succès. Elle critiqua le Pape et ordonna à ses fidèles de brûler les fétiches et les croix qui étaient en leur possession. Le succès aidant, elle faisait chanter l'hymne Salve Antoniana, au lieu de Salve Regina.

De plus, sur ce plan religieux, Kimpa Vita a été considérée comme la précurseuse des mouvements religieux et messianiques contemporains. Chez les Kimbanguistes, comme chez les Matsouanistes, en particulier, le nom de Kimpa Vita est cité en termes de figure messianique tutélaire, dépositaire du syncrétisme kongo, à cause d'un parfait mélange qu'elle a su opérer entre valeurs culturelles endogènes et celles venues d'ailleurs, c'est-à-dire de l'Occident européen. A ce titre, elle est l'incarnation d'une transition, ou plutôt d'une cohabitation entre tradition et modernité, cette dernière étant entendue comme un stock d'éléments fondamentaux sortis du moule occidental.

2. La restauration du royaume Kongo

A la suite de la bataille d'Ambwila, en 1665, le Royaume Kongo a été détruit, le pays plongé dans le chaos, les guerres endémiques, les luttes pour le pouvoir. Mais, le peuple Kongo souhaitait ardemment la restauration du royaume, le rétablissement de la paix. C'est Kimpa Vita qui prit la tête de ce mouvement de restauration nationale.

En 1704, se parant d'une réputation de sainteté, Kimpa Vita, qui a été visitée par Saint Antoine, proclame qu'elle a reçu la mission de restaurer le royaume, de créer l'unité politique et de sauvegarder l'indépendance du royaume. Elle entra en contact avec le roi Pedro IV qui séjournait encore au mont Kibangou et lui proposa un programme de restauration de la monarchie kongo sur le double plan sociopolitique et culturel. Elle demanda au roi et aux Kongo refugiés de repartir immédiatement à San Salvador, afin de mettre fin aux luttes pour le pouvoir. Le roi et le peuple adhérèrent massivement à son mouvement.

Malgré la persécution dont elle fut victime de la part du Père Bernado da Gallo, soutenu par le roi qui le conduisit en exil à Boula, Kimpa Vita regagna triomphalement San Salvador avec les Kongo qui arrivèrent de tous les coins du royaume. San Salvador se repeuplait chaque jour. Mais c'était une restauration éphémère de l'unité sous Pedro IV.

IV. Mort de Kimpa Vita

La renommée de Kimpa Vita était devenue une menace considérable qui risquait de conduire à la chute l'Eglise, à la défaite la théologie chrétienne et donc la perte de contrôle du royaume par les missionnaires. Il fallait donc trouver une astuce pour éliminer la jeune prophétesse. C'est ainsi que les missionnaires réagirent violemment. Ils profitèrent d'incidents pour convaincre le roi à faire juger Kimpa Vita. En effet, mère d'un garçon, alors qu'elle se proclamait Sainte et vierge, l'icône du nationalisme Kongo fut arrêtée pour ce motif et pour d'autres actes hérétiques avec son compagnon Mafouta Barro, dit Saint Jean et d'autres fidèles. Ils furent brûlés sur un grand bûcher, à Kilombo, le dimanche 2 juillet 1706, à l'issue d'un procès initié et manipulé par les missionnaires capucins, dépassés par le cours des événements qui augmentaient l'audience de la jeune dame auprès des Kongo.

V. Kimpa Vita, la Jeanne d'arc Kongo

Des chercheurs ont révélé qu'il y a des similitudes entre Jeanne d'Arc et Kimpa Vita. Ils ont identifié deux faits majeurs pour faire de Kimpa Vita la Jeanne d'arc Kongo:

1). Patriotes et animées d'une foi ardente, les deux femmes cherchèrent à aider des rois sans personnalités et sans ambitions ;

2). Jeanne d'Arc, comme Kimpa Vita, fut traduite devant les tribunaux ecclésiastiques et brûlées vives pour hérésie.

VI. Hommage de la nation congolaise à Kimpa Vita

Au Congo, l'hommage le plus mérité à Kimpa Vita est celui que lui a rendu le Gouvernement de la République. Le premier hommage est celui portant sur la débaptisation du collège d'enseignement technique Saint Jean Bosco en Collège d'enseignement technique féminin (CETF) Kimpa Vita à la faveur de la nationalisation de l'enseignement au Congo en 1965. Mais c'était une débaptisation éphémère, car depuis 1995, cet établissement a été dénommé Sœur François Régis à la faveur de l'ouverture du pays à l'ère démocratique intervenue après la Conférence nationale de 1991.

Le second hommage s'inscrit dans le cadre des projets des monuments historiques de Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo. Le ministère de la Culture et des arts a enge et dévoilé en 2012 des bustes dont celui de Kimpa Vita sur l'allée piétonne de Javouhey qui évoquent, de ce tait, une charpente à l'ensemble des faits qui ont eu lieu en terre congolaise en vue de donner une visibilité à son histoire.

Professeur Joseph ITOUA
Historien et Directeur Général du Patrimoine et des Archives au Ministère de la Culture et des Arts

Références bibliographiques

Itoua J (2018) : Les anciennes monarchies congolaises, Publibook, Paris

Maquet J, Kake I.B, suret-eanaie j (i» 1) : 1-nswozre ae i LEZ, origines au milieu du 20è siècle, Présence Africaine, Paris

Mbema R (2003) : Le procès de Kimpa Vita : la Jeanne d'Arc congolaise, L'Harmattan, Paris

Mboukou S (2010) : Messianisme et modernité. Dona Béatrice Kimpa Vita et le mouvement des antoniens, L'Harmattan, Paris, 170p

Mpembi Nkosi (2012) : Kimpa Vita, la fille de Ne Kongo, Editions Enibwe

Pemo H (2013) : Kimpa Vita. Une résistante kongo, L'Harmattan, Paris

Sinda M (1972) : Le messianisme congolais et ses incidences politiques.

Kimbanguisme-matsouanisme — autres mouvements, Payot, Paris

Vumilia Mushindo M (2017) : Kimpa Vita ou la fille d'ADolonia. Œil du Prince

La restitution des patrimoines culturels africains, une amnésie de l'Europe sur l'art africain

90 000 œuvres d'art répertoriées en France devraient être restituées, d'après le rapport de 240 pages présenté par Bénédicte Savoy, historienne de l'art, et Felwine Sarr, écrivain et économiste. Ils ont parlé de la restitution des œuvres spoliées aux pays africains, dans un rapport à l'initiative du Président français Emmanuel Macron: «Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle». Ils ont déposé ledit document, le 23 novembre 2018.

Tout commence le 28 novembre 2017, l s de la visite du chef de l'Etat français à Ouagadougou, au Burkina-Faso. Emmanuel Macron a tenu un discours dans l'amphithéâtre de l'Université Ouaga 1-Professeur Joseph Ki-Zerbo. Son homologue Roch Christian Kaboré y était, avec un panel d'étudiants et des autorités politico-administratives Burkinabès.

Le président Emmanuel Macron a rompu le silence, après plusieurs décennies de pratiques et de discours officiels français, sur le patrimoine et les musées: *«Je veux que, d'ici cinq ans, les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain, en Afrique.»* (…)

C'est l'ouverture de la *«boîte de pandore»* qui s'est opérée à Ouagadougou. Plusieurs décennies de tractations pour admettre la restitution des œuvres d'arts stcokées dans les musées en France.

Un cadre juridique est créé

Neuf mois de travail du tandem Savoy-Sarr pour présenter un rapport final qui crée un cadre juridique légal, pour le débat bilatéral, sur la manière dont seront restituées ces œuvres. *«A l'exception de celles du Musée du quai Branly et de quelques musées régionaux (Angoulême, Lyon), les collections africaines sont assez mal connues en France, toutes ne sont pas accessibles au public. Les politiques de mise en valeur n'ont pas été partout menées, avec le même élan, et des inventaires ne sont pas toujours disponibles. À défaut de catalogue collectif des collections africaines en France, la réflexion sur les critères de restituabilité s'appuie ici plus particulièrement sur les données relatives aux soixante-dix mille objets de l'unité patrimoniale «Afrique» conservés au Musée du quai Branly. À ces objets s'ajoutent au seul Musée du quai Branly, environ quatre-vingt-dix mille documents compris dans l'iconothèque (photographies, ans graphiques, dessins, cartes postales, affiches, estampes...) concernant la quasi-totalité des pays d'Afrique et présents matériellement dans les archives (plaques de verre, négatifs, tirages papier, pellicules...) »*. C'est ce que dit ce rapport, en page 42/240.

Restituer 95% des objets du patrimoine culturel naturel

La tâche n'est pas facile, mais ce travail met encore la lumière sur la manière dont ces objets d'art sont arrivés en Europe, comme le dit Louis-Georges Tin du Conseil représentatif des associations de France (CRAN), *«95% des objets du patrimoine culturel naturel, matériel d'Afrique sont hors du continent.»* Les voix d'acquisition de ces œuvres d'art variées. Il y a eu les butins de guerre ou d'expéditions punitives ; les expéditions scientifiques, les razzias, ainsi que les dons et legs.

Une brèche, en 1907, s'est opérée en Europe, une révolution dans la mouvance d'art picturale, la mouvance d'art moderne, avec Pablo Picasso, un des avant-gardistes du cubisme avec Georges Braque. Le maestro Picasso est tombé sous l'influence de l'art africain, notamment l'art congolais. La toile des *«Demoiselles d'Avignon»* a été en partie inspirée par les masques africains que Picasso possédait (…)

2593 œuvres congolaises spoliées

La République du Congo, située au cœur de la sous-région Afrique centrale, s'est fait spolier 2593 œuvres cartographiées dans ce rapport Savoy-Sarr, en page 128, d'une chronologie allant de 1884 à 1960. Le cas de la statuette ethnographique à fétiches de clous Bavili de 95 centimètres en bois, entreposée dans un musée Zurichois. Elle servait jadis à la médecine traditionnelle, quand un sujet de la communauté tombait malade. Un rituel se faisait tout autour, accompagné d'un clou pointé, qui guérissait le patient. L'on s'interroge comment cet objet sacré de culte, peut devenir un simple objet vulgaire d'exposition d'arts, dans les salons, galeries muséales ou d'autres lieux identiques?

Le CFCO: effroyable consommateur de vies humaines

Dans la mémoire collective des Congolais, l'histoire du Chemin Fer Congo Océan (CFCO) reste un «effroyable consommateur de vies humaines», selon André Gide, dans son livre «Voyage au Congo». Les sociétés concessionnaires y ont joué un rôle éminent. La plus tonitruante, la Société de construction Batignolles (SCB), a mené les travaux du tronçon pendant treize ans, occasionnant une hécatombe (entre 17 000 et 30 000 morts de 1921 à 1934), d'après Louis-Georges Tin du CRAN.

En séjour à Brazzaville, du 10 au 20 décembre 2017, ils a assigné en justice l'Etat français et le groupe Spie-Batignolles pour crime contre l'humanité sur cette voie ferrée de plus de 510 km, allant de Brazzaville jusqu'au port de Pointe-Noire. La construction de cette voie ferrée n'avait qu'un seul objectif colonial: l'acheminement des ressources naturelles et minières extraites dans la sous-région Afrique Centrale, vers l'actuel port en eau profonde du golfe de Guinée, Pointe-Noire, pour mieux garnir les étagères de vente et quadrupler le stock de marchandises pillées dans le Haut-Congo français.

En octobre 1902, M. Phillip-Prosper Augouard, vicaire apostolique du Haut-Congo français, réagit sur le comportement des sociétés concessionnaires au Congo:

«La civilisation européenne se montre à l'indigène par son mauvais côté; il voit qu'on veut l'exploiter; sa nature se révolte et les représailles ont déjà commencé. Comme tout le monde, la mission a été surprise par ce mouvement imprévu. Elle regarde avec étonnement passer ces commerçants, ces officiers, volant à la richesse, à la gloire, et pour la plupart, ne trouvant que la mort», relate Père Jean Ernoult, dans son ouvrage: «Les spiritains au Congo, de 1865 nos jours », en pages 96 et 97

Emmanuel Macron

Bénédicte Savoy

Une Afrique vidée, pillée

Dans une interview au journal «Le Monde», Guido Cryseels, directeur depuis dix-sept ans du musée de Tervuren, près de Bruxelles, déclarait, en juin 2018: *«L'Afrique est un continent qui a été pillé, vidé. Nous ne pouvons pas ignorer ce sujet et nous devons trouver des solutions.»*

La question des restes humains n'a pas été abordée par le tandem Savoy-Sarr, les deux experts mandatés par le Président français à la rédaction du rapport sur la restitution des œuvres d'art africaines. Mais, elles ont reconnu qu'un consensus se fait entre certains Etats sur la restitution des corps humains. A ce sujet, M. Pascal Blanchard, historien, affirme qu'en France, il y a des musées qui détiennent encore les restes des corps humains, obtenus comme butin de guerre. Des personnages qui ont été tués et décapités, au nom de la colonisation. Les adeptes d'André Grenard Matsoua pourront, probablement, solliciter la levée de «l'omerta» qui pèse sur le corps de leur guide déifié sans sépulture.

Cependant, le président Emmanuel Macron, en chantre restituteur d'œuvres d'art africaines, déclare: *«Je suis d'une génération de Français, pour qui les crimes de la colonisation européenne sont incontestables et font partie de notre histoire. Je me reconnais dans les voix d'Albert Londres et d'André Gide qui ont dénoncé les milliers de morts du Chemin de Fer du Congo, et je n'oublie pas que ces voix, alors, ont été minoritaires en France, comme en Europe.»*

Felwine Sarr

Le projet Africa 2020

D'après l'interview accordée à Claudy Siar, à Lagos, au Nigeria, sur les ondes de la radio RFI, le 3 juillet 2018, Emmanuel Macron a annoncé l'organisation en France d'une saison de cultures africaines dénommée: *«Africa 2020»*. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec l'Afrique, continent «multiple, fort et pluriel où se joue une partie de notre avenir commun», a-t-il dit. Mme N'Goné Fall (Sénégal) a été nommée Commissaire générale d'exposition et est suppléé par le Commissaire général adjoint Noël Corbin (France). Ce sont de personnages dotés d'un regard croisé sur l'Afrique et l'Europe.

Ils vont piloter le projet Africa 2020.

Une vitrine du vernissage similaire à la «Saison des cultures africaines» a lieu du 16 au 25 décembre 2018, aux Tours-Jumelles de Brazzaville, à travers les œuvres d'arts contemporaines et artisanales sélectionnées venant des villes de Brazzaville Pointe-Noire, Kinshasa, Abidjan, Douala, Lomé et Conakry. L'optique est de répondre à l'appel du Président français.

Il avait invité à rejoindre le concept *«Humanity 2020»* ou H2K20, en sigle.

H2K20 se veut une plateforme de communication artistique et protéiforme née de la convergence d'idées entre «Le Petit Musée» de Conakry, que dirige l'artiste Raliatou Tamsir Niane Cochery et «Les Ateliers Sahm» de Brazzaville, dirigés par l'artiste-plasticienne congolaise Bill Kouelany.

Aimé Dorian MAKIZA
Médiateur culturel en Free-lance

FESTIVAL PANAFRICAIN DE MUSIQUE (FESPAM)

Encore un rendez-vous manqué!

Un rendez-vous manqué. Un de plus. Initialement prévue du 8 au 15 juillet 2017, puis réduite à sa portion congrue (du 19 au 21 juillet de la même année), avant d'être, finalement, reportée aux calendes grecques, la 11ème édition du Festival panafricain de musique (FESPAM) n'aura pas lieu cette année. C'est une certitude. En dépit des assurances données par le ministre de la Culture et des arts, par ailleurs président du Comité de direction du FESPAM, M. Dieudonné Moyongo.

Manu Dibango, pendant le symposium, en 2015

En effet, celui-ci avait, en octobre dernier, laissé entendre que cette fête bisannuelle devait se tenir cette année, en dépit de la situation difficile que traverse le Congo. Parce qu'inscrite dans le budget de l'Etat congolais, exercice 2019. *«Nous sommes en train de travailler là-dessus. Le dossier circule déjà au niveau du ministère des Finances. Lorsque les moyens seront mis à notre disposition, nous ferons tout pour que cette édition qui, pour nous, est une édition de relance, ait lieu»,* rassurait-il. Mais à l'allure où vont les choses, le moins que l'on puisse dire est que le ministre de la Culture a tiré de véritables plans sur la comète. Car il ne reste plus que quelques jours et l'année 2019 tirera sa révérence.

Le Président Denis Sassou-Nguesso donnant le coup d'envoir du FESPAM 2015

La 16ème session du Comité de direction du FESPAM, tenue du 5 au 6 octobre 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous la direction de Léonidas Carel Mottom Mamoni, alors ministre de la Culture et de arts, avait retenu un budget de deux milliards trois cent millions de francs CFA pour la 11ème édition de ce grand rendez-vous culturel. Une somme que les organisateurs de ce festival n'ont pas visiblement pu rassembler. La raison toute évidente est la grave crise économique et financière qui cisaille le Congo, depuis quelques années. Une crise, on le sait, consécutive à la chute du prix du baril de pétrole, la principale richesse du pays.

La subvention attendue de la République du Congo, faut-il le rappeler, était de 1.500.000.000 F. CFA; celle des autres Etats africains: 250 millions; des organisations internationales: 50 millions; des organisations nationales: 50 millions; des collectivités locales: 50 millions; du sponsoring: 300 millions; et des autres bailleurs et mécènes: 100 millions de F. CFA.

Le groupe Extra Musica

Pour cette onzième édition, la Direction artistique du FESPAM avait déjà reçu, en 2017, 420 dossiers de candidatures d'artistes voulant participer à cette fête panafricaine. *«420 dossiers! Jamais ce record n'a été atteint dans l'histoire du FESPAM. Ce qui montre que les artistes veulent participer massivement à ce festival de musique. Les artistes viennent ainsi au FESPAM et non plus le contraire qui doit se produire comme avant»*, avait affirmé l'ex-ministre Léonidas Carel Mottom Mamoni.

Le célèbre groupe Os Detroia au stade Félix Eboué

Ces dossiers venaient de 26 pays, dont 260 du Congo, 40 de la France; 13 de la République Démocratique du Congo; 10 du Cameroun, 8 chacun de l'Angola et du Bénin; 7 des Etats-Unis d'Amérique; 5 chacun du Nigeria, du Burkina Faso, et de la Côte d'Ivoire; 4 du Gabon, etc. Un comité de sélection devait être mis en place pour retenir les meilleurs dossiers, selon les critères établis par le code artistique adopté par le Comité de direction du FESPAM.

Pour sa part, la Direction scientifique de ce festival avait reçu 71 propositions de communications de plus de 20 pays, dans le cadre de l'appel à communication qui avait été lancé.

Si le Congo éprouve aujourd'hui la plus grande peine du monde à organiser le FESPAM, c'est parce que le jeu a été faussé, dès le départ. En effet, depuis la première édition, en 1996, ce pays qui, naguère, était cousu d'argent avait pris la paternité d'organiser quasiment seul cette fête. Alors qu'étant un événement panafricain, tous les pays du continent devaient mettre la main à la poche.

A l'allure où vont les choses, et la crise que connaît le Congo allant crescendo, il y a à craindre que la poule aux oeux d'or qu'est le FESPAM soit confiée à un autre pays. Et la faute reviendrait, bien évidemment, aux autorités congolaises qui n'ont pas su faire du FESPAM une véritable institution, comme l'est, par exemple, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), au Burkina Faso.

Après plus de 22 ans d'existence, le FESPAM demeure accroché aux mamelles de l'Etat congolais et ne dispose toujours pas d'un siège à la dimension de sa renommée. Quand on sait qu'il y a des années où jusqu'à plus de six milliards de F. CFA sont sortis des caisses du Trésor public congolais! Ça donne vraiment le tournis, et c'est vraiment lamentable.

Véran Carrhol YANGA

PUBLICATION

«Renaître», un nouvel opuscule signé Nathalie Koah

Genre romanesque, le deuxième ouvrage de Nathalie Koah, intitulé «Renaître», 250 pages, paru en 2019 aux Editions Stardust, à Yaoundé (Cameroun), a été présenté et dédicacé, samedi 14 décembre dernier à Brazzaville.

L'auteure exprime le second volet de sa vie qui situe le lecteur au quotidien. Pourquoi la renaissance? *«Parce que les gens m'ont connu à travers une chute, ma vie dégradante…Il est donc important pour moi, après m'être relevée, de partager ma vie d'après avec ceux qui me côtoient au quotidien»,* a-t-elle expliqué.

Nathalie Koah

Le message que véhicule l'auteure dans ce récit, c'est d'encourager les hommes et les femmes à persévérer dans ce qu'ils entreprennent, malgré les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés. *«Vous pouvez côtoyer l'échec, la chute, ou être face à une épreuve que vous jugez difficile à surmonter, vous avez le droit de tomber, mais vous n'avez pas droit de rester là où vous êtes tombés»,* a souligné Nathalie Koah. Avant d'insister que le message véhiculé dans son livre, c'est un message de force et de courage, de détermination, voire d'abnégation. C'est de dire *«aux gens qu'il n'y a aucune personne qui fera l'expérience de l'amour à leur place.»* Et selon elle, la maternité, c'est *«mon catalyseur, c'est l'élément déclencheur de ma renaissance.»*

Nathalie Koah, 32 ans, est une femme d'affaires. Elle est mère d'une fille de deux ans, et l'une des influenceuses les plus populaires d'Afrique, avec plus d'un million d'abonnés, tous réseaux sociaux confondus. Elle vit à Yaoundé. «Renaître» est vendu à 12000 F CFA, et peut être acquis aussi à la FNAC.

Gaule D'AMBERT

DEVOIR DE MÉMOIRE

Sur les traces de Lheyet-Gaboka, homme de lettres et ancien parlementaire

M. Lheyet-Gaboka, homme de lettres et ancien parlementaire, a quitté ce monde en 1973 à Brazzaville. Ses obsèques avaient eu lieu au cimetière du Centre-ville de la capitale. Ancien instituteur, il fut également un brillant écrivain, un poète. Il collabora de 1950 à 1959 à la revue ''Liaison'', organe des Cercles culturels de l'Afrique équatoriale française (AEF). Relevant le talent du disparu dans une livraison de La Semaine Africaine de 1973, Antoine Letembet-Ambily, écrivain, et ancien ministre écrivit : *«A la bibliothèque du Quai Voltaire à Paris où l'on trouve au complet toute la collection de la revue ''Liaison'' dominée par l'influence de tes essais sociologiques et par la beauté poétique de tes vers, bon nombre d'étudiants et chercheurs, glanent chaque jour dans tes écrits pour enrichir de ton expérience, la teneur de leurs études et de leurs thèses de doctorat ».*

Puis rappelant ce qu'a été Lheyet-Gaboka, il poursuivit: *«Notre confrère peut être présenté comme celui qui a passé sa vie en luttant contre les injustices criardes dont souffrent les opprimés et les moins nantis. Dans l'enseignement, il a fait preuve des qualités exceptionnelles et tous ses anciens élèves ne parlent de leur maître qu'en des termes élogieux. Parlementaire, il prouvera par ses brillantes interventions tant au sein des commissions qu'en séances plénières qu'il luttait pour l'unité nationale, l'entente et la paix entre les peuples. Mais, il sera de la phalange des hommes soutenant la monogamie contre ceux qui, pour des raisons qui sont les leurs, prônent la multiplicité d'épouses au foyer.»*

Père de famille, il mettra tout en œuvre pour assurer un heureux avenir à chacun de ses enfants, par la pratique quotidienne de la vertu tant au niveau intellectuel que moral. En souvenir de ce brillant cadre du pays, un établissement scolaire, qui se trouve dans un quartier de l'arrondissement 5 Ouenzé, porte son nom.

Alain-Patrick MASSAMBA

HOMMAGE A MAMAN MARIE ANNE EBIMI

Itinéraire d'une battante

1-De la naissance à l'adolescence

Marie Anne Ebimi, fille unique de sa mère, est née vers 1930 à Osselé, dans le district d'Abala (Département des Plateaux), à environ 30 km d'Okoyo, au bord de la rivière Mpama, où son père, M. Bani, exerçait comme boutiquier de la Compagnie française du haut et bas Congo (CFHBC) (Société des Tréchot).

Sa mère, Jeanne Essignia, née vers 1915, était une cultivatrice très douée dans la production du manioc et la pêche aux étangs. A ce sujet, il faut noter que la grand-mère Jeanne Essignia est née vers 1915, dans le district d'Abala, au bord de la rivière Alima. L'Alima s'est formée au confluant à Lékéty par les eaux des rivières Dielé et Lékéti.

Après avoir arrosé les villes et villages Lékéty, Okoyo, Assigui, Boundji, Edou, Tsambitso, Tchikapika et Bokouele, l'Alima se jette dans le majestueux fleuve Congo, aux environs de Mossaka.

Après la naissance de maman Ebimi, âgée d'environ deux ans, son père Monsieur Bani, décide de quitter son poste de travail à Osselé, à la suite d'une altercation avec un supérieur européen.

Sur le chemin de retour vers son village Nkoua, Monsieur Bani rencontre à Okoyo les dirigeants de la CFHBC qui lui proposent de reprendre son travail.

Ayant donné son accord de principe, le grand-père Bani, père de maman Ebimi, préfère d'abord arriver dans son village, avant de reprendre une quelconque activité au profit de la CFHBC. C'est ainsi qu'il se rendra à Nkoua, à environ 48 km d'Okoyo et à 3 Km d'Edjounga, cité administrative et commerciale de la terre Gampo, dirigée par Monsieur Ontounou, père d'Antoine Okounoungou, lui-même père de Mathieu Balaga, assistant sanitaire à la retraite.

A la mort de Monsieur Ontounou, la direction de la terre Gampo est assurée par Monsieur Otounga, père du jeune Paul Ondia, futur premier Spiritain congolais.

Né en 1924, le même jour que Daniel Nkouono, lui-même cousin maternel de Jeanne Essignia et donc oncle maternel de maman Ebimi, le jeune Paul Ondia sera ordonné prêtre en France, en 1954.

Dans sa jeunesse, Paul Ondia liera une solide amitié avec Paul Ambamini, frère cadet de Jeanne Essignia et donc oncle maternel d'Ebimi. L'amitié prononcée entre Paul Ondia et Ambamini conduira ce dernier à abandonner son propre nom pour s'appeler à la fin de sa vie François Ondia.

Malheureusement, grand-père Bani n'est plus jamais revenu prendre son service à Okoyo et trouvera la mort à Nkoua, au début des années 50.

C'est alors que son petit frère Ngayila prendra le relai de l'éducation de maman Ebimi en compagnie de sa mère Essignia et de ses marâtres Lawobi et Okamokani. C'est donc Gayila qui donnera la maman Ebimi en mariage à Papa Touil.

La mort de grand-père Gayila, au début des années 60, conduit au retour de grand-mère Essignia dans le giron du clan Akouoli où elle sera donnée en mariage à Babeli, neveu de Mboli, Okamonde et Ana.

Grand- père Babeli et grand-mère Essignia vivront à Ayina, pendant plus de 20 ans, jusqu'à la mort de grand-père Babeli, au début des années 80.

Après la mort de son mari Babeli, grand-mère Essignia décidera de rester à Ayina, jusqu'en 2013, lorsque la dégradation brutale de son état de santé a conduit ses petit-fils Jean Ambvouli et Antoine Touli à la ramener à Brazzaville. Cette épopée m'a été racontée en 2014 et 2015 par ma grand-mère Jeanne Essignia, rappelée à Dieu le 5 octobre 2015 à Brazzaville chez son petit-fils Jean Ambvouli, à presque 100 ans et à peine deux mois avant la mise à la retraite de ce dernier.

Pour revenir à la vie de maman Marie Anne Ebimi, qui porte à la fois le nom de Marie, la mère de Jésus et Anne, la grand-mère de Jésus, elle est revenue sur la terre de ces ancêtres à Nkoua où résidaient ces grands-mères:

- Engna, mère de Claire Sola et Ngala, respectivement mère d'Alphonse Toubou et Aimé François Barobafoula (fils de Claire Sola) et Pierre Akaya et sa défunte cadette (enfants Ngala);
- Madzabi, mère de Jeanne Essingnia et Paul Ambamini;
- Akeyili, mère de Joséphine Ossoura, Keka et Philomène Adzili.

Elle y restera jusqu'à environ l'âge de 14 à 15 ans, avant d'être donnée en mariage selon la coutume téké à papa Touli.

2- De son premier mariage avec Papa Touli à la rupture de son contrat social avec la famille Oliélé

Pendant plus de 15 ans, maman Marie Anne Ebimi a vécu à Lékana-Biri avec Papa Touli. De ce mariage naitront Jean Ambvouli et Antoine Touli ainsi que trois autres enfants, tous morts en bas âge.

Après la mort de Papa Touli, lui-même fils ainé d'Ambvouli et de Mandome, maman Ebimi est reprise en mariage par papa Paul Labimebou, fils aîné de la tante Ntsakima, sœur cadette de papa Touli. De cette union naitront deux enfants, tous décédés dans la première semaine de leur vie.

En 1969, à la suite d'un drame familial difficile à raconter, papa Labimebou et maman Ebimi mettent définitivement fin à l'union entre les familles Oliélé (famille de Touli) et Malekala (famille d'Ebimi), sous l'autorité juridique de Monsieur Antoine Okounoungou, alors chef de la terre Gampo. Cette rupture de contrat social a été matérialisée par deux coups de coupe-coupe donnés sur un arbre au siège où réside le chef de la terre Gampo.

3- Son séjour à Kabala

Face à l'exigence de papa Labimebou réclamant à tout prix le remboursement de sa dot, l'oncle Mathias Akimaliélé, frère aîné de Pauline Ndouo, mère de Simone Kapé, résidant au village Assiéné, frontalier à Kabala (Gabon), a dû recourir aux services de son ami Jules Abri résidant à Kabala, afin de disposer d'une somme d'argent de l'ordre de quarante mille à cinquante mille franc CFA pour rembourser la dot de papa Labimebou et mettre fin définitivement au contrat social entre les familles Oliélé et Malekala.

Pendant près de deux ans, maman Ebimi a vécu en compagnie de Monsieur Jules Abri à Kabala, village frontalier de la République Gabonaise. Ce séjour gabonais de maman Ebimi sera marqué par la dégradation de sa santé, au point de nécessiter son retour au Congo, notamment à Ongali, chez son père Okamonde, grand féticheur et grand guérisseur.

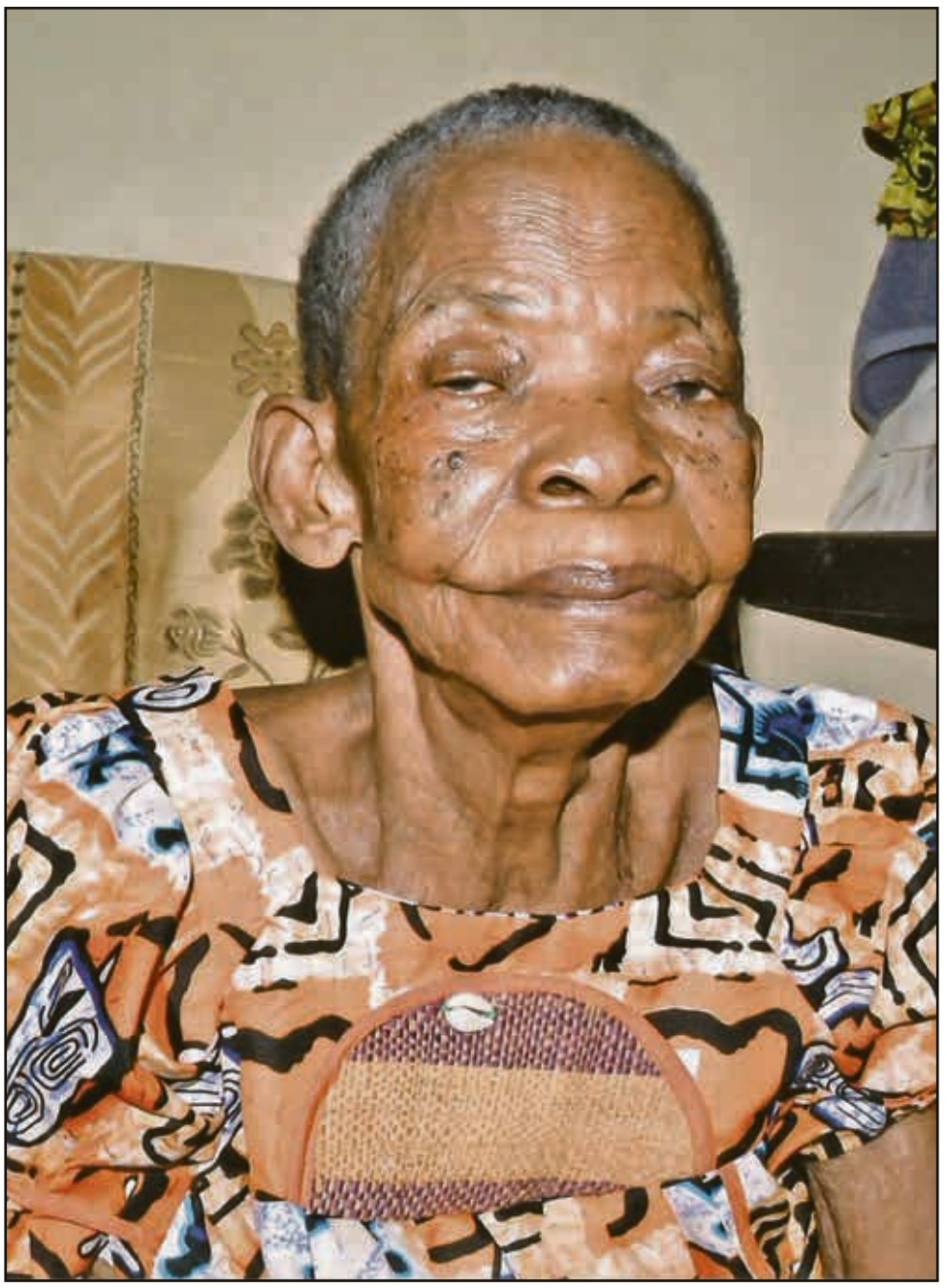

4- Son retour à Ongali chez son père Okamonde

Pour faire face à sa situation sanitaire, maman Ebimi a bénéficié des soins traditionnels procurés par son père, le nommé Okamonde. Cette intervention du grand-père Okamonde a été salutaire et maman Ebimi a retrouvé sa santé.

5- Sa rencontre avec papa David Balayila

Au cours de son séjour à Ongali, maman Ebimi rencontre papa Balayila, venu rendre visite à sa tante maternelle Kinkama, épouse Okamonde.

A cette occasion, Monsieur Balayila a déclaré son amour à maman Ebimi et de cette union vont naître les deux filles: Gnimar Ossaga et Chantal Ongagna, durant la décennie 70-80 à Mbié Okoyo.

6- Son arrivée à Brazzaville avec papa David Balayila

Sur décision de papa David Balayila, son époux, maman Ebimi arrive à Brazzaville au début des années 80 en compagnie de son mari. Le couple est accueilli par papa Lenguélé, oncle de papa David Balayila, dans la rue Tsampoko. Ils y passeront au moins cinq ans avant d'acquérir une parcelle et construire une maison dans la rue Abila (Talangaï, Brazzaville).

Par la suite, papa David Balayila décidera de vendre sa parcelle et remettra à chacune de ces femmes une somme de cent mille francs (100.000 francs), afin de préparer leur retour au village.

7- Retour vers Okoyo

A la suite de cette décision de papa David Balayila, maman Ebimi rejoindra sa mère à Ayina, district d'Okoyo, où elle passera plus de 20 ans de sa vie après la mort de son mari Balayila en 1993, à Brazzaville.

8- Sa navette entre Avina et Brazzaville

Pour les raisons de santé, maman Ebimi effectuera quelques séjours à Brazzaville où résident ses fils Jean Ambvouli et Antoine Touli où elle bénéficiera des soins médicaux.

9- Arrive définitivement à Brazzaville

A la suite de la dégradation rapide de la santé de sa mère et de la sienne, Jean Ambvouli et son frère ont décidé de ramener la grand-mère Jeanne Essignia et maman Ebimi à Brazzaville.

Le 5 octobre 2015, la grand-mère a rendu l'âme au domicile de Monsieur Jean Ambvouli. Quatre ans plus tard, maman Ebimi s'est éteinte le 17 novembre 2019, au domicile de son fils, Jean Ambvouli.

Des messes en mémoire de maman Marie Anne Ebimi seront dites du 27 au 30 décembre 2019, à Saint Joseph de Tout pour le peuple, Saint Jean-Baptiste de Talangaï, Sainte-Marie de Ouenzé, et Sainte-Rita de Moukondo.

Merci, maman.

Adieu, maman.

Jean AMBVOULI

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

JST et Diables-Noirs essoufflés à courir après Otohô!

La phase aller du championnat national de Ligue 1 touche progressivement à sa fin. L'AS Otohô (30 points) est en train de la dominer de la tête et des pieds, reléguant loin derrière lui ses poursuivants immédiats, JST (23 points) et Diables-Noirs (21 points), respectivement deuxième et troisième.

A une journée de la fin, le leadership de l'AS Otohô est donc établi. Il ne souffre d'aucune contestation. Parce que, même en déclarant forfait lors du dernier match qu'il lui reste à livrer comme d'ailleurs toutes les équipes en lice, elle est définitivement hors de portée.

Mais, l'AS Otohô entend plutôt confirmer son ascension comme elle l'a prouvé dimanche 22 décembre en nocturne, en déplacement au Stade Massamba-Débat à Brazzaville, en triomphant des Diables-Noirs: 1-0.

.Diables-Noirs-AS Otohô: Racine Louamba (Diables-Noirs), une locomotive qui entraîne Bissiki (Otohô), mais inefficace...

C'est un petit but de Garcia Nkouka, à la 69e minute de jeu, au plus fort moment de la domination des Diables-Noirs, qui a décidé de l'issue de cette rencontre au «sommet». Une rencontre à la fois physique, parfois à la limite de la brutalité et technique, qui a fait plaisir au public ayant fait le déplacement. C'était un petit régal pour ses yeux…

Une offensive de Patronage Sainte-Anne dans le camp de JST

Pourtant, il faut le reconnaître, AS Otohô n'a pas eu partie facile. Ce sont plutôt les Diables-Noirs qui ont eu le plus grand nombre d'occasions de but et mis les fourmis dans les gradins. Mais leurs attaquants ont sombré dans leurs maladresses devenues ''proverbiales'', dirait l'autre, au point de donner des ailes à l'AS Otohô qui a fini par concrétiser l'une de ses rares actions de but sur un contre et un centre en retrait parfait qui a fait surgir Garcia Nkouka.

Auparavant, Patronage Sainte-Anne avait glané trois points. Un petit joli événement. Aux dépens de JST. A l'issue d'un match ouvert. C'est une frappe limpide de Mbemba Kabamba (25e) qui a fait la différence. Un but pour lequel Patronage Sainte-Anne s'est battu sans compter pour le préserver contre vents et marrées.

Classement officieux: 1. AS Otohô (30 points). 2.JST (23 points). 3.Diables-Noirs (21 points). 4.FC Kondzo (21 points). 5.CARA (20 points). 6.V.Club-Mokanda (18 points). 7.Patronage Sainte-Anne (18 points). 8.Etoile du Congo (16 points). 9.AC Léopards (14 points). 10.Inter Club (13 points). 11.RCB (13 points). 12.Nico-Nicoyé (11 points). 13.AS Cheminots (8 points). 14.Tongo FC (4 points).

Le match le plus prolifique en buts s'est disputé samedi 21 décembre, toujours à Massamba-Débat. Il a mis en lice RCB et AC Léopards de Dolisie. Un match capital pour RCB qui courait après une victoire. Il l'a eue en infligeant un 4-1 aux Fauves du Niari.

Que pouvait-on, pour conclure ce samedi, attendre de la joute Etoile du Congo-Inter Club? Les avis étaient partagés. On a assisté à une partie assez équilibrée. Au but du Stellien Ngouonimba (10e), les militaires ont répondu par l'égalisation de Mouandzibi (30e), d'une tête smatchée. Mais à la 56e minute de jeu, ils ont concédé un penalty qui a levé le suspens: Etoile du Congo a tiré son épingle du jeu, Deldy Goyi l'ayant transformé en but: 2-1.

La particularité des matches du dimanche est que toutes les équipes ayant reçu leurs adversaires ont tous mordu le gazon. Et sur le même score. Ainsi donc, après JST et Diables-Noirs, V.Club-Mokanda et l'AS Cheminots ont été vaincus dans leur ville, respectivement par FC Kondzo (0-1) et CARA (0-1) venus de Brazzaville.

G.-S.M.

<u>Rappel des résultats:</u> Tongo FC-Nico-Nicoyé (0-4), RCB-AC Léopards (4-1), JST-Patronage Sainte-Anne (0-1), Diables-Noirs-AS Otohô (0-1), V.Club-Mokanda-FC Kondzo (0-1), AS Cheminots-CARA (0-1)

BASKET-BALL AFRICAIN

Dernier avertissement au Congo

Plus on avance et plus le basket-ball congolais risque d'être rayé de la carte pour une durée de deux années au moins, doublé de sanctions disciplinaires. L'instance africaine de la balle au panier l'a rappelé au Congo dans une correspondance adressée récemment au président de la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET), le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

La Fédération internationale de basket-ball association (FIBA) Afrique a en effet donné jusqu'au 31 janvier 2020 au Congo pour régler une facture de 800.000 dollars re-

Basket-ball congolais: un avenir incertain

présentant l'amende infligée au pays pour avoir renoncé à organiser l'Afro-basket 2017 à Brazzaville.

Le Congo devait abriter en 2017 l'Afro-basket, l'organisation lui ayant été confiée sur sa demande, par FIBA Afrique suite à la signature en mai 2016 d'une lettre d'accord entre, d'un côté, le ministre des Sports de l'époque et Firmin Dinga, l'ancien président de la FECOKET, de l'autre les responsables de FIBA Afrique.

Seulement, le pays a désisté en raison d'une situation financière précaire. Une réalité qui, depuis, traîne image dans la boue en l'exposant à des poursuites judiciaires pour non-respects d'engagements.

Deux ans après, La FIBA Afrique pense que le Congo fait tout simplement preuve de mauvaise foi. Si elle s'était conformée avec rigueur aux textes, elle aurait saisi depuis fort longtemps les tribunaux, et la facture serait plus salée. Le Congo paierait les droits relatifs à la tenue de la compétition même en ayant désisté. A cela il faut ajouter les droits d'attribution, les droits commerciaux et rembourser les frais qu'avait déjà engagé FIBA Afrique.

L'instance africaine a voulu d'un règlement à l'amiable, mais le Congo ne s'en accommode pas non plus. D'où le dernier avertissement lancé à la FECOKET.

«Si le Gouvernement, principal pourvoyeur de fonds des fédérations sportives, reste sourd au dernier rappel de FIBA Afrique à la FECOKET, ce sont les basketteurs congolais qui paieront; c'est le basket d'un pays qui sera éclaboussé; c'est son avenir qui s'assombrira; c'est son futur qu'on brade», a commenté un mordu de la balle au panier.

Voilà donc une affaire qui rebondit. Les amoureux du basket-ball congolais en suivront les péripéties, en espérant qu'elle connaîtra un dénouement heureux pour eux.

Jean ZENGABIO.

FORMATION

De nouvelles connaissances pour les jeunes journalistes sportifs

Près d'une trentaine de journalistes venus de différents organes d'information ont participé du 18 au 21 décembre 2019 à Brazzaville à une formation dont le but est de leur permettre *«d'approfondir leurs connaissances et de bien s'armer pour affronter les viciscitudes du métier»*

Cette formation, initiée par le Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC) dans le cadre de l'exécution de son programme annuel d'activité, a comporté trois principaux volets: la connaissance du CNOSC, le journaliste dans sa profession et la connaissance de l'association

Les participants à la fin du séminaire

internationale de la presse sportive au Congo (AIPS).

Les participants ont eu le temps de s'imprégner du fonctionnement, du rôle, des compétences et de l'organisation du CNOSC, à travers les exposés des membres de cette structure, mère des fédérations sportives nationales. Des éminences grises de la presse ont ensuite partagé leur expérience à la jeune génération. Ghislain Joseph Gabio, monument de la presse sportive congolaise et africaine, a exposé sur la couverture et le traitement d'un événement sportif en presse audiovisuelle. Aurélien Déprès Taty, ancien directeur général de l'organe gouvernemental ''La Nouvelle République'', a expliqué le traitement d'un événement sportif dans la presse écrite. Le doyen Bernard Mackiza, ancien directeur de ''La Semaine Africaine'', l'ancêtre des journaux congolais, et coordonateur de l'Observatoire congolais des médias (OCM), a traité de l'éthique du journaliste et de l'histoire de la presse écrite. Guy Noël Sam ''Ovhey'', vedette en son temps de la radio et enseignant d'université, a fait l'historique de la radio et de la télévision au Congo. Emmanuel Kaba, ancien président de l'AIPS Congo et officier média de la FECOFOOT et de la CAF, a édifié sur le rôle d'un officier médias. Enfin, Roger Ntoto Lacombe, l'actuel président de l'AIPS, est revenu sur l'historique et les mutations de cet organisme international.

Au terme du séminaire, les participants ont tenu à remercier le CNOSC pour cette initiative ainsi que les éminents experts-conférenciers qui ont permis d'élargir leurs connaissances sur le mouvement olympique et leur métier. Ils ont émis le souhait de bénéficier d'autres formations de ce genre.

De son côté, le vice-président du CNOSC, André Blaise Bollé, a dit sa satisfaction et pris l'engagement d'organiser d'autres séminaires, selon la disponibilité des moyens de sa structure.

Davy Dimitri MACKITA (Stagiaire)

Nécrologie

Nous avons appris la mort, mercredi 18 décembre 2019, d'Emmanuel Mampouya ''Emos''. Membre de la Ligue départementale de football de Brazzaville, il s'est éteint à l'hôpital de Makélékélé. C'était «un bénévole du foot*ball affable, courtois et toujours disponible».* Condoléances à la Ligue et à ses proches.

#avotresoif
International Organization for Standardization
ISO
22000
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Nouvelle
et Meilleure !
Vival
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11
vivalcongo
vivalcongo
eauvival